

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les nouvelles alumineries au Québec contribueront au développement régional, mais l'exportation de l'électricité rapporterait beaucoup plus de revenus à la collectivité. Un éditorial d'Albert Juneau.

Page 12

Courrier

De la baie James à Saint-Amable, on devra faire un choix de société. C'est le temps aussi de trancher la crise entre le Canada et le Québec. Page 13

Allemagne: combat des grands chefs

George Bush et Mikhaïl Gorbatchev se relancent sur l'adhésion de l'Allemagne à l'OTAN. Page 5



Marcel Masse et Lilliane Stewart.

Masse au musée

Marcel Masse compte présenter en juin une politique d'aide financière qui devrait permettre au Québec de sortir de son statut de parent pauvre. Page 7

Clark rejette la politique de l'OTAN

Joe Clark rejette la politique de l'OTAN de maintien des armes nucléaires en Europe. Page 2

Alliance Québec demeure attentiste

Alliance Québec demeure dans une attitude attentiste à propos de l'accord du lac Meech et l'échéance du 23 juin. Page 2

Expos 5

Reds 3

Andres Galarraga et Tim Raines bouclent le circuit et les Expos parviennent à vaincre les Reds au stade olympique. Page 11



Ayrton Senna

Ayrton Senna rafle le GP de Monaco

Le Brésilien Ayrton Senna mène du début à la fin et remporte pour une troisième année consécutive le Grand Prix de Monaco. Page 11

L'informatique du Québec en Europe

Huit entreprises québécoises d'informatique se sont lancées à la recherche de distributeurs pour conquérir l'Europe de 92. Page 9

Mulroney se cogne à Wells

Terre-Neuve et le Manitoba rejettent le veto du Québec

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE Brian Mulroney a plaidé sans résultat apparent hier la cause de l'accord du lac Meech auprès de son homologue de Terre-Neuve, Clyde Wells.

Après plus de quatre heures de discussions, l'évaluation des deux hommes concordait : à moins d'un mois de l'échéance, l'écart qui les sépare est très conséquent.

« Nous avons de sérieux problèmes et des perceptions différentes », concédait Brian Mulroney au terme du plus long tête-à-tête d'une fin de semaine consacrée entièrement à rencontrer les premiers ministres du Canada anglais. « Sans compromis du Québec, j'ai peine à concevoir qu'on puisse s'entendre, confirme Clyde Wells, la solution ne sera pas facile à trouver. »

Le tour de table de la fin de semaine aura cependant permis à Ottawa de réduire aussi bien le nombre de provinces réfractaires à l'accord que les sujets en litige.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick est en effet sur le point de faire ratifier le lac Meech par son assemblée législative. Peut-être même, a laissé planer Frank McKenna à la sortie du 24 rue Sussex, avant la fin de la semaine. À condition, précisent certaines sources, que Québec donne le feu vert à un rôle très étroitement balisé pour le gouvernement fédéral en matière de promotion de la dualité linguistique.

Les objections des deux autres provinces se concentreraient essentiellement sur la réforme du Sénat. La question de la clause de société distincte, dont certains insistent pour qu'en soit protégée la Charte des droits, semble en effet en voie de se régler par le biais d'une déclaration de nature politique. Mais le veto du Québec sur le Sénat prend, du même coup, l'allure d'une monnaie d'échange.

À ce sujet, les interventions des deux provinces très réfractaires au



Clyde Wells et Brian Mulroney à la sortie de leur entretien, hier.

lac Meech ont eu l'effet d'une douche froide sur les espoirs fédéraux.

Ce matin, lorsqu'il rencontrera Robert Bourassa, Brian Mulroney devra en effet lui confirmer qu'aussi bien le Manitoba que Terre-Neuve opposent toujours un non catégorique à la notion d'un veto du Québec sur une éventuelle réforme du Sénat.

« Un veto pour n'importe quelle

province est inacceptable » soutient le premier ministre de Terre-Neuve tandis que son collègue du Manitoba Gary Filmon exigeait littéralement samedi que soit mis dans l'engrenage constitutionnel un Sénat égal et élu d'ici le 23 juin.

De plus, aucune des deux provinces n'est disposée à se contenter de la parole d'Ottawa et des autres pre-

miers ministres pour se rallier au lac Meech. Il faudra, ont stipulé en fin de semaine Clyde Wells et Gary Filmon, qu'une éventuelle résolution d'accompagnement passe le test des parlements du pays d'ici la fin juin.

Mais ce n'est plus une exigence du Nouveau-Brunswick qui a le premier lancé le concept d'une telle résolution. « Nous avons un niveau d'appui significatif pour nos suggestions », soutient le premier ministre Frank McKenna sur le pas de la porte du 24 Sussex. Et sans rien promettre, il ne nie pas que son parlement pourrait bien entreprendre le débat qui aboutirait à la ratification par le Nouveau-Brunswick de l'Accord avant la fin de la semaine.

À la lumière de ces pourparlers, tout indique que Brian Mulroney proposera à Robert Bourassa la convocation pour la fin de la semaine d'une conférence constitutionnelle de la dernière chance. Le premier ministre fédéral, dit-on dans les capitales provinciales, s'est résigné à convoquer une telle rencontre sans garantie réelle de succès. Il se serait plutôt rallié au point de vue des Peterson, Buchanan et Devine selon qui, au minimum et avec un oeil sur l'après-lac Meech, une telle rencontre permettra d'établir publiquement que ce n'est pas le Canada anglais qui dit non aux aspirations du Québec mais deux petites provinces.

En échange, les premiers ministres signataires de l'Accord du Canada anglais ne pousseront pas publiquement le Québec à des compromis, ils insisteront plutôt sur les motivations qui les ont poussés à s'entendre au lac Meech en mai 1987 et sur l'intérêt du Canada à ratifier l'Accord.

Le Nouveau-Brunswick, pour sa part, donnerait l'exemple aux deux autres en se ralliant à l'Accord, probablement avant même le début de la conférence. « Nous acceptons le lac Meech depuis le début », a soutenu Frank McKenna en fin de semaine en précisant qu'il lui semblait maintenant impossible de changer l'Accord pour y faire des ajouts. « Il

Voir page 14: Mulroney

Lucien Bouchard qualifie Jean Chrétien de cadeau d'adieu du Québec au Canada

Bernard Descôteaux
envoyé spécial

ALMA — Jean Chrétien ne doit pas compter pouvoir former un gouvernement à Ottawa car les Québécois ne le permettront jamais, croit l'ancien ministre conservateur Lucien Bouchard qui s'engage à tout faire pour barrer la route à « matraqueur des aspirations des Québécois ».

De retour hier pour la première fois dans sa circonscription de Lac-Saint-Jean depuis sa démission du gouvernement Mulroney, M. Bouchard a en effet désigné le futur chef du Parti libéral du Canada comme

une sorte d'ennemi public numéro un. Un ennemi dont doivent se méfier au plus haut point Québécois et même Canadiens.

Fidèle émule de Pierre Trudeau, Jean Chrétien continuera la tâche d'humiliation et de division des Québécois entreprise en 1980, a lancé M. Bouchard qui a prévenu les Canadiens anglais que cela ne serait pas sans conséquences.

« Si le Canada anglais ne fait pas attention, Jean Chrétien sera le dernier cadeau, le cadeau d'adieu du Québec au Canada », a-t-il dit au grand plaisir des 700 partisans venus accueillir l'enfant prodige du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Ce qui s'en vient, a dit M. Bou-

chard est évident. Elu chef du Parti libéral du Canada qui compte sur lui pour être « le matraqueur des aspirations des Québécois », Jean Chrétien tentera à nouveau de fermer la porte aux aspirations des Québécois. Déjà, c'est ce qu'il a fait en s'associant au rapport Charest pour tenter de faire accepter au Québec moins que les cinq conditions minimales posées par le Québec pour réintégrer la constitution.

Devant Jean Chrétien, les Québécois devront être extrêmement vigilants. Plus que jamais, l'unité des Québécois sera capitale comme l'enseigne l'expérience de 1980, a-t-il dit.

L'unité des Québécois existe pour l'instant, croit M. Bouchard qui à

nouveau hier a longuement développé un thème qui depuis sa démission mardi dernier revient comme un leitmotiv. Cette unité s'est développée autour de l'accord du lac Meech mais il faut aller plus loin. Il faut, propose-t-il, que les Québécois se réunissent autour de leurs chefs politiques pour ensemble définir un projet collectif et donner aux élus un mandat. C'est à eux seuls que cela appartient. Pas à Gary Filmon ou à Clyde Wells, dit-il.

Quoi qu'il arrive le 23 juin, les Québécois doivent se donner un projet, insiste M. Bouchard. Dans le cas de la ratification de l'accord du lac Meech, il faut être conscient que cet

Voir page 14: Bouchard

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THEATRE QUEBEC

Le goulag de Tchekhov

Robert Lévesque
envoyé spécial

QUÉBEC — Il aura fallu neuf jours d'un festival poussif, et très mal orchestré, pour qu'un spectacle s'impose : un spectacle fort et original, inspiré et inspirant, celui du Théâtre Pouchkine d'URSS, *La salle numéro 6*, qui donne à la Quinzaine de Québec un premier temps fort.

Anton Tchekhov écrivit cette nouvelle en 1892, 25 ans avant la Révolution d'octobre et la mise en place du régime communiste qui allait devenir totalitaire sous Staline; et l'on y trouve déjà, du moins avec l'éclairage actuel, une peinture implacable et une critique impitoyable des totalitarismes, saisis dans le quotidien d'un hôpital d'une petite ville de Russie.

Le Théâtre Pouchkine a créé ce spectacle à Moscou il y a deux ou trois ans, et l'on comprend qu'avant l'ère Gorbatchev et sa glasnost un tel propos aurait valu le goulag à ses propagateurs. On y expose en effet, en la décortiquant, toute la subtilité et aussi la grossièreté, qui mènent à l'aliénation des libertés dans un régime qui décide d'autorité de se défaire de la marginalité.

Tchekhov, en 1892, qui était médecin, qui était malade, dont le frère était mort deux ans auparavant dans de pénibles conditions d'internement, préfigurait rien de moins que les goulags en imaginant cet hôpital crasseux situé à plus de 300 kilomètres de Moscou.

Le metteur en scène Iouri Eriomine et le scénographe Stepan Zograbian ont magistralement ramassé la nouvelle de Tchekhov dans

Voir page 14: Le goulag

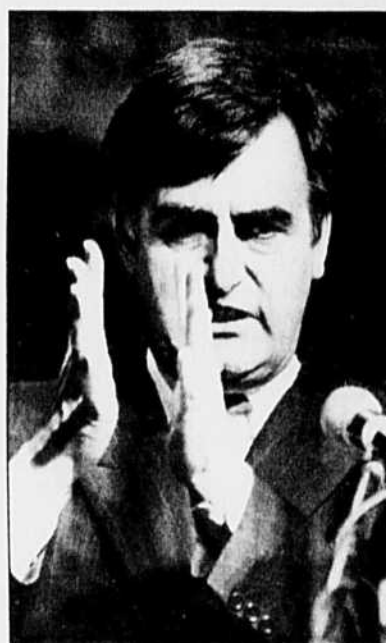


PHOTO CP

Lucien Bouchard à Alma, hier.

La Colombie surmonte sa peur pour aller voter

BOGOTA (AFP) — Les Colombiens, surmontant leur peur des voitures piégées, se sont présentés hier de bonne heure et plus nombreux qu'à l'accoutumée dans les bureaux de vote, pour élire dans l'ordre et le calme leur nouveau président.

Protégés par un impressionnant dispositif de militaires en tenue de camouflage, le doigt sur la gâchette, les électeurs ont suivi apparemment la consigne unanime des formations politiques, qui leur avaient demandé d'opposer leur vote aux bombes des narco-trafiquants.

Le candidat libéral César Gaviria, à qui tous les sondages accordent une large majorité pour succéder au libéral sortant, le président Virgilio Barco, avait

déclaré cette semaine : « Jamais nos valeurs nationales, nos institutions, notre liberté et notre démocratie n'ont été autant en jeu qu'aujourd'hui ».

Il semble avoir été écouté : peu d'incidents ont été signalés dans tout le pays, mise à part une pierre lancée sur un président de bureau de vote.

Après les attentats à la chaîne de ces dernières semaines, en particulier à Bogota et Medellín, cette tranquillité pouvait surprendre. Mais l'arrestation, samedi, de six tueurs qui préparaient 25 attentats dans la capitale pour saboter les élections, a rassuré la population et contribué à la détente.

Ces tueurs, commandés par les

Voir page 14: La Colombie



PHOTO AP

Le premier ministre Tadeusz Mazowiecki exerçant à Varsovie un droit disparu en Pologne depuis la dernière guerre.

Lituanie

L'INDÉPENDANCE EN PLEURS OU EN FLEURS

Alain Stanké

144 pages — nombreuses illustrations — 19,95 \$

les éditions internationales alain stanké ltée, 1212, rue saint-mathieu, montréal h3h 2h7 (514) 935-7452

«Quelle lecture tonifiante pour les Québécois que cette chronique «chaud» d'une indépendance en marche! Il faut savoir gré à Alain Stanké, Lituanien d'origine et Québécois d'adoption, de nous avoir servi, dans ces pages ferventes, cette magistrale leçon de courage politique.»

Hélène Pelletier-Baillargeon

Stanké



Jean-Paul II favorise une unité européenne à la fois spirituelle et morale

Pierre Bayle
de l'Agence France-Presse

LA VALETTE. — Jean Paul II a appelé hier les chrétiens de Malte et d'Europe à témoigner de leur foi pour contribuer à l'unité spirituelle d'une Europe où l'Est débarrassé de son carcan idéologique est aussi menacé que l'Ouest d'un vide moral et spirituel.

Ce thème de la réunification de l'Europe par les valeurs morales est revenu à plusieurs reprises hier dans les discours du pape, devant des intellectuels à Saint Julian (banlieue de La Valette), puis devant quelque 20 000 jeunes dans le grand stade national de Ta' Qali, enfin lors d'une grand-messe en milieu d'après-midi à Floriana, sur la plus grande place de La Valette où étaient massées plus de 50 000 personnes.

A l'ors qu'en Europe de l'Est, « nous observons l'écroulement des idéologies matérialistes qui ont tenté de priver l'homme de son âme véritable, nous ne pouvons nous empêcher de constater ailleurs la croissance d'un matérialisme pratique, une nouvelle idolâtrie qui de la même façon menace d'étouffer l'esprit », a-t-il dit aux milliers de fidèles rassemblés à Floriana.

Malte est « appelée aujourd'hui, alors que l'Europe se prépare à affronter une nouvelle période de son histoire, riches de

nouveaux espoirs et défis, à contribuer à l'unité spirituelle du Vieux continent en offrant ses trésors de foi et de valeurs chrétiennes », a ajouté le pape, en visite à Malte depuis vendredi.

Lors d'une rencontre dans la matinée avec les représentants du monde de la culture, Jean Paul II avait évoqué l'Europe de l'Est « où les événements de ces derniers mois ont clairement montré l'inadéquation et la faillite d'une culture qui n'était pas construite sur la primauté de la dimension spirituelle de la personne humaine ». Selon le pape, « la liberté retrouvée guide ces peuples longtemps condamnés au silence et à la peur », mais « l'exercice de la liberté doit être accompagné d'une croissance dans la maturité morale et spirituelle ».

« Malheureusement, a-t-il encore souligné, notre culture dominante montre les signes d'un affaiblissement de l'engagement moral et d'un sens réduit de l'inspiration spirituelle ».

Dans ce contexte, le pape a rappelé la vocation de Malte, un pays à très forte majorité catholique (98 % des 350 000 habitants, et 75 % de pratiquants), autrefois une forteresse, à être aujourd'hui un bastion de la paix.

« Que votre amour pour la liberté, la vérité, la justice, fassent de ces îles au cœur de la Méditerranée un sanctuaire de paix et de fraternité », s'est-il exclamé.



Des centaines de milliers de fidèles ont ovationné Jean-Paul II.

Alliance Québec demeure attentiste face à l'échec possible du lac Meech

Jean-Pierre Proulx

ALLIANCE Québec est demeuré, au cours de son congrès de fin de semaine, dans une attitude attentiste à propos de l'accord du lac Meech et l'échéance du 23 juin. Bien que sur toutes les lèvres, le sujet n'a fait l'objet d'aucun débat formel, ni d'aucune résolution, ni même d'une analyse en profondeur.

Dans son discours officiel, le président réélu, M. Robert Keaton, s'est simplement employé à rassurer les esprits pour ajouter, devant la presse, que si l'on pouvait craindre une hémorragie, en cas d'échec, la grande majorité des anglophones allait demeurer au Québec.

M. Keaton a évoqué l'expérience du référendum de 1980 pour rappeler que les Québécois ont le « sens du respect mutuel » et la « capacité de transcender leurs différences. Je suis convaincu que dix ans plus tard, nous y arriverons encore ».

Après le 23 juin, a-t-il poursuivi, « nous ferons tout notre possible pour aider le reste du Canada à compren-

dre que, non seulement le Québec est effectivement différent de toutes sortes de façons, mais que nous devrions tous nous en réjouir. Nous ferons tout en notre pouvoir pour montrer que ces différences se sont toujours exprimées et doivent continuer de s'exprimer au sein d'un Canada uni. Ce pays vaut la peine qu'on le sauve ».

Cela dit, même si l'accord du lac Meech n'a fait l'objet d'aucun débat formel, on peut prévoir que le comité mis sur pied au cours du congrès pour revoir les politiques générales d'Alliance Québec, à la veille de son 10e anniversaire de fondation, soit forcément appelé à tenir compte de la situation de l'après-Meech.

Par ailleurs, Alliance Québec a amorcé samedi un important débat sur l'avenir des commissions scolaires à la suite du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé. Ce jugement accorde aux minorités linguistiques le droit de gérer et de contrôler elles-mêmes leurs écoles.

« Nous devons travailler, a dit M. Keaton, avec les dirigeants du milieu de l'éducation pour arriver à une stratégie unifiée qui nous permettra

de consolider notre réseau anglophone et garantir son avenir au cours du siècle prochain ». Ce réseau vit actuellement des difficultés grandissantes vu la baisse importante de ses effectifs qui sont, au surplus, divisés en deux réseaux confessionnels.

Mais Alliance Québec est encore loin de cette « stratégie unifiée ». Ainsi samedi, le président de la Commission scolaire du Lakeshore, M. Joel Hart, a manifesté son opposition catégorique à la transformation du régime confessionnel en un régime de commissions scolaires linguistiques que, malgré tout, Alliance Québec accepte en principe.

M. Hart ne parlait qu'en son nom propre, mais sa position, a-t-il reconnu, reflète celle des dirigeants des commissions scolaires protestantes. D'ailleurs, il a dit s'appuyer sur des avis transmis au comité juridique de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec dont il fait lui-même partie.

À son avis, le jugement Mahé ne garantit « absolument pas » le droit à des commissions scolaires linguistiques. Or, il n'est pas question pour lui de renoncer à l'existence même des

commissions scolaires qui leur sont par ailleurs garanties, mais sur le plan confessionnel cette fois, par la loi Constitutionnelle de 1867. Bref, on ne veut pas lâcher la proie pour l'ombre.

Un système linguistique créerait en outre des tensions locales parmi les parents car les écoles, elles, demeureraient confessionnelles. « Nous ne voulons pas de bataille là-dessus », a dit M. Hart. La loi confie en effet aux parents l'initiative de demander que leur école soit reconnue comme catholique ou protestante ou qu'elle cesse de l'être.

M. Hart a plutôt suggéré plutôt aux anglophones catholiques d'exiger la création de commissions scolaires anglo-catholiques. Il souhaite même que chaque groupe culturel, y compris, « peut-être », les franco-protestants, voire les franco-neutres et les anglo-neutres, possède chacun sa commission scolaire.

Là-dessus, l'ancienne présidente de la CÉPM et députée de Marguerite-Bourgeois, Mme Joan Dougherty, a tenté de le ramener à un certain « réalisme politique et économique », mais sans succès.

Quant aux anglo-catholiques, ils sont dans l'« ambivalence », a dit l'une de leurs représentantes, Mme Sylvia Chesterman, cadre supérieur à la CÉCM car en laissant les francophones catholiques pour les anglophones protestants, « on changerait un démon que l'on connaît pour un démon que l'on ne connaît pas ! ».

L'ambivalence des anglo-catholiques tient aussi à la différence des expériences entre ceux qui habitent sur l'île de Montréal et ceux qui vivent ailleurs. Plusieurs de ces derniers vivent déjà, en pratique, par le biais d'entente, une intégration aux commissions scolaires anglo-protestantes, qui préfigure en fait les commissions linguistiques.

L'échec des accords du lac Meech pourrait provoquer une avalanche de démissions après le 23 juin

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — C'est le 23 juin, date d'échéance pour la ratification de l'accord du lac Meech par les trois provinces récalcitrantes, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et Terre-Neuve, que risque de s'amorcer la seconde ronde de démissions du caucus conservateur québécois.

Au moins 13 membres de l'équipe du premier ministre Brian Mulroney pourraient se retrouver aux côtés des trois députés indépendants Lucien Bouchard, François Gérin et Gilbert Chartrand, qui ont quitté avec fracas les rangs conservateurs parce qu'ils croient impossible la ratification du lac Meech tel que négocié en juin 1987.

L'influent ministre de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, Benoît Bouchard, qui a remplacé son homonyme au poste de lieutenant politique québécois, a clairement exprimé à maintes reprises son intention de réévaluer sa carrière politique à Ottawa si encore une fois le Québec n'est pas réintégré dans la constitution.

La ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration, Mme Monique Vézina, député de Rimouski-Témiscouata, une nationaliste québécoise reconnue, qui a travaillé pour le oui au référendum de 1980, n'a jamais caché sa déception devant la tournure des événements. Jusqu'au 23 juin, elle a décidé de faire confiance au premier ministre Mulroney. Si la promesse de la réconciliation faite en 1984 ne pouvait pas être réalisée elle se posera de sérieuses questions sur son avenir politique à Ottawa.

Louis Plamondon, député conservateur de Richelieu, a maintes fois indiqué qu'il ne pourrait pas accepter l'échec du lac Meech. Sur les barricades depuis le début de la crise constitutionnelle, il était vu comme

celui qui aurait dû suivre rapidement son ancien allié dans la bataille François Gérin. Ce n'est que mardi dernier, lors de la démission de Lucien Bouchard et à la suite de la réunion du caucus québécois qu'il a semblé refroidir ses ardeurs nationalistes. Il a décidé d'attendre jusqu'au 23 juin.

Le député de Jonquière Jean-Pierre Blackburn a lui aussi souvent laissé entendre qu'il n'appréciait pas la façon dont le dossier constitutionnel évoluait et qu'il se poserait de sérieuses questions sur son avenir à Ottawa s'il était déçu par les événements.

Le député de Champlain, Michel Champagne, aurait dû, selon certains de ses collègues, suivre le mouvement amorcé par la démission de François Gérin, il y a huit jours, mais il n'en a rien fait et s'est bien sagement tenu en dehors du débat. Il préfère attendre le 23 juin.

Le nom du député de Richmond-Wolfe, Yvon Côté, a aussi été associé au groupe des démissionnaires au lendemain de la démission du ministre Lucien Bouchard, même s'il n'a jamais fait vraiment partie du club des nationalistes bruyants.

Jusqu'à ce qu'il soit nommé membre du comité Charest, il y a six semaines, et qu'il ait endossé le rapport déposé aux Communes le 17 mai, le député de Témiscamingue, Gabriel Desjardins, était clairement identifié au groupe qui refusait catégoriquement des modifications à l'accord du lac Meech. Il est un de ceux qui ont décidé de patienter jusqu'au 23 juin.

Le député de Longueuil, Nic Leblanc, n'as pas beaucoup participé au débat constitutionnel et a toujours pris soin de ne pas trop se mouiller publiquement. À l'intérieur du caucus conservateur, il est cependant perçu comme un de ceux qui pourraient démissionner.

Le député de Terrebonne, Jean-

Marc Robitaille, est lui aussi perçu comme un éventuel démissionnaire si le Québec était encore une fois isolé.

Le député de Beauce, Gilles Bernier, a travaillé pour le oui en 1980, il est un vibrant défenseur de l'accord du lac Meech, mais il n'est pas encore prêt à annoncer ses couleurs. Il prendra sa décision après le 23 juin.

Le président du caucus québécois et député de Chicoutimi, André Harvey, est celui qui tente présentement de calmer les ardeurs de ses collègues et de les faire patienter jusqu'au 23 juin. Après cette date, lui aussi pourrait réfléchir à son avenir politique à Ottawa.

La députée d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, a clairement laissé entendre qu'elle devrait réfléchir aux conséquences d'un rejet par le reste du Canada des acquis du lac Meech sur sa carrière politique. Elle a décidé de suivre le mot d'ordre et d'attendre au 23 juin.

Le député de Montmorency-Orléans Charles Deblois, n'a pas fait beaucoup de bruit dans tout ce débat, mais il n'en pense pas moins que cette question est angoissante et qu'il faudra bien songer, après le 23 juin, à son avenir.

Chez les libéraux, seuls les députés de Shefford, Jean Lapierre, et de Hull, Gilles Rocheleau ont clairement manifesté qu'ils éprouveraient beaucoup de difficultés à vivre avec un second rejet du Québec par le reste du Canada. Ils sont tous deux dans l'organisation du candidat au leadership libéral Paul Martin qui appuie l'accord du lac Meech et ils s'interrogent sérieusement sur l'opportunité de travailler avec un Jean Chrétien qui est contre.

Il y a maintenant 162 conservateurs aux Communes, 82 libéraux, 43 néo-démocrates, un Parti réformiste, deux sièges vacants et cinq indépendants.

Clark rejette la politique nucléaire de l'OTAN en Europe de l'Ouest

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, mettant au défi les alliés militaires du Canada de façon dramatique, a rejeté la politique de l'OTAN de maintien des armes nucléaires en Europe.

Dans un important discours traitant des relations avec l'Europe prononcé samedi, M. Clark a proposé à l'OTAN une nouvelle direction, un rôle étendu pour les 35 pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et des relations intensifiées entre le Canada et la Communauté européenne économique (CÉE).

Il a fait l'annonce de nouvelles politiques et propositions, résultat d'une étude de quatre mois par son secrétariat, lors d'une conférence au Humber College de Toronto.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France envisagent le déploiement de missiles sur leurs avions de combat basés sur le continent.

Les armes nucléaires remplacent les missiles basés au sol, désuets, l'artillerie nucléaire et les

bombes larguées d'appareils. L'OTAN avance toutefois qu'elle devra encore compter sur un compromis entre les armements conventionnel et nucléaire en Europe.

M. Clark a toutefois estimé que la sécurité en Europe devait être basée sur la coopération plutôt que sur la compétition.

« L'OTAN doit revoir de façon urgente et compréhensive tous les aspects de sa stratégie conventionnelle et nucléaire, a-t-il déclaré. Ça n'a pas de sens de conserver des armes nucléaires dont la seule cible peut être nos nouveaux amis de Pologne, Tchécoslovaquie et RDA ».

Les autres propositions de M. Clark :

■ Les Forces armées canadiennes en Europe, actuellement fortes de 7500 militaires et de trois escadrons d'avions de chasse CF-18, seront réduites;

■ les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN devraient se rencontrer régulièrement avec leurs homologues de l'Est;

■ l'OTAN devrait adopter une stratégie basée sur les unités mobiles,

possiblement au sein de forces multinationales, au lieu de son actuelle stratégie de « défense par l'avant », avec la plupart de ses actifs en fonction de la division Est-Ouest;

■ la CSCE, qui comprend tous les pays européens sauf l'Albanie, ainsi que le Canada et les États-Unis, devrait créer un Conseil sur la coopération européenne afin de favoriser le dialogue permanent;

■ l'organisation devrait mettre sur pied une agence de contrôle des armements, un Institut pour le règlement pacifique des différends, un centre de médiation pour les crises et un centre sur les questions environnementales;

■ les relations entre le Canada et les 12 membres de la CÉE devraient être institutionnalisées, avec des rencontres régulières entre le premier ministre du Canada et le président de la CÉE de même que des entretiens entre les autres responsables et dirigeants;

■ Ottawa élargira son programme de soutien aux démocraties émergentes du bloc de l'Est.

Une conférence internationale sur le sida boycottera San Francisco

MADRID (AFP) — La 4e Conférence internationale sur le sida qui vient de se tenir pendant quatre jours à Madrid en présence de quelque 500 séropositifs a décidé de boycotter la conférence prévue pour le mois prochain à San Francisco, a-t-on appris auprès des organisateurs de la réunion madrilène.

Les séropositifs qui ont assisté à la réunion de Madrid entendent ainsi protester contre les mesures de restriction imposées par l'administration américaine aux porteurs du virus VIH.

Un groupe d'homosexuels américains s'est joint au mouvement de protestation contre la position de Washington en annonçant dans la capitale espagnole une initiative attendue. Ils ont décidé de déclarer la statue de la liberté « séropositive ».

Mais les Américains ne sont pas

les seuls à prendre des mesures de discrimination à l'égard des malades du sida, a-t-on souligné au cours de la conférence. Une quarantaine d'autres pays dont le Canada, l'Inde et le Japon en font autant, ont précisé les participants.

La 4e Conférence internationale des porteurs du virus du sida s'est tenue à huis clos pour que les participants ne puissent pas être filmés ou photographiés et reconnus par leur employeurs, notamment. Avant de mettre fin à ses travaux, elle a lancé un autre message : « Il faut abattre le mur de la peur qui sépare la société des malades du sida ».

La lutte contre cette maladie doit également passer par le respect des droits civiques et l'éducation des enfants porteurs du virus, selon une des résolutions votées pendant cette conférence.



RÉSULTATS

Tirage du 90-05-25

10 Volkswagen Golf 1990

		350U786
192P370	308T703	234X308
546P846	504T170	610X038
671P364	320U691	710X597

Chaque voiture est échangeable contre un lot de 12 500 \$

Le Mini

Numéros Lots

545003	50 000 \$
45003	5 000 \$
5003	250 \$
003	25 \$
03	5 \$

54500	1 000 \$
5450	100 \$
545	10 \$

100 lots bonis de 500 \$ chacun (n° non décomposables)

114P138	515P220	476T224	783T736	694U396	326X339
134P722	563P751	537T986	119U512	696U041	332X386
141P865	709P785	542T026	214U935	717U419	336X818
235P149	751P629	572T999	219U284	738U302	385X279
252P597	224T828	583T168	301U320	757U894	399X296
294P046	238T146	584T710	360U774	775U811	407X523
296P302	288T980	624T013	364U540	776U079	420X332
309P275	292T778	625T968	364U565	789U147	450X457
349P552	296T490	633T186	398U026	796U710	523X984
359P041	299T592	650T698	417U198	137X742	548X754
359P986	305T914	658T273	441U479	233X695	549X624
366P147	315T270	689T245	537U396	263X075	557X599
429P948	371T359	711T341	566U537	278X657	582X389
441P394	373T291	722T993	570U297	298X088	637X451
462P952	409T686	767T835	572U549	298X300	748X898
467P168	432T526	772T120	581U167	313X213	762X178
482P043	461T282	773T018	637U877		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Code postal _____ No. tél. _____

Nouvelle adresse _____

Code postal _____ No. tél. _____

Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à:
LE DEVOIR, service aux abonnés,
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

Fondée en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Tél.: 05 268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

EN BREF...

La cueillette des rebuts

MÊME SI la plupart des gros rebuts ont été recueillis au cours de la journée de samedi dans la ville de Montréal, les résidents peuvent encore se départir de leurs objets encombrants pendant toute la semaine. Donc, les éboueurs continueront de recueillir réfrigérateurs, cuisinières, tas de bois, réservoirs à eau, de façon sécuritaire, pour une deuxième année. L'an dernier, l'opération avait permis de recueillir 6700 tonnes de déchets pour les acheminer dans des centres de voirie où ils sont triés. L'opération qui coûte environ 250 000 \$ monopolise 358 personnes, 190 camions et 35 tracteurs-chargeurs.

Déversement dans la Saint-Charles

QUÉBEC (PC) — Les ouvriers chargés de récupérer l'huile légère (huile à chauffage) qui s'est déversée dans la rivière Saint-Charles, vendredi soir, à la suite d'un accident sur l'autoroute de la Capitale mettant en cause un camion-citerne, estimaient, hier, en avoir encore pour au moins trois jours à travailler sur cet incident écologique. « Il y a eu plus de 12 000 litres d'huile qui se sont échappés du citerne accidenté mais, avec l'eau déversée par les pompiers sur les lieux de l'accident, on peut parler de quelque 20 000 litres au total. Jusqu'à maintenant, nous avons pu récupérer environ 7000 litres. C'est pourquoi nous prévoyons encore trois jours de travail », a expliqué, hier après-midi, M. Serge L'Heureux, directeur régional de Sanivan, l'entreprise de récupération à qui la tâche a été confiée. Selon M. L'Heureux, ce déversement n'aura pas vraiment d'incidences sur l'environnement.



PHOTO JACQUES NADEAU

C'est parti !

Par une magnifique et fraîche soirée de printemps, quelque 100 000 personnes se sont déplacées, samedi soir, dans et autour de l'île Saint-Hélène, pour assister au premier feu d'artifice de la 6e Internationale Benson & Hedges. Ce premier spectacle était présenté par les artificiers allemands de la société Zink Feuerwerk. Tout s'est déroulé dans l'ordre et la police n'a rapporté rien de fâcheux. Seul problème : la circulation qui s'est faite fort lourde. Le prochain spectacle aura lieu mercredi et sera présenté par l'Australie.

Les religieux canadiens interviendront dorénavant en matière de justice sociale

Jean-Pierre Proulx

LA CONFÉRENCE religieuse canadienne (CRC) a décidé au cours de son assemblée générale, qui s'est terminée hier à Montréal, d'intervenir activement et publiquement sur les questions de justice sociale, de la paix et du respect de l'intégrité de la Création et de « se donner les moyens de la faire efficacement ».

Cet organisme regroupe quelque 400 supérieurs des communautés religieuses masculines et féminines du

Canada. Ils ont élu M. Guy Saint-Onge, frère de Saint-Gabriel, à la présidence et l'ont mandaté pour « être leur porte-parole dans l'opinion publique et auprès des autorités gouvernementales ».

Dans la même veine, l'assemblée générale a décidé de doter la CRC d'un service de communication moderne et adapté à la présence et au rôle des médias dans la société actuelle ».

L'assemblée générale a par ailleurs permis à quelque 200 jeunes religieux qui y avaient été spécialement invités, de faire valoir leur

point de vue. Ils ont plaidé en faveur de la création d'un secteur jeunesse au sein de la CRC.

Outre M. Saint-Onge à la présidence, l'assemblée a en outre élu soeur Odette Léger, n.d.c.s., à la vice-présidence, soeur Anne Harvey, s.c., comme secrétaire et le frère M. Jean-Marc Cantin, f.é.c. comme trésorier.

Par ailleurs, une nouvelle secrétaire générale permanente, soeur Henriette Laliberté, c.s.c., remplace le père Albert Dumont, o.p. qui quitte son poste après 18 ans.

3000 architectes réunis à Montréal

Mario Gilbert
de la Presse Canadienne

PLUS DE 3000 architectes du monde entier ont convergé, ce week-end, pour participer au 17e congrès de l'Union internationale des architectes (UIA). Le congrès se tient pour la deuxième fois seulement en Amérique du Nord, depuis celui de Mexico, en 1960.

Les architectes se pencheront à partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 1er juin, sur les grands enjeux qui confrontent leur profession à l'aube du prochain siècle, lors de ce congrès intitulé *Cultures et technologies*.

Au cours de 66 ateliers, on parlera des rapports entre l'architecture et la politique, la société, le territoire, la tradition et l'éducation. Mais on se penchera aussi sur les nouveaux instruments avec lesquels les architectes doivent composer: l'informatique, les communications, les nouvelles technologies.

Les organisateurs, comme s'ils avaient voulu mettre Montréal sur la

carte du monde, ont préparé une *Déclaration de Montréal*, qui sera présentée aujourd'hui, puis revue et corrigée au cours de la semaine par les congressistes, et adoptée lors de la plénière de clôture, vendredi.

Le secret le plus total entourait, hier, le contenu de cette déclaration concoctée par un comité d'architectes canadiens, et revue par les membres du conseil d'administration de l'UIA et par les conférenciers invités au congrès.

Mais d'après quelques conversations de couloir glanées au vol, il est permis de croire que cette déclaration de Montréal établira clairement le rôle des architectes dans le dossier de l'environnement, de plus en plus à la mode. Une sorte de code d'éthique du bon architecte, en somme, vis-à-vis de l'environnement. Un récent symposium consacré à l'environnement, tenu à Montréal il y a quelques années, avait d'ailleurs adopté sa *Déclaration de Montréal*.

Les organisateurs ont aussi pensé réunir autour de la même table des personnalités des milieux politique, culturel et scientifique, qui « diront

leur quatre vérités aux professionnels ». Des non-architectes, en fait, qui témoigneront de leur insatisfaction et de leurs attentes pour l'architecture de l'avenir. L'agronome écologiste René Dumont amorcera le débat.

Le Comité international des critiques d'architecture organise aussi sa séance de « bras de fer » en présentant les réalisations architecturales les plus controversées, ses « Prix citron », en quelque sorte.

Si les architectes semblent jouer l'auto-flagellation de si bonne grâce, c'est que les accusations et le mécontentement fusent de toutes parts et de plus en plus. Mais selon le président du congrès, M. Paul-André Tétrault, l'architecte n'est pas le seul responsable.

« On nous demande de faire de la bonne architecture, sauf que la commande initiale est souvent médiocre. Il faut faire comprendre à la population qu'il vaut la peine d'investir un peu plus, même si ça peut paraître cher au départ, si on pense que c'est réparti sur 100 ans », a-t-il expliqué.

Meech: les leaders d'affaires albertains croient les menaces de leurs collègues du Québec

EDMONTON (PC) — La mort de l'accord du lac Meech serait catastrophique pour l'Alberta tout comme pour le Canada, croient les leaders d'affaires de cette province des Prairies.

M. Jim Fargie, président de Western Archid et directeur pour l'Alberta de l'Association des manufacturiers canadiens, revient tout juste de la conférence de l'association qui se déroulait au Québec. Ce qu'il y a entendu l'inquiète.

Les hommes d'affaires du Québec sont sérieux au sujet de leur retrait du Canada si l'accord échoue, a expliqué M. Fargie. Et si le Québec s'en va, les gens de l'Ouest en souffriront.

« La fragmentation du Canada dans un monde où les barrières économiques tombent et où de larges zones de commerce s'établissent ne fait aucun sens », a-t-il déclaré.

La compagnie de M. Fargie vend des poutres de bois d'un bout à l'autre du Canada. Il a été étonné de la force du sentiment pro-indépendantiste au Québec.

« J'ai été surpris de voir combien leur position s'était durcie depuis 1980 et comment ils peuvent fonctionner seuls, a expliqué l'homme d'affaires. Ils sont très forts économiquement. »

Ce que les manufacturiers canadiens-anglais ne vendent pas aux États-Unis, ils le vendent domestiquement. Mais ce que le Québec ne vend pas aux États-Unis, il le vend sur le marché international, a déclaré M. Fargie.

M. Bob Farair, un autre directeur d'association, a dit que si le Québec se sépare, « nous ferions du sur place pour les 20 prochaines années. Comment faites-vous pour partager le fleuve Saint-Laurent ou les Forces armées ? »

Lors d'une entrevue, il y a deux semaines, l'ancien premier ministre albertain Peter Lougheed a déclaré que les investisseurs éviteraient le Canada si le pays tombait en morceaux : « Cela se traduirait par un assèchement du capital d'investissement et par des taux d'intérêts élevés. Il s'agirait d'un gros prix économique à payer. »

M. Val Vaillant, vice-président de Marginal Investments, d'Edmonton, qui surveille plus de 400 millions \$ en investissements, a également considéré l'impact économique de la séparation du Québec.

« Du point de vue de l'Alberta, nous devons nécessairement être vigilants en ce qui concerne les taux

d'intérêt, a-t-il déclaré. La séparation causerait de l'incertitude dans le marché des capitaux. Les taux d'intérêt, à cause de ce climat d'incertitude, sont déjà de 1 % plus élevés. »

« Si Meech passe, son effet sera immédiat et les taux d'intérêt baisseront, a évalué M. Vaillant. Si Meech échoue, l'Alberta, comme tout le Canada, sera perçu comme un endroit où le rendement de l'investissement est peu sûr. »

Par ailleurs, les francophones de l'Alberta savent que l'Accord du lac Meech n'est pas parfait, mais ils sont tout de même prêts à le supporter, croient les leaders de la communauté francophone.

M. Georges Ares, directeur de l'Association canadienne-française de l'Alberta, dit que l'accord gardera le Québec à l'intérieur du Canada et assurera l'avenir des minorités francophones à l'extérieur du Québec.

Mais M. Ares pense également que les droits des minorités linguistiques seraient bien mieux servis par la résolution d'accompagnement du premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna ou par quelques propositions du comité des Communes sur le lac Meech.

« Ces mesures auraient dû se retrouver dans l'accord dès le départ, a déclaré M. Ares lors d'une entrevue.

Si l'accord est ratifié avant la date fatidique du 23 juin, il y aurait un très mince espoir que les droits des mi-

norités linguistiques soient négociés plus tard, a indiqué M. Ares.

M. Jean-Antoine Bour, doyen de la faculté de langue française de l'Université de l'Alberta, pense que l'accord ne peut que réconcilier les anglophones et les francophones.

« Le document n'est pas menaçant et c'est suffisant pour entrevoir des choses positives », a poursuivi M. Bour. « Il peut être également utilisé pour voir de mauvaises choses, mais ça serait tourner en rond. »

La possibilité que l'accord échoue et que le Québec quitte le Canada laisse M. Bour « plus qu'un peu angoissé ». Un échec ne serait qu'un autre pas vers l'isolement des minorités linguistiques du pays, a-t-il ajouté.

M. Ares blâme en partie le premier ministre Don Getty pour cet isolement. Malgré un jugement de la Cour suprême il y a deux ans, son gouvernement n'a toujours pas accordé aux francophones le contrôle sur le système scolaire de langue française.

« Le premier ministre Getty parle du besoin d'être généreux avec le lac Meech, mais il devrait commencer par être lui-même généreux avec ses minorités francophones. »

« C'est le message le plus clair et le plus fort qu'il pourrait donner aux gens du Québec. Sans cela, le message que les Québécois recevront est : Vous ne voulez pas de nous. »

Les otages américains au Liban seraient en mauvaise santé

MAILDEN, Massachusetts (AP) — L'ancien otage américain Frank Reed a affirmé hier à Boston que les six Américains encore détenus au Liban étaient « malades ».

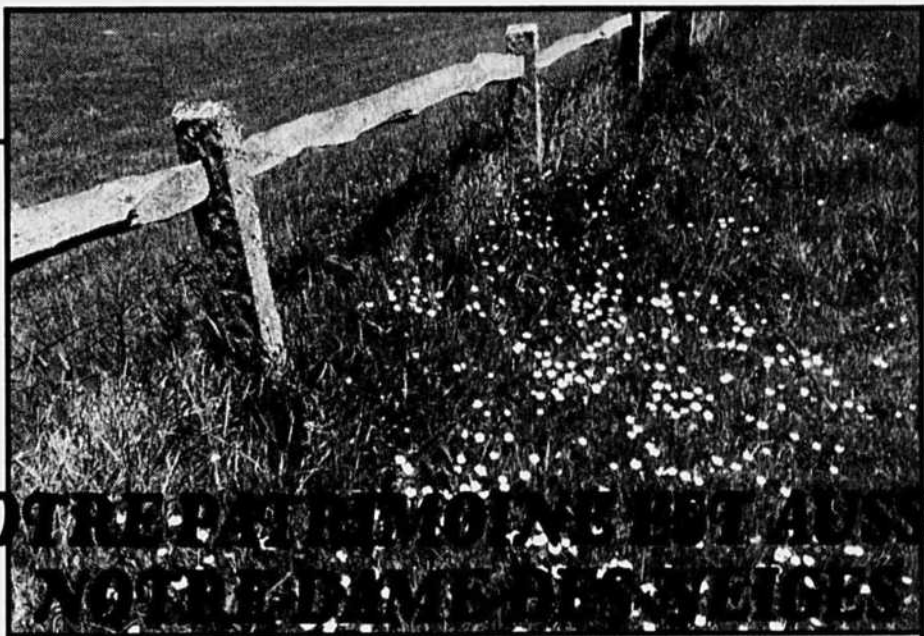
« Terry Anderson ne va pas bien. Thomas Sutherland non plus. Ils sont malades. Je vous jure qu'ils sont malades. Il ne faut pas les oublier », a-t-il lancé à son arrivée à l'aéroport de Boston, où il a retrouvé avec émotion sa vieille mère de 91 ans, trop faible pour avoir pu le rencontrer auparavant, et qu'il n'avait pas revue depuis huit ans.

Ce week-end, nous célébrons la mémoire des morts qui se sont battus pour notre pays. Espérons que nous ne serons jamais obligés de

créer une commémoration pour les otages qui sont morts ou qui vont mourir », a ajouté Frank Reed, libéré le 30 avril après 30 mois de captivité au Liban.

Les déclarations de l'ex-otage contredisent l'optimisme dont il faisait preuve le 6 mai dernier, lorsqu'il déclarait à la presse que les otages « avaient l'air en pleine forme physique ».

Six Américains sont toujours détenus au Liban : Terry Anderson, Thomas Sutherland, Joseph Cicippio, Edward Tracy, Alan Steen et Jesse Turner. Les ravisseurs détiennent également quatre Britanniques, deux Allemands de l'Ouest, deux Suisses, un Italien et un Irlandais.



NOTRE-DAME-DES NEIGES À

• Ludger DUVERNAY 1799-1852 Fondateur de la Société St-Jean-Baptiste	• Marie TRAVERS (La Bolduc) 1894-1941 Chanteuse populaire	• Treflé BERTHIAUME 1848-1915 Président du journal La Presse
--	---	--

Depuis sa fondation, en 1855, la corporation sans but lucratif de Notre-Dame-des-Neiges est au service de notre communauté, au cœur même de notre ville. L'institution s'est adaptée à son époque et offre maintenant de nouveaux services pour répondre aux besoins du public, comme par exemple :

- Mausolées
- Colombarium
- Choix d'urnes funéraires
- Crématorium
- Contrats de pré-arrangement

et prochainement

- Transport des défunts, du lieu de décès à Notre-Dame-des-Neiges, pour les familles ne souhaitant pas d'exposition.

NOTRE-DAME-DES NEIGES
4601, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

la vie devant nous

Drôle de victoire

OTTAWA (PC) — Tout cela avait été salué, plus tôt cette année, comme une victoire pour les environnementalistes, mais le cas de la rivière Oldman commence à être un peu moins réjouissant.

Malgré un jugement de la cour qui ordonnait une évaluation environnementale complète du barrage de la rivière Oldman, en Alberta, le projet sera vraisemblablement complété avant qu'elle ne soit faite, a indiqué le Bureau fédéral de révision environnementale.

Donc, pour satisfaire le jugement de la cour, on s'attend à ce qu'un panel indépendant de révision se penche sur l'aspect de fonctionnement du barrage, a déclaré M. David Marshall lors d'une entrevue depuis Vancouver.

« Le réservoir ne sera pas rempli avant le printemps prochain, ce qui donne beaucoup de temps au panel pour en arriver à quelques recommandations pour permettre au barrage de fonctionner de la façon la plus recommandable sur le plan du respect de l'environnement. »

Un panel indépendant de révision a habituellement le choix de recommander qu'un projet ne se poursuive pas. Mais des membres du panel se sont fait dire qu'ils auront à composer avec un projet terminé, a indiqué M. Marshall. Les membres du panel n'ont pas encore été désignés.

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



soirée

relations

CHRISTIANISME ET NOUVEL ÂGE: POINTS DE RENCONTRE — POINTS DE RUPTURE

Nouvel Âge. L'expression fait maintenant partie de notre vocabulaire social. Cependant, la réalité qu'elle recouvre reste encore très vague, souvent confuse, sinon contradictoire.

Que retrouve-t-on dans la vaste mouvance du Nouvel Âge? Sur quels concepts clés s'appuie-t-il? Quel discernement exige-t-il des chrétiens et des chrétiennes? Existe-t-il des points de rencontre entre le Nouvel Âge et le christianisme? Des points de rupture?

Pour répondre à ces questions, et à celles que vous voudrez leur poser, nous avons invité:

M. Alain Bouchard, professeur de sciences religieuses
M. Georges Convert, Mission ouvrière Pierre et Paul
M. André Fortin, éducateur
M. Yvon Lepage, directeur du C.I.N.R.

**LE LUNDI 28 MAI 1990, DE 19H30 À 22H00
À LA MAISON BELLARMIN
25 OUEST, RUE JARRY, MONTRÉAL
TÉL.: 387-2541**

**L'ENTRÉE EST LIBRE!
CETTE SOIRÉE EST ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC SENTIERS DE FOI**

À lire dans le prochain numéro de la Revue (juillet-août 1990):
Entrevue avec Claude Castonguay: La santé au Québec
Mouvements populaires et dictatures en Afrique / La nouvelle donne en Europe / Les immigrants à l'école.

25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6 tél.: (514) 387-2541

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La Hongrie rompt pour de bon avec son passé communiste

BUDAPEST (AFP) — Le Parti socialiste hongrois (PSH-ex-PC), successeur, depuis son sabotage en octobre dernier, du parti communiste au pouvoir pendant quarante ans, a décidé de s'orienter vers la social-démocratie et de rompre définitivement avec son passé communiste, au cours de son Congrès de deux jours qui devait se terminer hier soir à Budapest.

M. Gyula Horn, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement communiste puis socialiste, élu hier matin nouveau président du PSH, a déclaré lors d'une conférence de presse que le Congrès du PSH avait « opté pour les valeurs social-démocrates et conduira sa politique dans ce but ».

« Nous avons clos l'étape qui a souvent été exploitée par nos adversaires, à savoir que nous ne sommes rien que la continuation du PC. Nous ne pouvons plus désormais être identifiés à cela », a-t-il ajouté.

Signe extérieur de cette volonté

de transformation radicale : les travaux du Congrès ont été pour la première fois ouverts au public contrairement au strict huis clos observé lors des précédentes assemblées du parti.

Au dernier congrès du parti en octobre 1989 le PC s'est sabordé et transformé en PSH. À la suite de ce changement le PSH qui ne compte plus que 50 000 membres contre plus de 700 000 pour l'ancien PC, n'a obtenu aux élections du 8 avril dernier qu'environ 10 % des voix ce qui l'a contraint à passer dans l'opposition au Parlement avec 33 sièges seulement sur 386 alors qu'un gouvernement conservateur a été investi mercredi dernier.

M. Horn a par ailleurs révélé que le PSH avait d'ores et déjà « des contacts » avec l'Internationale Socialiste (I.S.) à laquelle le parti souhaitait adhérer après un certain temps.

Au cours du Congrès les 400 délégués ont adopté un statut qui stipule que tout membre du parti doit reconnaître les principes de

l'I.S. Le PSH s'est en outre déclaré prêt à coopérer avec les syndicats et toutes les forces qui reconnaissent les idées de la social-démocratie européenne.

M. Horn a en outre souligné qu'il fallait à présent définir le rôle du PSH en tant que parti d'opposition au Parlement.

M. Imre Pozsgay, ancien ministre d'Etat membre de la présidence du PSH et chef de sa fraction parlementaire, a pour sa part déclaré que celle-ci adoptera face au gouvernement une attitude « critique mais sans aspirer à se départager du gouvernement si ses prises de position correspondent aux intérêts de notre parti ».

Le Congrès du PSH a également procédé à un rajeunissement de sa direction qui s'est traduit d'une part par le remplacement de M. Rezső Nyers, 67 ans, par M. Horn, 57 ans, à la tête du PSH et de l'autre par l'élection au présidium de 11 membres de deux jeunes cadres de moins de 40 ans, M.M. Imre Szekeres, 39 ans et György Janosi, 36 ans.

La France continue de renforcer sa présence militaire au Gabon

LIBREVILLE (AFP) — Un calme précaire a régné hier à Port-Gentil, l'important centre pétrolier du Gabon où des groupes de manifestants armés n'en continuaient pas moins à déambuler dans les rues et où la France a décidé samedi de renforcer une nouvelle fois sa présence militaire.

L'équivalent d'une compagnie de la légion (soit une centaine d'hommes) est ainsi arrivé de France, portant à 500 hommes environ le nombre de militaires français dans cette ville. En quelques jours, les effectifs militaires français au Gabon sont donc passés de 600 à 1000 hommes, selon des sources françaises.

Parallèlement à l'arrivée de renforts de militaires, les dépôts de Français résidant au Gabon ont connu leur apogée samedi et l'on estimait hier soir à 2000 environ le nombre de ceux qui avaient opté pour le retour, les candidats au départ se faisant plus rares.

La seule ville de Port-Gentil s'est vidée à elle seule de près de deux tiers des ressortissants français, qui étaient 2500 à l'origine. La situation dans cette ville, qui a connu depuis mercredi de violentes émeutes, était

qualifiée dimanche de « mouvante » par les observateurs sur le terrain.

Outre les militaires français, qui affirment se limiter strictement à la protection des biens et des personnes de leurs ressortissants, mais qui n'en sont pas moins omniprésents en de nombreux points de la ville, les militaires gabonais ont, pour leur part, affirmé hier à l'AFP « contrôler la situation ». Ils ont précisé que les 11 points névralgiques de la ville (centrale électrique, terminal pétrolier, installations de l'aéroport, etc...) étaient « sous leur contrôle ».

Face à ces deux forces associées, des militants du Parti gabonais du progrès (PGP, opposition) n'en continuent pas moins de manifester chaque soir par centaines pour protester contre la mort d'un de leurs dirigeants, M. Joseph Rendjambe, dans des conditions qu'ils qualifient de « suspectes ».

Ce dernier avait été trouvé mort dans une chambre de l'hôtel Dowe de Libreville, dans la nuit de mardi à mercredi, et ce décès avait déclenché de violentes manifestations, sans précédent au Gabon, de nombreux édifices publics et privés ayant été brûlés ou détruits.

Le rapport d'autopsie n'avait toujours pas été rendu public dimanche et les obsèques ont été reportées, les autorités redoutant de nouvelles flambées de violence.

Samedi soir, l'envoyé spécial de l'AFP à Port-Gentil a ainsi pu voir un groupe de mille sympathisants du PGP, le front fermé de rouge et de noir en signe de deuil, arpenter les rues de la ville en scandant des slogans hostiles au président gabonais, M. Omar Bongo.

Enfin, d'autres manifestants, jeunes pour la plupart et souvent armés

de fusils de chasse, de machettes ou de bâtons, investissent périodiquement certains quartiers populaires de la ville à la recherche des rares vitrines de magasins encore susceptibles d'être pillées.

Indépendamment de la situation à Port-Gentil, où l'aéroport a été déclaré « aéroport militaire » samedi soir et interdit à tout trafic civil jusqu'à nouvel ordre, le calme a régné durant tout le week-end à Libreville où l'on a appris que le chef de l'Etat devait présider dimanche après-midi un conseil des ministres extraordinaire afin d'examiner la situation qui prévaut dans le pays.

Sur le plan politique, tout paraît bloqué : cinq ministres, qui s'étaient rendus samedi à Port-Gentil dans l'espoir d'ouvrir des « négociations » avec des membres du PGP pour tenter de trouver un terrain d'entente en vue de la normalisation de la situation, sont rentrés à Libreville sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré.

Sur le plan économique, la situation n'est guère meilleure : l'annonce de l'évacuation, samedi, de la quasi-totalité du personnel expatrié d'Elf-Gabon (filiale de la compagnie française Elf-Aquitaine) a suscité une vive émotion dans les milieux dirigeants gabonais et dans les milieux diplomatiques français.

Quarante cadres expatriés sur 230 sont restés sur place pour assurer la maintenance, a-t-on appris hier après d'Elf-Aquitaine à Paris.

Cette décision, estimait-on, qui implique l'arrêt complet de l'exploitation du pétrole gabonais par cette compagnie, porte un rude coup à l'économie du Gabon déjà fortement mise à mal par plusieurs journées d'émeutes.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

ST-LAMBERT Rue Riverside. Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, 10 000 pi.ca., 169 000 \$ 659-6054.

105 Propriétés à louer

MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coin-du-Banc, Percé, Gaspé, 4 c.c., style et ameublement d'époque. Sem. ou mois (418)385-2639 ou soir 782-5115.

113 Propriétés à revenus à vendre

VENTE exceptionnelle, départ à l'étranger. Longuevue quadruplex. Très bon prix 376-3529.

118 Copropriétés à vendre

C.D.N. près U de M et hopitaux, spacieux, éclairé 3/1, rénove, dernier étage, 85 000 \$. Jacqueline Pilon, 739-1598, imm. Outremont crv.

121 Condos à louer

CÔTE STE-CATHERINE, face à la montagne 4 1/2, 750\$. Loft, bain tourbillon, 9005 \$/Jr 389-1429, sr 747-4443.

122 Condos à vendre

MONTREAL-NORD, 6900 Gouin, 18e étage, 4 1/2, 2 s/bains, foyer, garage, 30 juin, 145 000 \$ 521-6654.

125 Chalets à louer

ST-ADOLPHE, bord de l'eau, maison canadienne, 4 c.c., 3 étages, 6000\$ Option d'achat si désiré. 538-3792.

137 Maisons de campagne à louer

7 1/2 - App. compl. meublé, (literie, vaisselle, etc.), Lac O'Malley, Austin (10 min. Magog). Terrain 18 acres, lac privé 2 foyers. Recherche bal longue durée. Libre hier jeudi 514-658-2179 — 514-297-4627

160 App. et log. à louer

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

168 A vendre hors frontalières

REPUBLIQUE DOMINICAINE Condos, terrains, semaines de vacances 466-2158.

169 Automobiles à vendre

VENEZUELA: Condo 3 1/2, près de la mer, site enchanteur, très bon prix. M. T. Vézina, 655-3555.

170 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

171 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

172 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

173 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

174 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

175 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

176 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

177 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

178 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

179 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

180 Automobiles à vendre

3 1/2 rénove à neuf au 1260 Bergand Ouest, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur fournis si désiré 450\$/mois Sur rendez-vous.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TELEPHONE

286-1200

251 Bureaux à louer

A MONTREAL-NORD A voir absolument. 1 300 pi.ca., chauffé, éclairé. Idéal pour clinique ou bureau. Services disponibles. Possibilité d'aménagement. Prix à discuter. 322-3250.

252 Bureaux à louer

AHUNTSIC, métro Sault, 850 pi.ca., rez-de-chaussée, récepteur, s/d attente, 2 bur. fermes. 322-9642.

253 Bureaux à louer

BUREAU A LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 \$/mois, chauffé et électrique. 525-4569.

254 Bureaux à louer

BUREAU 1600 P.I.C.A. Avec terrain clôturé, 2395 ARCAD, près Hochelaga - Tunnel H. Lafontaine, 251-1415.

255 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE Bureaux neufs avec s-conférences et climatisé. Sous-location. 386-0245

256 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE 425 Ouest de Maisonneuve, 800 pi.ca., climatisé, chauffé, électricité inclus. 844-8865.

257 Bureaux à louer

IDEAL PROFESSIONNEL ou indépendant. Local de 600 à 1 000 pi.ca., prix à débattre. 484-4044.

258 Bureaux à louer

IDEAL PROFESSIONNEL Bureaux luxueux à louer rue LAURIER OUEST.

259 Bureaux à louer

JOUR: 682-8882 SOIR: 682-9263

260 Bureaux à louer

LAVAL Edifice « Coopérants » Sous-location, 2 000 pi.ca., bureau exécutif. 337-7743.

261 Bureaux à louer

OUTREMENT 1203-07 Van Horne, bureaux rénovés, luxueux, spacieux, libre imm. 276-7181, 272-0351.

262 Bureaux à louer

PROFESSIONNEL/COMMERCIAL, 800 pi.ca., rénove, Clark/Prince-Arthur, 848-9494.

263 Bureaux à louer

RUE LAURIER O. près Hutchison, 3e étage, 620 pi.ca. divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 650\$, 271-1399.

264 Bureaux à louer

UN NOTAIRE de Côte-des-Neiges offre à partager ses bureaux avec professionnels. 731-7886

265 Bureaux à louer

ENTREPOT Salles de montre et bureaux, boulevard Métropolitain, St-Léonard. 324-3423

266 Bureaux à louer

IDEAL POUR salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté. RUE ST-DENIS. Nouveau concept. Pour info: 849-8409.

267 Bureaux à louer

IDEAL PROFESSIONNEL, Bordeaux/Bellechasse, local rénové bureau avec s/sol, tapis, cuisinette ET salon de coiffure à louer avec s/sol. 25 X 46, aménagement à vendre. 335-2592.

268 Bureaux à louer

LOCAL SEMI-COMMERCIAL, St-Denis et CHARRIER, 2e étage, 1000 pi.ca., à aménager. 491-2901, Cécile Legault.

269 Bureaux à louer

AUTEUIL - LAVAL: 3010 Montée St-François. A louer: Bureau 560 pi.ca., garage 40 X 60, terrain 60 000 pi.ca. clôturé, près la 440. 3 milles Pont Pie IX. 622-8410

270 Bureaux à louer

AGENCE REDFERN 932-7314 Ménages, gardes d'enfants et préposés (es)

271 Bureaux à louer

551 Déménagement A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

272 Bureaux à louer

695 Automobiles à vendre

273 Bureaux à louer

695 Automobiles à vendre

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquer avec M. André Leblanc au 844-7531 entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

599 Offres de services



SABLON

Service de café

Toutes marques de café. Demandez votre prime avec votre premier achat. Nous fournissons la cafetière au besoin.

636-0526

cette semaine 5 caisses pour le prix de 4 caisses

25-05-90

551 Déménagement

AAA DÉMÉNAGEMENT Bas prix, boîtes fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

552 Déménagement

BEAUCOUP DE DISPONIBILITÉS, déménageurs qualifiés, assurance, local et longue distance. Claude, 383-2722.

553 Déménagement

DÉMÉNAGEMENTS dans Montréal et environs. Assuré. Très bon prix. 324-0158, 321-2429.

554 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

555 Déménagement

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

556 Déménagement

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS A bas prix, avec assurances. 593-6330.

557 Déménagement

BONJOUR! C'est le printemps. Spécial pour patios, piscines. RENOVATION GÉNÉRALE. W. Blanchette, 677-8108.

558 Déménagement

M.L. GN ENR., menuiserie, salle de bains, patio, balcon, aluminium, 526-3287, 526-2661.

559 Déménagement

SABLAGE DE PLANCHER Finition Varathane ou cristal. 321-1069, Fernand Cloutier.

560 Déménagement

SPECIALISTE en réparations intérieures et extérieures, cuisine en mélamine. 33 ans d'expérience. 561-4658.

561 Déménagement

ATTENTION! NOUVEAU! Technique Do-It-Yourself. Régénère la peau et métabolisme en 21 jrs, permet désintoxication! 845-3649, Stéphane.

562 Déménagement

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen, douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

563 Déménagement

691 Occasions d'affaires

692 Occasions d'affaires

• • • MERCEDES BENZ • SUPER STRECH • avec portes • GULL WING • UNIQUE! 416-289-0757.

693 Occasions d'affaires

695 Automobiles à vendre

694 Occasions d'affaires

695 Automobiles à vendre

695 Occasions d'affaires

695 Automobiles à vendre

696 Occasions d'affaires

695 Automobiles à vendre

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR

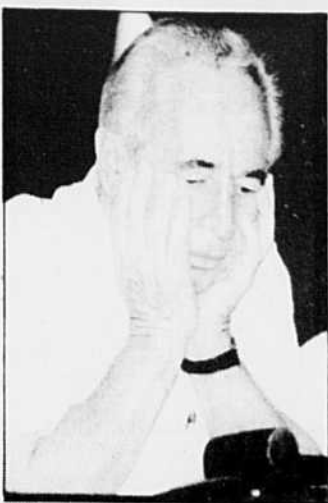
TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Shimon Peres

L'entourage de Peres mis en cause

JERUSALEM (AFP) — La commission de contrôle du parti travailliste israélien a critiqué la campagne électorale du parti lors des législatives de novembre 1988, mettant notamment en cause l'entourage du numéro un Shimon Peres.

Dans un rapport publié hier à Tel-Aviv et portant sur les causes de l'échec du parti à ces élections, la commission de contrôle s'adresse en premier lieu à l'entourage du numéro un du parti Shimon Peres qui n'est pas lui-même nommé mis en cause.

Le rapport préconise des élections « primaires » au sein du parti travailliste pour la nomination du président du parti, actuellement M. Peres.

« Le problème essentiel pour le parti travailliste n'est pas technique ou administratif mais celui de trouver des alliés politiques pour relancer le processus de paix », a déclaré M. Peres lors d'une réunion spéciale du comité central travailliste à Tel-Aviv, consacrée à l'étude du rapport, indique la radio israélienne.

Un autre dirigeant travailliste Ezer Weizman, ancien responsable de la propagande aux élections de 1988, a réaffirmé de son côté que le parti devait « jouer cartes sur table » et dire « carrément à l'lecteur qu'Israël doit négocier avec l'OLP ».

L'ancien ministre de la Défense Yitzhak Rabin a exclu, en revanche, tout dialogue avec la centrale palestinienne.

« Le seul moyen pour reprendre les rênes de l'Etat est de gagner des voix de l'électorat de droite », a souligné M. Rabin, qui a contesté le leadership de M. Peres.

Le président de la commission de contrôle, M. Yoram Lass, avait démissionné il y a quelques jours à la suite de vives critiques qui ont suivi la publication de ses travaux.

M. Lass avait accusé l'entourage de M. Peres d'avoir « privilégié la personnalité du leader travailliste au détriment de la ligne idéologique ».

Le parti travailliste (39 sièges) avait perdu huit mandats aux élections de 1988, au profit de l'opposition de gauche (quatre mandats), des partis religieux et de droite.

Inquiétudes en Bulgarie

SOFIA (AP) — Le gouvernement bulgare a annoncé hier qu'il allait renforcer les mesures de sécurité dans le pays à l'approche des élections libres du 10 juin prochain.

Le gouvernement a justifié cette décision en expliquant que des actes de violence avaient été commis ces derniers jours dans le cadre de la campagne électorale.

« Le dur combat politique dans le pays a conduit à des violations de la loi et de l'ordre public », a déclaré dans un communiqué le ministère de l'Intérieur sans donner davantage de détails.

« Les forces de sécurité agiront sans concession contre ceux qui violent les lois », a ajouté le ministère.

Samedi, une manifestation de soutien au Parti socialiste bulgare, ex-Parti communiste, a rassemblé environ 100 000 personnes à Sofia. Aucun incident n'a été signalé. Au cours de cette manifestation, le premier ministre Andreï Lukanov a affirmé que le pouvoir était déterminé à organiser des élections honnêtes.

Bush et Gorbatchev se relancent sur l'adhésion de l'Allemagne à l'OTAN

KENNEBUNKPORT, Maine (AFP) — Le président George Bush, s'adressant au peuple soviétique à quelques jours du sommet de Washington, a déclaré que les pressions de Moscou sur les pays baltes empêchaient les États-Unis de faire preuve d'une « totale ouverture » pour soutenir les réformes soviétiques.

« Je dois faire comprendre (au président soviétique Mikhail Gorbatchev) que tout président américain sera limité tant que l'auto-détermination ne sera pas visible » dans les pays baltes, a déclaré M. Bush dans une interview à la télévision soviétique réalisée jeudi à Washington et diffusée hier à Kennebunkport (Maine) où il passait un week-end de repos avant le sommet américano-soviétique (31 mai-3 juin).

« La menace du président soviétique de revoir ses positions sur le désarmement en cas de désaccord, persistant sur l'Allemagne est sérieuse », a par ailleurs déclaré hier le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft.

M. Gorbatchev a menacé vendredi de prendre en otage la détente en modifiant ses positions aux négociations sur le désarmement si l'Occident insistait pour que l'Allemagne réunifiée fasse partie du commandement unifié de l'Alliance atlantique.

« Je prends cela très au sérieux parce que je crois que les Soviétiques ont un vrai dilemme sur l'Allemagne », a déclaré M. Scowcroft sur la chaîne de télévision ABC.

Il a cependant estimé qu'en « fin de compte », l'URSS avait très peu de moyens de pression pour empêcher l'Allemagne de rejoindre l'OTAN, à moins de maintenir leurs troupes en RDA contre la volonté des Allemands de l'Est. C'est « un coût énorme qu'il ne sont probablement pas prêts à payer ».

« Mais je crois qu'ils sont en mesure, ou pensent qu'ils sont en mesure de créer des sérieux problèmes dans la classe politique » allemande, a-t-il ajouté.

Le président américain d'autre part réaffirmé qu'il tenterait de « convaincre » M. Gorbatchev que l'unification de l'Allemagne et l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN n'est « non seulement pas une menace pour l'Union soviétique, mais encore préserve le genre d'Europe stable dont l'URSS devrait se féliciter ».

Soulignant ces « différences » entre les États-Unis et l'URSS, M. Bush a estimé qu'il pouvait en parler « très franchement » avec M. Gorbatchev. « Je suis confiant que nous pouvons avoir une bonne et franche discussion (...) Et où il y a des différences, nous tenterons de les réduire », a-t-il dit.

M. Bush a assuré au peuple soviétique que les États-Unis étaient « raisonnables ». « Nous ne cherchons rien d'autre que la paix et la prospérité pour le peuple soviétique. Je dois en convaincre M. Gorbatchev », a-t-il dit.

Il a estimé que ses relations avec

M. Gorbatchev étaient « bonnes », mais a ajouté qu'il fallait attendre les entretiens de Washington pour en juger. « Il pourrait m'en vouloir à propos de certaines choses parce que nous avons des divergences », a-t-il déclaré.

Le président américain a souligné que la question balte était l'un des obstacles à la coopération avec l'URSS. « Nous avons des problèmes en ce qui concerne les pays baltes qui empêchent une ouverture totale », a-t-il déclaré, affirmant ne pas vouloir faire passer cette question à la trappe.

Les responsables américains ont lié à des progrès vers un dialogue entre Moscou et la Lituanie l'octroi à l'URSS de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) grâce à laquelle ce pays pourrait exporter plus facilement ses produits aux États-Unis. Le secrétaire d'État James Baker avait indiqué la semaine dernière que la MFN ne serait pas accordée à l'URSS lors du sommet de Washington.

Tout en réaffirmant son soutien pour la perestroïka (restructuration) engagée par M. Gorbatchev, M. Bush a souligné également que l'URSS devait entreprendre d'autres réformes avant qu'il soit possible d'avoir « un complet échange d'intérêts économiques » avec les États-Unis.

Le président américain a par ailleurs refusé de dire qu'il aborderait le sommet de Washington en position de force en raison des difficultés intérieures auxquelles M. Gorbatchev doit faire face. « Lorsque l'on s'assoit pour discuter avec un dirigeant mondial respecté, la question n'est pas de savoir qui est le plus fort, qui est le plus faible, qui a le moins de problèmes. La question est de reconnaître ses responsabilités ». Au sommet de Washington, a-t-il dit, « je ne ferai rien d'autre que de traiter le peuple

soviétique et son chef avec le respect qu'ils méritent ».

Le secrétaire d'État James Baker, interrogé par la chaîne de télévision CBS, a rappelé qu'en tant que puissance victorieuse en 1945, l'Union soviétique possédait « des droits sur l'Allemagne, ainsi que des responsabilités envers elle, et pourrait refuser de les abandonner ».

Le président soviétique a lui-même déclaré vendredi que « l'URSS pourrait par exemple rester là où elle est en ce moment avec ses forces ». « Ce serait une approche légitime », a-t-il dit.

Le président George Bush a déclaré samedi qu'il voulait convaincre M. Gorbatchev, qu'il reçoit du 31 mai au 3 juin, qu'une Allemagne unifiée ne présente pas une menace pour l'Union soviétique, mais avait reconnu que cela prendrait du temps. « Nous devrons essayer », a déclaré M. Baker sans prédire que c'était faisable.

« Une Allemagne membre à part entière de l'OTAN ne sera pas préoccupée par l'établissement de ses propres mesures de sécurité, et c'est très important pour l'Europe et l'Union soviétique », a-t-il souligné.

« Une Allemagne neutre serait plus menaçante (...) Elle devrait par exemple entamer un débat sur les armes nucléaires, ce qu'elle n'a pas à faire en tant que membre à part entière de l'OTAN », a-t-il dit. Il a estimé que l'URSS n'avait cependant pas encore dit son dernier mot sur l'Allemagne.

M. Alexandre Yakovlev, principal conseiller de M. Gorbatchev, avait répété auparavant à la chaîne de télévision NBC que Moscou voulait que l'Allemagne unifiée soit « politiquement comme la France ». La France fait partie de l'Alliance atlantique sans appartenir au commandement intégré de l'OTAN.

zina devant un congrès du SPD est-berlinois.

Le maire-gouverneur de Berlin-Ouest, Walter Momper (SPD), a annoncé lors du même congrès que le Sénat de Berlin-Ouest et la municipalité de Berlin-Est allaient désormais tenir en commun la « grande majorité » de leurs sessions.

M. Momper a souligné que l'abolition des contrôles inter-allemands nécessitait une harmonisation des

M. Scowcroft a prédit que la question allemande dominerait la rencontre au sommet. « Je crois que les questions fondamentales au sommet ne seront pas le désarmement. Les questions fondamentales seront la discussion sur la carte politique de l'Europe et accessoirement ce qui se passe en Union soviétique », a-t-il déclaré.

Le conseiller présidentiel a par ailleurs exclu que la clause de la nation la plus favorisée, qui assure à son bénéficiaire les plus bas tarifs commerciaux à l'importation, soit accordée à l'URSS pendant le sommet. « Il n'y aura certainement pas » d'accord sur ce point, a-t-il dit.

Washington subordonne l'octroi de cette clause à l'adoption d'une loi sur la liberté d'émigration en URSS et à un règlement du conflit entre Moscou et la Lituanie, qui a proclamé unilatéralement son indépendance. « La question lituanienne fait planer une ombre sur ce sommet », a déclaré M. Scowcroft.

Interrogé sur l'avenir de M. Gorbatchev, le secrétaire d'État James Baker a souligné qu'il avait renforcé ses pouvoirs en devenant président. Mais « la menace venue d'en bas est plus grande qu'auparavant » et M. Gorbatchev a des « problèmes extraordinairement difficiles » avec l'économie et les forces nationalistes dans les républiques, a-t-il estimé. « Les problèmes économiques sont absolument énormes », a déclaré de son côté M. Scowcroft.

Il a enfin réaffirmé qu'un accord sur les principaux points d'un traité START réduisant les arsenaux nucléaires stratégiques serait conclu lors du sommet. Les dernières négociations ont repris hier à Washington, la délégation soviétique étant arrivée trop tard samedi pour commencer les discussions le jour même.

règles aux frontières externes des deux États allemands.

Réagissant à l'annonce par un quotidien ouest-berlinois que les Polonais auraient bientôt besoin d'un visa pour se rendre à Berlin-Ouest, comme c'est déjà le cas pour eux depuis 1989 en RFA, le maire-gouverneur a indiqué que son Sénat souhaitait surtout une « union des conditions d'entrée » dans les deux États allemands.

Climat tendu au Libéria

ABIDJAN (AFP) — La situation militaire au Libéria empire de jour en jour pour le gouvernement du président Samuel K. Doe, où les rebelles, après l'attaque de la ville de Kakata, ne sont plus qu'à une cinquantaine de kilomètres au nord de Monrovia, la capitale de cet État d'Afrique de l'Ouest vers laquelle convergent hier matin des voyageurs refoulés.

En une semaine, les forces rebelles dirigées par l'ancien haut fonctionnaire Charles Taylor ont donc progressé de plus de 70 km vers la capitale, et elles circulent à peu près librement sur les deux tiers orientaux du pays, selon les différentes indications recueillies depuis Abidjan.

Le gouvernement a affirmé que ses forces avaient repris Buchanan, le grand port minéralier à une centaine de kilomètres à l'est de Monrovia, mais aucune confirmation de cette victoire n'a pu être obtenue. Il a aussi annoncé que ses forces avaient tué 350 rebelles à une centaine de kilomètres au nord de la capitale.

Ce bilan officiel, contesté par les rebelles, confirme que ces derniers progressent nettement et rapidement, qu'ils sont de plus en plus nombreux, et que les combats sont d'une grande violence, d'autant que les deux camps ne font pas de prisonniers.

Le gouvernement a invité dimanche matin, sur les radio nationale et religieuses, tous les soldats revenant des combats à se présenter à la caserne Barclay, à Monrovia, et les absents sont menacés des foudres du code militaire. Nombre de soldats ont répondu à l'appel, selon le correspondant de l'AFP.

Selon certaines sources à Abidjan, cet appel confirme que des soldats gouvernementaux désertent, démoralisés par la violence des récents combats qu'ils ont perdus. On signale aussi qu'une bonne centaine d'entre eux ont récemment trouvé refuge en Guinée.

 Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
Federal Environmental Assessment Review Office

LA COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE CHARGÉE D'EXAMINER LE CONCEPT DE GESTION ET DE STOCKAGE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

DES JOURS D'ACCUEIL SONT ORGANISÉS POUR EXPLIQUER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET LE CONCEPT DE GESTION ET DE STOCKAGE DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner le Concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire a organisé des jours d'accueil pour l'information du public aux mois de mai et juin, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. Des membres du secrétariat de la Commission seront à la disposition du public pour discuter du processus d'examen, du mandat de la Commission, des activités prévues et de l'aide financière pour les participants. Du personnel de l'Énergie atomique du Canada Ltée (EAEL) exposera des panneaux explicatifs et tiendra à la disposition du public de la documentation concernant la gestion des déchets de combustible nucléaire.

Ces jours d'accueil auront lieu dans les localités suivantes:

28 mai	Ville de Québec	Loew's Le Concorde	14:00 — 17:00	19:00 — 21:00
29 mai	Trois-Rivières	Hôtel des Gouverneurs	14:00 — 17:00	19:00 — 21:00
30 mai	Montréal	Le Centre Sheraton	14:00 — 17:00	19:00 — 21:00
31 mai	Montréal	Le Centre Sheraton	9:00 — 12:00	

Canada

Provincial		Le Mini		Quintissime	
Tirage du 90-05-25		Tirage du 90-05-25		Tirages du 90-05-21	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS		
3859034	1 000 000 \$	5 4 5 0 3	50 000 \$		
859034	10 000 \$	4 5 0 3	5 000 \$		
59034	1 000 \$	5 0 3	250 \$		
9034	100 \$	0 3	25 \$		
034	25 \$	0 3	5 \$		
34	10 \$				
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs		5 4 5 0 3	1 000 \$		
		5 4 5 0	100 \$		
		5 4 5	10 \$		

649		SELECT	
Tirage du 90-05-26		Tirage du 90-05-26	
4 8 9 39 40 46	11	1 6 11 15 32 36	34
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	2 2 020 538,00 \$	6/6	0 1 645 827,00 \$
5/6 +	8 112 229,70 \$	5/6 +	2 22 901,50 \$
5/6	210 3 269,40 \$	5/6	49 623,20 \$
4/6	13 621 96,90 \$	4/6	2 507 54,80 \$
3/6	281 107 10 \$	3/6	41 472 5,00 \$
VENTES TOTALES: 17 983 267,00 \$		VENTES TOTALES: 1 596 432,00 \$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 700 000,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 900 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE: 90-05-30		PROCHAIN TIRAGE: 90-06-02	

Extra		Ranco	
Tirage du 90-05-26		Tirage du 90-05-25	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
3 4 5 4 4 9	100 000 \$	1 4 8 10 13	
4 5 4 4 9	1 000 \$	14 21 33 36 40	
5 4 4 9	250 \$	43 46 49 51 55	
4 4 9	50 \$	58 59 60 61 66	
4 9	10 \$		
9	2 \$		
Prochain tirage: 90-05-23			

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INFO  TPS 1-800-267-6640

 Gouvernement du Canada
Government of Canada

Lundi au vendredi, de 9h à 17h
Appareil pour malentendants: 1-800-267-6650

AVIS PUBLICS

Mon nom est FAHYU LU domicilié à 1593 boul. St-Laurent, Montréal, Qué., H2Z 2S9, demande un changement de nom au Ministère de la Justice à FA Y LU.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GEOMAR INTERNATIONAL INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 7ème jour de mai 1990, sous le numéro 4275644.

Ce 23ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à YOGURT VILLE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 8ème jour de mai 1990 sous le numéro 4276081.

Ce 23ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 169334 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de THEFTFORD, le 10ème jour de mai 1990, sous le numéro 127108.

Ce 22ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION



DÉCÈS

Balthazar, docteur Elzéar
À l'Hôtel Dieu de Montréal, le 25 mai 1990, à l'âge de 91 ans, est décédé le docteur Elzéar Balthazar, époux de dame Laure Jolicoeur.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille, Lise Dumont, son fils, Louis, ses petits enfants, Lucie Dumont, Me Louis Dumont et Martin Balthazar, ses arrière-petits enfants, Philippe et Nicolas Mousmouche, parents et amis.

AVIS DE REQUÊTE POUR PERMISSION D'ABANDONNER LA CHARTE
AVIS est par les présentes, donné que la compagnie « LES ENTREPRISES KANITA INC. - KANITA ENTREPRISES INC. », demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 22 mai 1990.

Le président,
RUSSELL WARD

La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTREAL, sous le no 4274600, La Banque Continentale du Canada a rétrocedé et transféré de nouveau à NUNN BUSH CANADA INC., 8230 Boul. Montréal-Toronto, Montréal, Québec H4Y 1N1, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 5 juin 1985 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTREAL, sous le no 359192.

Fait ce 9ème jour de mai 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR DU QUÉBEC, NO. 740-02-000248-901, P.F. DIESEL, INC., demanderesse, vs. ANDRÉ LAMONTE, 16997, 16997 CANADA INC. défendeur. Le 7 juin 1990, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 8974 LE ROYER, en la cité ST-LEONARD, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Ensemble de salon en velours rose, four micro-ondes, ensemble de cuisine en bois blanc comprenant 4 chaises et 1 buffet, vit. de VHS Samsung et accessoires, horloge grand père en bois naturel (conditions: ARGENT COMPTANT, ETUDE, VALABLE & ASSOCIÉS, 987-7683, Montréal, le 23 mai 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 20 mars, 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CONSET CORP. a été enregistré au bureau d'enregistrement de MONTREAL, le 7ème jour de mai 1990, sous le numéro 4275642.

Ce 23ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

GARDEN LIFE INC. / VIE DE JARDIN INC.

AVIS est donné par les présentes que GARDEN LIFE INC. / VIE DE JARDIN INC., une corporation dûment incorporée sous la Partie 1A de la loi sur les Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, fera une demande à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec pour la dissolution de se Charles selon les provisions de la loi sur les Compagnies de Québec.

DATE ce 23ème jour de mai, 1990
GOTTLOB & STOCKS

Procureurs de GARDEN LIFE INC. / VIE DE JARDIN INC.

La présente est pour avis que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTREAL, sous le no 4274599, LA BANQUE LLOYDS DU CANADA a rétrocedé et transféré de nouveau à NUNN-BUSH CANADA INC., 8230 Boul. Montréal-Toronto, Montréal, Québec H4Y 1N1, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 4 février 1988 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de MONTREAL, sous le no 368335.

Fait ce 23ème jour de mai 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-188032-902

COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
DIVORCE
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
CLAUDE H. BERNARD

Partie demanderesse
c.

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à INGA BLACK de comparaître au greffe de cette cour situé au 101, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de Divorce a été remise au greffe à l'intention de INGA BLACK.

Lieu: Montréal
Date: Le 23 mai 1990

REAL PLOURDE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-188165-900

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
NA HAN CHAN

Partie demanderesse
c.

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Larry Joseph Girouard de comparaître au greffe de cette cour situé au 101, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Larry Joseph Girouard.

Lieu: Montréal
Date: Le 18 mai 1990

GISELE DE MADELEIN
Protonotaire adjointe

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SERVICES DE SÉCURITÉ EXPERT TECHNIQUES C.K. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 9ème jour de mai 1990, sous le numéro 4276521.

Ce 18ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 avril 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES NORCA LIMITEE/NORCA INDUSTRIES LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL, le 9ème jour de mai 1990, sous le numéro 4276520.

Ce 18ème jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-015828-903

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT
SÉRAPHIN MARCEAU, résident et domicilié au 444 rue Prieur Ouest, à Montréal, district de Montréal,

Partie demanderesse
c.

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PIERRE BRODEUR de comparaître au greffe de cette cour situé au 101, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de PIERRE BRODEUR (partie défenderesse).

Lieu: Montréal
Date: 22 mai 1990

GISELE DE MADELEIN P.A.

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION
AVIATION SARCOP INC.

Avis est par les présentes donné que AVIATION SARCOP INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé au 6869 est Métropolitain, St-Léonard. Le 30 mars 1990.

Conseiller juridique.

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie BOUFFARD, JONCAS ET ASSOCIÉS INC., constituée sous l'autorité de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies par certificat de continuation, s'adressera à l'inspecteur général des Institutions Financières pour demander la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 24 mai 1990

LINTEAU, LABERGE
Avocats

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-12-004525-906

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille-Divorce
EELINA HUOT,

Demanderesse
c.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Emile Moreau, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.

Une copie de la déclaration de divorce a été déposée, à son intention, au bureau de la direction générale des greffes, soit 1111, Jacques-Cartier Est, ville de Longueuil, district de Longueuil.

Faute par le défendeur, Emile Moreau, de comparaître dans le délai susdit, la demanderesse procédera à obtenir jugement par défaut contre vous dans cette cause.

MONTREAL, 18 mai 1990
YVAN ALLY, P.A.C.S.

Avis public

Bureau du Greffier

ORDONNANCE

Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 23 mai 1990, a édicté l'ordonnance suivante:

Ordonnance no 24

Ordonnance relative au "Rendez-vous international de théâtre jeunes publics" édictée en vertu du Règlement concernant les enseignes, panneaux-réclames et modules publicitaires (5128, modifié — article 41.1). CE 90 01826

Copie de cette ordonnance peut être obtenue au bureau du Greffier, bureau 16, Hôtel de Ville.

Hôtel de Ville
Montréal, le 24 mai 1990

Greffier de la Ville,
Léon Laberge

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

CTL.03038.F
le mardi 12 juin 1990

FOURNITURE DE 2156 PINCES DE SUSPENSION, 1058 BOULONS À OIL, 1800 MANCHONS COMPRESSIBLES, 890 PINCES À CÂBLE

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 000 \$

Prix du document: 25 \$

CMF.03004.A
le mardi 19 juin 1990

Centre résidentiel permanent LG-4

Territoire de la Baie James

CONSTRUCTION DE DEUX (2) RÉSIDENCES DE 48 UNITÉS CHACUNE

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: 25 \$

CTL.03037.F
le mardi 19 juin 1990

FOURNITURE DES CÂBLES ET QUINCAILLERIE DE LA CHAÎNETTE POUR LES PYLÔNES À CHAÎNETTE

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service intérimaire,
Achats et Contrats
Jean-Pierre Pilon

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTREAL

AVIS

Commission de l'environnement

SÉANCE PUBLIQUE

DATE:
31 mai 1990

HEURE:
19h00

LIEU:
Complexe Guy-Favreau

Centre des conférences
Salle des Saules

200, boul. René-Lévesque ouest
Niveau 00

Montréal, Québec
(Métro Place d'Armes)

La secrétaire de la Communauté,
Nicole Lafond

Renseignements: 280-3460

Montréal, le lundi 28 mai 1990

Appels d'offres

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUSSIONS 7671 et 7675

Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1-440, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$ (soumission groupe) et 35,00 \$ (soumission simple) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-3280

SOUSSIONS 7663

Module voirie et circulation, Section éclairage et signalisation, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2-320, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

Informations: 872-5779

NUMÉROS 7663 MONTANTS 50 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le greffier de la Ville
LÉON LABERGE

Hôtel de Ville,
Montréal, le 25 mai 1990

Les personnes intéressées peuvent se

Service des travaux publics

Appels d'offres

Soumissions

Date d'ouverture

7671

Construction d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'une conduite d'eau secondaire. (gr-30 Rue 571-1, -2, 575-3, -4, -5, -6, -7

7672

Reconstruction d'un pavage, et de trottoirs deux côtés (rue Shearer)

7673

Construction de pavage et de trottoirs et de conduits souterrains pour éclairage (ave Fernand-Gauthier)

7674

Reconstruction de trottoirs et construction de conduits souterrains pour éclairage sur différentes rues de la Ville de Montréal, (P.E.R. 1990 GR.XVII)

7675

Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire (ave Fernand-Gauthier)

7683

Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur les rues St-Patrick, Messier, Leclair, des Embûches, Parthenais, St-André et Ch. Côte St-Luc.

06 juin 1990

Les personnes intéressées peuvent se

Appels d'offres

Service des travaux publics

Appels d'offres

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

Service des travaux publics

30 000 Montréalais à l'assaut des musées

Marie-Paule Villeneuve

PLUS DE 30 000 Montréalais ont fait mentir, pour une journée, hier, les statistiques qui placent le Québec loin derrière la plupart des provinces en terme de fréquentation de musées.

La Journée des musées permettait de profiter de quatre circuits gratuits des principaux établissements culturels de la région immédiate de Montréal.

Attirant surtout les petites familles et les gens à la retraite, les visiteurs ont pu découvrir des musées moins populaires comme la maison Saint-Gabriel qui attire normalement 1500 visiteurs en un mois. Elle a accueilli ce nombre dans la seule journée d'hier.

L'éducation et le manque de spécialistes dans ce domaine seraient, en grande partie, responsables du manque d'intérêt des Québécois pour les musées, a pour sa part affirmé le ministre Marcel Masse qui rencontrait hier les conservateurs de musée au Château Dufresne.

« Je ne veux pas commenter le fait qu'on ne parle pas de la Journée des musées dans les écoles. Vous comprenez que cela me plairait dans une situation délicate. Je préfère garder ces com-

mentaires pour mes rencontres ministérielles. »

Il ne faut oublier que le Québec a reçu entre 1972 et 1984 moins de 20 % du budget total des musées au Canada. De plus, selon M. Jamin Farand, coordonnateur de la Journée des musées, le Québec occupe l'avant dernier-rang en terme de visiteurs après Winnipeg.

Par contre, depuis sa première année en 1986, la tournée des musées attire un nombre plus grand de participants chaque année. L'an dernier, elle avait atteint le nombre de 22 000 visiteurs.

Selon M. Guy Vadeboncoeur, conservateur du musée David M. Stewart de l'île Ste-Hélène, pour solliciter d'avantage d'intérêt dans le milieu, il faudrait reconnaître d'avantage le travail des bénévoles et adopter une politique fiscale qui avantagerait les petits musées.

Les structures administratives des petits musées qui n'ont seulement qu'une personne pour tout faire explique le fait que le Québec reçoive si peu.

« J'ai étudié des projets lorsque j'étais président des musées. Nous recevions des demandes de deux pages pour une subvention de 100 000 \$ et des dossiers de 25 pages pour une autre de 10 000 \$!

LA TÉLÉ CE SOIR

- ★ **Shaka Zulu.** L'ascension et le déclin d'un célèbre chef zoulou dans l'Afrique du Sud de la fin du 19e siècle. Premier de dix épisodes. R.-Q. 19 h.
- ★ **Staline.** Une série en trois parties retraçant la vie de Joseph Staline. PBS, 21 h.
- ★ **Nous nous sommes tant aimés.** Un film d'E. Scula avec N. Manfredi et V. Gossman. Trois amis de la résistance connaissent des sorts différents. R.-Q. 22 h.
- ★ **Les trois valses.** Comédie musicale de L. Berger avec Y. Printemps, P. Fresnay et H. Guisot. Récit d'idylles sur des valses de trois époques différentes. R.-C. 23 h 20.

Les Lions d'or de Venise

VENISE, Italie (AFP) — Les Lions d'or de la Biennale de Venise ont été attribués hier à l'Italien Giovanni Anselmo, pour la peinture, et aux Allemands Bernd et Hilla Becher, pour la sculpture, ont annoncé les organisateurs.

Le Prix 2000, décerné à un jeune artiste, est revenu à l'Anglais Anish Kapoor et le Prix des pays à l'Américaine Jenny Holzer et au pavillon des États-Unis.

Le jury, présidé par le critique d'art Gillo Dorfles, a également attribué quatre mentions d'honneur, au pavillon de l'Union soviétique, au pavillon du Nigeria et du Zimbabwe, à l'Allemand de l'Ouest Reinhard Mucha et à l'Italien Alighiero Boetti.

CHANTAL BEAUPRÉ La chanteuse dans son labyrinthe

Nathalie Petrowski

NOUS NOUS sommes assises dans une loge qui n'était pas plus grande qu'un mouchoir de poche. Chantal Beaupré s'y sentait plus à l'aise pour parler.

Elle était ici chez elle, parmi les fleurs, les télégrammes, les rouges à lèvres et les pots de crème. Je l'ai considérée un instant; un petit bout de femme de cinq pieds trois pouces, 100 livres, un petit bout de femme au visage de lune et au regard ardent.

Une chanteuse parmi d'autres ? Non, pas vraiment. Une chanteuse qui se veut poète mais qui sait, pour l'avoir vécu quotidiennement, que la poésie et le statut de poète sont encore réservés aux hommes qui le définissent.

Son corps était tellement menu et fragile que même l'étroitesse de la loge ne savait le faire grandir. Et pourtant... Lorsque Chantal Beaupré a ouvert la bouche, c'est un torrent d'émotions et d'opinions qui ont déboulé avec la fureur d'un volcan.

Elle avait beau être petite, elle voyait grand, au-delà des murs étroits des cases et des compartiments, là où le privé est politique, là où l'engagement passe par l'émotion avant la pondération des discours.

Installée au Quat'Sous depuis déjà deux semaines malgré les hauts cris des fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles qui ne comprennent pas qu'un récital de chansons est une forme de théâtre, elle espère faire lever le soleil et attirer les producteurs de disques de la ville qui la boudent depuis toujours. Son spectacle a été prolongé cette semaine et, si les producteurs ont autant de flair qu'ils le disent, ils devraient s'y précipiter.

À 35 ans, avec un passé d'actrice et d'ex-reine de la Ligue nationale d'improvisation (LNI), Chantal Beaupré veut aujourd'hui être un auteur-compositeur-interprète comme d'autres veulent être champion olympique, sauf que le mur contre lequel elle s'acharne est plus souvent qu'autrement un mur d'indifférence ou d'incompréhension.

Trop « heavy » disent les producteurs, pas assez commerciale et puis il manque un « hook » à ses chansons. Chantal Beaupré raconte ses déboires au pays des producteurs aveugles et sourds en se bidonnant.

Elle rit de bon cœur même si elle sait que ce n'est pas drôle parce qu'à chaque fois qu'elle se retrouve devant l'un d'entre eux, elle s'écroule, elle s'aplatit, elle perd tous ses moyens, elle file « trou de cul », comme elle dit.

Amère, pensez-vous ? Non pas amère. Décue quelques fois et révoltée le reste du temps. Car, si elle doute parfois de son talent, les autres, ses amis, ses alliés, sont toujours là pour l'aider, pour la convaincre de continuer.

Et ses alliés sont plus nombreux qu'on le pense, en commençant par Michel Tremblay qui l'a aidée à produire deux de ses spectacles précédents (*Tempête* et *Mères et Filles*), en continuant avec Pierre Bernard, le directeur artistique du Quat'Sous, et par Marie Bernard, sa directrice musicale, tous mieux placés qu'elle en terme de rayonnement dans le milieu, tous convaincus qu'un jour, la belle Chantal sera reconnue à son juste titre comme une artiste à part entière, une artiste avec un univers tellement personnel qu'y entrer, c'est risquer d'en ressortir un peu différent.

C'est risquer aussi d'être ému, touché et de renouer avec les blessures de l'enfance et le désarroi de l'adolescence, autant de lieux interdits par les commerçants de la chanson.

Adolescente, Chantal Beaupré l'est demeurée malgré ses 35 ans et les pressions sociales qui disent qu'à cet âge-là, une femme est nécessairement une compagne, une



Chantal Beaupré

épouse, une mère, une gestionnaire du quotidien et de la carrière. Mais, Chantal n'est rien de tout cela. Elle vit seule sur le Plateau, fait encore son lavage dans les buanderies et s'attelle tous les matins à sa table pour écrire et composer dans la solitude de son sanctuaire.

La joie n'est pas toujours au rendez-vous. Certains matins où le désespoir la talonne, elle se dit qu'il vaudrait peut-être mieux en finir une fois pour toutes comme ces gens qu'elle a bien connus et qui ne sont plus.

Et puis quelque chose se déclenche, une sorte de ressort, de mécanisme de survie qui vient calmer la douleur et lui dire avec humour que la vie vaut la peine d'être vécue et qu'il est inutile de se suicider puisque la vie s'en chargera elle-même un jour.

L'humour, dit-elle, c'est ce qui la sauve. C'est aussi ce qui l'empêche de se prendre trop au sérieux. L'humour dans son spectacle se présente sous la forme d'une snob délirante du nom de Sabine.

Sabine a tout vu, tout connu et use du vernis outrancier de sa féminité pour tenter de séduire toutes les plantes égocentriques des cafés. Et Chantal a beau ridiculiser Sabine, c'est à une partie d'elle-même qu'elle s'en prend, à cette partie qui la fait craindre justement d'être profondément... ridicule.

Dans la conversation qui se prolonge, elle ne cesse de répéter le mot québécois s'il s'agissait d'une tare génétique qui trop souvent la guettait, comme si, à trop déverser son trop-plein d'émotions, elle finirait un jour dans le département des cas pathétiques. C'est probablement le seul endroit où elle fait fausse route. Car l'émotion, vraie, sentie, n'est jamais pathétique pas plus que ne l'est celle qui la livre.

Le hall du Quat'Sous est maintenant vide. Il est cinq heures, l'heure où Chantal sent le trac tranquillement la gagner. Elle ne sait pas qui viendra ce soir ni qui a réservé. Elle n'a même pas pris le soin de lire les critiques, elle qui se levait jadis à quatre heures du matin pour aller acheter le journal.

Elle se contente de faire ce qu'elle a à faire sans savoir ce qui l'attend demain. Elle est bien dans son labyrinthe et il faudra plus que des promesses de gloire pour qu'elle en sorte.

Une poésie à fleur de peau

Les Violons du Roy

Sous la direction de Bernard Labadie : *Les Fils de Bach*: Johann Christian, *Sinfonia* op. 6 no 6; Carl Philipp Emanuel, *Symphonies* Wq. 182/5 et Wq. 179, *Concerto* pour flûte et continuo Wq. 22, avec Marc Grauwels (flûte); Johann Christoph Friedrich, *Sinfonia* en ré mineur; Wilhelm Friedemann, *Sinfonia* F. 67. Ce concert sera retransmis ultérieurement à l'émission *Radio-Concert* du réseau MF de Radio-Canada. Samedi, 26 mai, salle Redpath.

Carol Bergeron

À MOINS d'être un auditeur assidu des émissions musicales du réseau MF français de Radio-Canada, le mélomane montréalais ne connaît probablement pas les Violons du Roy (VR).

Ce n'est pourtant pas que cet orchestre de chambre de Québec ne soit jamais venu à Montréal — d'aucuns se souviennent peut-être que la société Pro Musica l'a invité en septembre dernier — mais il n'a hélas pas encore pris l'habitude de s'y produire.

Je dis hélas, car, magistral, le concert de samedi soir apporta la preuve irréfutable que sous la direction de Bernard Labadie (qui le fonda en 1984), l'ensemble n'a cessé de s'améliorer.

Tant et si bien qu'il possède maintenant des qualités exceptionnelles qui le promettent à un brillant avenir.

Si le nom de Violons du Roy fait penser à la petite bande des violons de Louis XIV, il ne faut pas conclure qu'il soit ici question d'une formation dite baroque utilisant des instruments authentiques.

Même si le projet peut sembler utopique, Bernard Labadie souhaiterait plutôt élargir son répertoire à toutes les époques, tout en respectant le style d'exécution de chacune d'elles. Un peu à l'exemple de ce que fait maintenant un Nikolaus Harnoncourt avec des instruments modernes.

Formés d'une vingtaine de musiciens de la Vieille Capitale, les VR jouaient donc à la salle Redpath afin d'apporter un peu d'éclat au lancement de leur premier laser. Un disque Mozart (K. 299, K. 313 et K. 315) sur lequel ils servent toutefois d'accompagnateurs au flûtiste belge Marc Grauwels et à la harpiste française Giselle Herbert.

Ce concert permettait ainsi de vérifier sur le vif dans quelle mesure l'excellence de l'enregistrement correspondait à la réalité des choses.

Or en public, ces jeunes musiciens ont été tout simplement merveilleux.

Entièrement consacré aux fils du grand Johann Sebastian Bach — Wilhelm Friedemann (1710-1784), Carl Philipp Emanuel (1714-1788), Johann Christoph Friedrich (1732-1795) et Johann Christian (1735-1782) — le programme permettait d'entendre cinq *Symphonies* et un *Concerto* qui s'inscrivent honorablement dans cette période charnière entre le baroque et le classicisme.

Toutefois, à moins d'en pouvoir apprécier les valeurs formelles et structurelles, il faut bien admettre que cette musique dépend dans un large mesure de la qualité de l'interprétation.

Ainsi, l'intérêt que lui porte l'auditeur moyen dépend-il exclusivement de la précision du jeu, de la virtuosité du geste instrumental, de la variété des nuances ainsi que de la vitalité de la pulsation.

En somme la perfection de l'interprétation doit faire oublier que ces œuvres manquent en profondeur.

C'est là, au niveau des apparences, que s'exerce d'abord tout le charme de ces courtes pièces.

Et de toute évidence, Bernard Labadie a admirablement bien compris que la poésie de cet univers musical se situe à fleur de peau.

Pas étonnant alors que l'auditoire ait été totalement ravi. Des prouesses de l'orchestre à l'éblouissante prestation de Marc Grauwels, le flûtiste invité, rien ne fut plus agréable que de voler aux charmes d'une douce soirée printanière, une parenthèse musicale aussi délicieuse.

MUSIQUE / chronique

Chantal Juillet nommée violon solo à l'OSM

Marie Laurier

LA VIOLONISTE Chantal Juillet vient d'être nommée co-violon solo à l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). Elle était l'un des quatre candidats ayant auditionné pour le poste. Membre de l'OSM depuis 1985 dans la section des premiers violons, puis celui de deuxième associée, elle partagera le titre de violon-solo avec Richard Roberts qui occupe ce siège depuis mai 1982.

Grands concerts et Alexandre Nevsky

L'OSM présente demain et mercredi ses *Grands concerts* dirigés par Charles Dutoit avec en première mondiale *Jardin secret pour cor anglais* du compositeur résident Denis Gougeon, en solo Pierre-V. Plante, cor anglais.

Les deux artistes parleront de cette oeuvre en pré-concert à 18 h 30. Le pianiste Jean-Yves Thibaudet participera également aux grands concerts en interprétant un concerto de Liszt. Il sera également l'invité du *Matin symphonique Métro* mercredi à 10 h 30 à la Place des arts.

Aussi cette semaine les 2, 3 et 4 juin, l'OSM présente le classique du cinéma russe *Alexandre Nevsky*, signé Serge Eisenstein, avec sur scène l'orchestre au grand complet, le chœur de l'OSM composé de 160 chanteurs, Jard van Nes, mezzo-soprano, et Charles Dutoit au pupitre pour diriger la musique de Prokofiev.

Un premier disque Mozart

LES VIOLONS du Roy, ce jeune ensemble instrumental de Québec dirigé par Bernard Labadie, vient de produire un premier disque (compact et cassette) sous étiquette Mélodie, soit les *Concertos pour flûte* de Mozart avec le soliste belge Marc Grauwels.

Alain Trudel

LE NOUVEL ensemble de cuivres Philharmonia fondé en janvier dernier et dirigé par le tromboniste Alain Trudel fera ses débuts en musique sacrée ce mercredi 2 juin à l'église Notre-Dame-de-Grâce (5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce) à 20 h pour souligner le début des célébrations de la Pentecôte.

Au programme : des oeuvres de Bach, Purcell, Gabrieli, Telemann et Widor. L'organiste titulaire Jean-



Chantal Juillet

François Gauthier sera entouré de trois trombonistes et de trois trompettistes. Renseignements : 481-0115.

Mireille Lagacé au CCA

LA CLAVECINISTE Mireille Lagacé donnera un récital le jeudi 31 mai à 20 h au Théâtre Paul Desmarais du Centre canadien d'architecture pour être diffusé ultérieurement sur les ondes de CBC Stereo à l'émission *Arts National*. Elle interprétera des oeuvres de Byrd, Dowland et Bach.

Musiques Itinérantes

DANIELE FORGET, soprano et Vincent Dhavernas, percussion, interpréteront une première mondiale et quatre oeuvres récentes

des compositeurs Georges Aperghis, Michelle Boudreau, Alain Lalonde et Roxanne Turcotte ce jeudi 31 mai à 20 h à l'auditorium Cummings du Musée des beaux-arts.

L'artiste visuel Luc Bourgonnais présentera les sons de *Chicanes* au cours de ce concert où se suivent des oeuvres à caractère théâtral pour solo, duo et musique électroacoustique.

Théâtre d'art lyrique de Laval

LA DERNIÈRE production du Théâtre d'art lyrique de Laval *La Veuve joyeuse* a remporté un franc succès au point de devoir refuser du monde. Aussi offre-t-elle un prix forfaitaire pour ses quatre spectacles de 1990-1991 : le 29 septembre, des extraits des



Jean-Claude Thibaudet

spectacles présentés par la troupe; le 17 novembre, *Le Pays du sourire* de Franz Lehar; le 15 décembre, *Amahl et les visiteurs de la nuit* de Menotti, enfin en avril 1991, quatre représentations de *La Vie Parisienne* de Jacques Offenbach. Renseignements : 628-8255 ou 622-1437.

Domaine Forget

LE DOMAINE Forget de Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix, ouvre ses stages de perfectionnement en musique et en danse le 3 juin avec la session des cuivres et percussions jusqu'au 17 juin.

Les bois suivront du 17 juin au 1er juillet, la danse du 1er au 22 juillet, la guitare du 1er au 15 juillet, le jazz du

15 au 22 juillet, les instruments à cordes du 22 juillet au 12 août.

La direction d'orchestre du 22 juillet au 5 août avec la participation d'Otto Werner-Mueller et celle de l'Orchestre des jeunes du Québec qui sera en résidence et servira d'ensemble de travail pour la deuxième semaine. Du 12 au 19 août, on présente un stage de chant choral.

Cette académie musicale dirigée par François Bernier est située dans un site enchanteur et ses activités sont destinées aux étudiants sérieux de tous niveaux qui ont un intérêt particulier pour la musique, la danse ou le chant. Ils seront entre les mains d'une pléiade de professeurs et de spécialistes de ces disciplines. Renseignements : (418) 452-8111.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Back to the Future 3*

sem. 7 h, 9 h 30

ASTRE II: — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 hASTRE III: — *Bird on a Wire* sem. 7 h, 9 h 15ASTRE IV: — *Teenage Mutant Ninja Turtles*sem. 7 h 15 — *The Guardian* sem. 9 h 30BERRI I: (288-2115) — *Cry Baby* fr. 1 h 15, 3 h

15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI II: — *Last Exit to Brooklyn* fr. 1 h, 3 h

15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 55

BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h

45, 9 h 45

BERRI IV: — *Teenage Mutant Ninja Turtles*

fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI V: — *Joe contre le volcan* 1 h, 3 h 15,

5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — *House Party*

sem. 7 h, 9 h 15

BONAVENTURE II: — *First Power* sem. 7 h

30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Bird on a Wire*

sem. 7 h 05, 9 h 30

BROSSARD II: — *Joe contre le volcan* sem. 7

h, 9 h 10

BROSSARD III: — *Back to the Future 3* sem. 7

h 15, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cruising*

Bar sem. 7 h, 9 h

CARREFOUR LAVAL 2: — *Cadillac Man*

sem. 7 h 15, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 3: — *Back to the Future*

3 sem. 7 h 15, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 4: — *La fleur du mal*

sem. 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 5: — *Lambada* sem. 9h 25 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* sem.

7 h 20

CARREFOUR LAVAL 6: — *Bird on a Wire*

sem. 7 h 25, 9 h 35

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Cadil-*

lac Man 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Last Exit to Brook-*

lyn 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Back to the Future*

3 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Pretty Woman*

sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *Lecture diabolique*sem. 7 h 15 — *Les dieux sont tombés sur la*

tête... la suite sem. 9 h

CINÉMA OMÉGA 2: — *Une jolie femme* sem.

8 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Can-

ada — *Cadillac Man* sem. 7 h, 9 hCINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Wild Orchid*

sem. 7 h, 9 h 05

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Teenage*

Mutant Ninja Turtles sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Back to the*

Future 3 sem. 7 h 15, 9 h 40

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Bird on a*

Wire sem. 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *House Party*

sem. 7 h, 9 h 10

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) —

Pretty Woman 6 h 20, 9 h 10

CINÉMA V: 2: — *I Love You to Death* 7 h 15,

9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h

05, 7 h 05, 9 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX II: — *Babylone* 1 h 25, 5 h 25, 9 h25 — *Cher Frangin* 3 h 25, 7 h 25CINÉPLEX III: — *Conte de printemps* 2 h, 4

h 30, 7 h 10, 9 h 35

CINÉPLEX IV: — *Milou en mal* 1 h, 3 h 05, 5

h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉPLEX V: — *Ripoux contre Ripoux* 1 h

30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20

CINÉPLEX VI: — *My Left Foot* fr. 1 h 10, 3 h

15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35

CINÉPLEX VII: — *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4

h 15, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX VIII: — *Jésus de Montréal* fr. 1 h,

4 h, 7 h, 9 h 25

CINÉPLEX IX: — *Le Sud* 2 h, 4 h 15, 7 h 10,

9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *En-*

voyez les violons 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7

h 30, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Le cuisinier,*

le voleur, sa femme et son amant 1 h 45, 4

h 15, 7 h, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS III: — *La fleur du*

mal 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Peuple*

singe 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200

ouest Boul. Dorchester, Mtl (263-8229) — *Festival*

international du cinéma chinois de Montréal

19 h. (25 mai au 1er juin)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA-

PHIQUE: (848-3878) — *La vie criminelle d'Ar-*

chibald de la Cruz 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Le grand bleu* sem.

8 h

DAUPHIN I: (721-6060) — *La femme de Rose*

Hill sem. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: — *Driving Miss Daisy* sem. 7h — *Noce de papier* sem. 9 hCINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Bird on a*

Wire sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 2: — *Cadillac Man* sem. 7

h 10, 9 h 10

DORVAL I: (631-8586) — *Fire Birds* sem. 7 h, 9

h

DORVAL II: — *Lisa* sem. 7 h, 9 h 15DORVAL III: — *Angel Town* sem. 7 h 15, 9 h

30

DORVAL IV: — *Spaced Invaders* sem. 7 h, 9

h 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Pretty Woman* 6 h

30, 9 h

DU PARC 2: — *Fire Birds* sem. 7 h, 9 h 15DU PARC 3: — *Lisa* 7 h 15, 9 h 25DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La société des*

poètes disparus 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 2: — *Simon les nuages* 1 h 15,

3 h, 5 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Tales from the*

Darksides sem. 7 h 30, 9 h 40

FAIRVIEW II: — *Pretty Woman* sem. 7 h, 9 h

30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) —

Bird on a Wire 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h

10, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Wild Or-*

child 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *The*

Cook, the Thief, His Wife and Her Lover 1

h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Cinéma*

Paradiso 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 25

GREENFIELD I: (671-6129) — *Simon les nu-*

ages 7 h, 9 h

GREENFIELD 2: — *Pretty Woman* 7 h, 9 h 30GREENFIELD 3: — *L'ange du kickboxing* 7

h 15, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Grand Canyon*et *Benthos* (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h

45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h

30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dim. spect. 22

h 30 — *Grand Canyon and The Deeps*

Garden mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *The Hunt for Red Oc-*

tober 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Simon les nuages* 7 h

10, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

LAVAL II: — *L'ange du kickboxing* 7 h 20, 9

h 40

LAVAL III: — *À la poursuite d'octobre rouge*

6 h 15, 9 h

LAVAL IV: — *Lecture diabolique* sem. 7 h 20,

9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal

(842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à

02h 30 — Carlos Lopes et Earl Seymour, du 31 mai

au 3 juin

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) —

Steve Hilly, contrebasse, le 29 mai à 22h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis,

Montréal (844-0882) — Jazz du mer. au dim à 22h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer,

Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott

et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h,

mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio

de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à

compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy

Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h,

mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam.

de 18h à 21h 30 — Le Trio de Bernard Primeau, les

dim. de 19h à 24h.

LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, La-

val (688-8244) — Michelle Sweeney, chanteuse

Rhythm n Blues, du 29 mai au 30 juin, mar. et mer.

20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à

03h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal — Jazz

les ven. et sam. à 21h 30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada,

Pointe-Claire (694-4615) — Ateliers d'art gratuits pour

les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h 30 à

20h 30, dim. de 17h à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau,

Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les

enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon,

7077 Newmar, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art

gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à

20h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte

Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit

pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul.

Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit

pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30

CEGEP MAISONNEUVE: 2700 Bourbonnière,

Montréal — Humour: L'École de comédie Juste Pour

Rire, le 28 mai à 20h.

FAMOUS PLAYERS

Les Films du
Crépuscule International
présente

BADIS

V.O. arabe
s.t. français

Un film de
Mohamed Abderrahman TAZI

Jilali FARHATI — Manbel VERDU

LA PARISIEN

1:30
3:30-5:30
7:30-9:30

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, LUNDI 28 MAI

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- suite no. 2 de Carmen (Bizet)
- extr. symphonie no. 1 en ut majeur (Bizet)
- suite no. 1 de l'Arlésienne (Bizet)
- extr. suite Roma (Bizet)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie no. 40 (Mozart)
- fantasia para un gentilhombre (Rodrigo)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PAS-

TEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Radio-Con-

cert avec Marie-Danielle Parent, soprano, Jacinthe

Couture, pianiste, oeuvres de Brahms, Debussy et

Murray Scher, le 28 mai à 20h.

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal

(526-5844) — Spectacles du mer. au sam. à 22h,

dim. à 16h 30.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal — Les fi-

nisants de l'Institut Trebas présentent Rock'n Roll

2, le 28 mai à 21h.

LES FOUFONES ELECTRIQUES: 87 est Ste-

Catherine, Montréal — DJ Rick Wild, musique du 20e

siècle, le 28 mai à 21h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl

(285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste,

lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à

01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sher-

brooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles

Jourd'au, lun. au ven. 17h à 01h.

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) —

Mike Mirzio, pianiste, du mer. au ven. 17h à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-

7771) — Diner-Théâtre Le Stage: • Rane Lee dans

Lady Day at Emerson's Bar & Grill • du mer. au sam,

jusqu'à

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, lundi 28 mai 1990

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Huit entreprises québécoises passent par la France pour percer le marché européen de l'informatique

Michel La Salle
Collaboration spéciale

PARMI les 850 exposants et les 140 000 visiteurs du Grand Sicob, tenu à Paris les 23 et 24 avril dernier, huit entreprises québécoises d'informatique se sont lancées à la recherche de distributeurs pour démarcher l'Europe 1993.

Ogivar Technologies a présenté ses PC haut de gamme 386 et ses portables 286 qui seront commercialisés en Europe par Ogivar France, une société en coparticipation contrôlée à 40 % par la société de transfert technologique Alquémar de Montréal et Ogivar Technologies, et à 60 % par le Groupe Locinfor, le plus important loueur de matériel IBM en France et M. Jean-Pierre Solaro. Ogivar France prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 5 millions \$ pour son premier exercice.

La micro-informatique portable québécoise s'ouvrira à de nouveaux segments de marché. DAP Technologies a présenté ses PC de main Microflex, pour enregistrer et traiter des données dans des conditions difficiles comme celles de la foresterie, le transport, la sécurité publique. Cet ultra-portable accepte les mêmes programmes qu'un PC. Lectogram a offert PC Mobile, un portable rechargeable de type IBM adapté aux véhicules en mouvement dans lequel le disque rigide est remplacé par un disque virtuel. Ce dispositif élimine les pertes de données causées par les vibrations, les poussières ou les températures extrêmes.

Aux matériels centraux s'ajoutaient les périphériques. Systèmes Électroniques Matrox a proposé ses cartes graphiques Magnum et Illustrator-16 devenues des standards industriels dans le monde pour la CAO. Alternate Connexion est venue présenter son dernier contrôleur de réseau Switchex, et ses partageurs de périphériques Matchmaker, destinés aux installateurs de câbles et de réseau, en remplacement des logiciels

de gestion de réseau.

Omnitron a offert son système de contrôle d'accès dirigé par logiciel destiné aux secteurs de la grande entreprise, les services publics, le domaine militaire. Le système remplace les trousseaux de clés par une carte à puce sans contact avec laquelle le gardien effleure les entrées qu'il doit contrôler.

Côté logiciel, SSM a trouvé au Salon un distributeur italien, M. Soft, de Rome, pour son progiciel indexé Procol, tandis que Logidisque démarchait des distributeurs suisses et belges pour ses logiciels, Hugo Plus, un dictionnaire orthographique et grammatical et Le Grammaireur, un système d'aide grammatical intelligent.

De facture technologique nord-américaine mais originaux, ces produits québécois coûtent moins cher que les produits européens comparables. Les huit exposants se sont déclarés satisfaits de leur prestation appuyée par les deux ordres de gouvernement. De tailles diverses, elles avaient investi 175 000 \$ dans cette mission tandis que les gouvernements québécois et canadien y allaient chacun de 10 000 \$ et de 75 000 \$.

Pour encadrer les entreprises durant cette importante foire européenne, les gouvernements avaient aussi dépêché du personnel. Les effectifs de l'ambassade ou de la délégation ne suffisant pas pour répondre sur place, nous a-t-on expliqué.

On peut s'interroger sur la qualité de cet encadrement quand les statistiques demandées sur les marchés de l'informatique au Québec et au Canada étaient tout au plus « approximées », à telle enseigne qu'il nous a fallu communiquer avec la Vieille Capitale pour en avoir... de 1988; quand on s'assurait d'avantage que les exposants affichaient leurs épinglettes d'unifolié et de fleurdelysés alors qu'il manquait de pochettes d'information sur ces derniers au stand international de la presse; quand on se relayait pour tenir le stand, en invoquant des consultations à faire dans la Ville Lumière.

Pour les Québécois qui veulent démarcher le Vieux continent, comment se présente, sur le plan de l'informatique, cette nouvelle Europe qui se construit?

En matériel, elle connaît, selon IDC, un taux annuel de croissance de 18 % jusqu'en 1993. La micro-informatique prendra la part du lion. Le



Un ordinateur d'Ogivar, l'une des huit entreprises québécoises qui tentent de percer le vaste marché européen.

micro-ordinateur de type IBM et la station de travail devraient enregistrer une croissance de 27 % entre 1988 et 1993, soit 7 milliards \$. Dataquest souligne que les 6,4 millions d'unités existantes passeront à plus de 23 millions, faisant de l'Europe le premier marché mondial de la micro-informatique.

Avec plus de 1,7 million d'unités, la France est le deuxième pays européen le plus micro-informatisé après l'Allemagne. Par contre, avec un taux de pénétration de 16,1 %, elle devance l'Allemagne (14,9 %) et l'Angleterre (15,9 %). L'offre française en matériel informatique gravite autour de ses deux seuls fabricants Bull et SMT-Goupil qui viennent d'élargir leurs offres respectives sur les marchés internationaux en rachetant respectivement Zenith et Normerel. La société californienne Input rapporte que le marché européen des logiciels et des services devrait ali-

gner des taux de croissance entre 20 % et 30 %. Ce marché global est évalué à 100,3 milliards \$ pour 1993, par rapport à 42,9 milliards \$ en 1988 tandis que le marché européen du logiciel (logiciel d'exploitation et d'application) aura, selon une source spécialisée, triplé en 1993 pour s'élever à plus de 30 milliards \$.

Quant aux volumes de ventes, la France occupe le premier rang en Europe et le deuxième dans le monde après les États-Unis dans le conseil informatique (intégration de système, développement de logiciel, assistance technique). Elle vient au premier rang dans l'intelligence artificielle et les systèmes experts, les services à valeurs ajoutées comme le service vidéotex Minitel, le réseau de commutation par paquet Transpac, les réseaux de transfert électronique de fonds, les réseaux privés de télécommunications, les applications de la carte à puce.

A VOTRE AGENDA

MERCREDI

La Chambre canadienne allemande de l'industrie et du commerce vous invite à venir rencontrer M. A.K. Lanz, vice-président canadien et M. Frank Schneider, directeur régional à Montréal, de Luftansa. La rencontre a lieu de 17 h 30 à 20 h au 2020 rue Université, 10^e étage, Montréal. Renseignements : 844-3051.

Le Conseil de l'industrie électronique du Québec vous invite à son premier colloque sur l'expérience des entreprises au Québec, sous le thème *Automatisation et robotique : des leçons pour l'avenir*. L'événement se déroulera à l'hôtel Bonaventure-Hilton à Montréal. Renseignements : 874-3703.

JEUDI

La Chambre de commerce Canada Suisse vous invite à sa prochaine assemblée générale annuelle au Royal Montreal Golf Club, 25 Southridge, Ile Bizard, à 6 h 30. Renseignements : Monique Gouzopoulou au 878-1515.

L'Association des MBA du Québec tient

son congrès à l'hôtel Le Quatre Saisons à Montréal jusqu'à vendredi. Avec ses conférenciers dont M. Alvin Toffler, ce congrès tentera de cerner les tendances susceptibles de modifier notre environnement ainsi que les décisions des gestionnaires. Renseignements : 874-3710.

DIMANCHE

L'Institut de la recherche énergétique du Canada, en collaboration avec l'Association canadienne de l'électricité, Énergie, mines et ressources Canada et Hydro-Québec, organise une conférence sur la planification de l'énergie électrique pour les années 90. Cette dernière aura lieu à l'hôtel Le Château Champlain de Montréal et se poursuivra jusqu'à mardi.

Pour célébrer les 50 ans du droit de vote des Québécoises, le premier sommet mondial sur les femmes se tient au Palais des congrès et se poursuivra jusqu'à vendredi. Ce sommet fait par les femmes et pour les femmes est une initiative de Femmes regroupées pour l'accèsibilité aux pouvoirs politique et économique (FRAPPE). Renseignements : 521-0152.

Pays riches et pauvres ont 200 jours pour s'entendre au GATT

LONDRES (Reuter) — Il reste 200 jours — jusqu'à la fin de l'année — aux pays pauvres et aux pays riches pour sortir de l'impasse dans les négociations sur la libéralisation des échanges commerciaux dans le monde.

Les ministres des Finances et du Commerce des principaux pays industrialisés se retrouvent la semaine prochaine pour tenter de redonner vigueur aux pourparlers du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs).

Les dirigeants des pays riches savent que le temps presse pour mettre au point un système qui permettrait de démanteler les barrières douanières et les subventions qui faussent le commerce mondial, estimé chaque année à, environ 3000 milliards \$ US.

« Il faut donner maintenant un coup de pouce politique au processus », estime Anna Murphy, chercheuse au Centre d'études sur la politique européenne (CEPS) à Bruxelles.

« Il ne reste plus beaucoup de temps pour éviter de passer du succès à l'échec », estime Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE.

« Personne ne peut se permettre un échec », ajoute-t-il.

L'ambition d'Arthur Dunkel, directeur général de l'OCDE, est de parvenir avant la fin de juillet à un accord de principe entre les 105 pays intéressés dans 15 domaines précis.

Un tel accord permettrait d'entretenir l'espoir avant le feu d'artifice de la fin de l'année, lorsque s'achèveront quatre années de négociations dénommées Uruguay Round.

Trois dossiers semblent vouloir dominer les débats :

■ L'agriculture : les délégués de la CEE et des États-Unis se rencontrent désormais deux fois par an pour tenter de surmonter leurs divergences. Washington exige la suppression de toute forme d'aide à l'agriculture. Bruxelles estime cette demande inacceptable.

■ Le textile : le tiers monde juge ce dossier comme un test de la bonne volonté des pays riches. Les États-Unis, confrontés à un puissant lobby textile, souhaitent l'instauration de quotas au niveau mondial.

■ Les services qui représentent déjà un cinquième du commerce mondial mais ne sont pas encore inclus dans le GATT.

RELAIS D'AFFAIRES ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 505 \$ p. pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 110 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4602
1-800-361-5724
FAX: 227-8504



NOUVEAU
44 chambres
24 suites
cuisine française

Forfait:
"Réunion d'Affaires"

\$145
/pers./jour
(occupation simple)

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R4

Membre international de « Romantik Hotels »

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'ouï-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une veillée demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 2005 \$ p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir — À 1 heure d'été de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classée 4 fourchettes — Prestigieuse cave à vins — Sports de saison — 5 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val David (819) 322-2020 — Fax: (819) 322-6510 — C.P. 190 Val David J0T 2N0.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

les NOMINATIONS du mois

Les nominations suivantes ont été publiées dans Le Devoir durant le mois de

MAI 1990



KELLOGG CANADA INC.

M. Jean-Louis Gourbin

Président et chef de la direction



ÉCOLE POLYTECHNIQUE

M. Paul Major, ing.

membre du conseil d'administration



INRS

Institut national de la recherche scientifique
Mme Céline Le Bourdais
direction du centre INRS-Urbanisation (Montréal)



GREICHE & SCAFF

Me Louis M. Côté

Vice-président au franchisage



Groupe des assureurs automobiles

M. Yves Brouillette

Président du conseil d'administration



INRS

Institut national de la recherche scientifique
M. Jean-pierre Villeneuve
direction du centre INRS-Eau (Ste-Foy)



Barreau de Montréal

Me J. Arlen Blakely, c.r.

bâtonnier du barreau de Montréal



SNC : le groupe snc

Mme Jacqueline L. Boutet

membre du conseil d'administration de l'entreprise



INRS

Institut national de la recherche scientifique
M. Bernard Rheault
direction du centre INRS-Energie (Varenes)



Smart & Biggar Fetherstonhaugh & cie.

Me François Guay

se joint à leur bureau



SNC : le groupe snc

M. Neil Webber

membre du conseil d'administration de l'entreprise



Le Groupe commerce

Mme Thérèse Lavoie-Roux

membre des conseils d'administration



DOMINION Textile inc.

M. Malcom P. Cogan

Président de la compagnie



SNC : le groupe snc

M. Peter Widdrington

membre du conseil d'administration de l'entreprise



Services Financiers AVCO Canada Limitée

M. Jean Dunberry

Vice-président

Pour de plus amples renseignements concernant la publication de vos avis de nomination, contactez Christiane Legault (514) 842-9645 ou 1-800-363-0305

SPORTS

Les Expos battent enfin les Reds!

Richard Milo
de la Presse Canadienne

C'ÉTAIT LA JOURNÉE de la radio hier et les 30 183 personnes qui ont assisté au match des Expos ont syntônisé le bon poste.

Après avoir perdu les trois premiers matches, l'équipe de Buck Rodgers a comblé un déficit de 3-0 pour l'emporter 5-3 contre les Reds de Cincinnati.

Pour éviter le balayage, ils ont fait de la poussière. Ils ont totalisé 10 coups sûrs et six coureurs ont été retirés sur les buts.

Andres Galarraga, son 4e, et Tim Raines, son 2e, ont réussi des circuits en solo — avec des comptes complets.

Le coup de Galarraga a brisé l'égalité de 3-3 contre Tim Birtsas.

« Je suis allé au champ opposé. J'attendais une balle rapide même si le lanceur venait de refuser les deux derniers signaux du receveur.

« C'est mon quatrième circuit seulement. Je m'attendais à avoir plus de circuits à ce stade-ci de la saison. Mais je frappe comme ci, comme ça, depuis quelque temps. »

Galarraga a également réussi le jeu défensif du match alors que les Reds menaient 3-0, à la quatrième.

Le « gros chat » a amorcé un double-jeu 3-2-3 en saisissant un roulant de Hal Morris avec les buts remplis. Il a relayé la balle au marbre à Mike Fitzgerald et ce dernier lui a remise aussitôt pour compléter le double-jeu.

« J'étais prêt. Je jouais rapproché et j'attendais la balle. J'ai lancé une prise à Fitz », a-t-il dit.

Mark Gardner, lui, n'était pas sur la bonne fréquence. Il a donné un long circuit de deux points à Joe Oliver.

En quatre manches, il a accordé sept coups sûrs et trois points en plus de commettre deux feintes illégales et d'atteindre deux frappeurs.

Drew Hall (3-5) a remporté la victoire et Tim Birtsas (1-2) a subi la défaite — la 11e seulement des Reds cette saison. Ils ont un dossier de 17-5 sur la route.

Tim Burke a enregistré son 11e sauvetage en lançant à la neuvième. Le dernier retrait a été effectué à la suite d'un beau jeu de Tim Wallach.

Les Reds n'ont pas tardé à s'inscrire au pointage.

Billy Hatcher, qui occupait le premier rang en l'absence de Chris Sabo, a amorcé la rencontre avec un simple en claquant la balle à travers le monticule.

Hal Morris a suivi en obtenant un simple au champ intérieur quand Delino DeShields a hésité à remettre la balle au premier but. Barry Larkin a ensuite claqué un ballon-sacrifice au champ droit pour produire son 26e point de la saison.

À la deuxième, Gardner a continué de tirer de l'arrière sur les frappeurs et les Reds ont ajouté à leur avance.

Après un retrait, Ron Oester a claqué un double dans l'allée du champ centre gauche et Joe Oliver a suivi avec un retentissant circuit par-dessus la clôture de gauche, avec un

compte de trois balles et une prise et alors que le premier but était inoccupé.

À la troisième, un double de DeShields a permis aux Expos de briser la glace mais il a aussitôt été pris à contre-pied au deuxième but par le Rijo.

DIMANCHE									
REDS	pb	p	cs	pp	REDS	pb	p	cs	pp
BHtch cc	3	1	1	0	DeShlds 2b	4	1	2	1
HMorris cg	3	0	1	0	Grissom cc	4	0	1	0
EDavis cg	1	0	0	0	Raines cg	4	1	2	1
Larkin ac	3	0	2	1	Galarrg 1b	4	1	2	1
Bzngr 1b	4	0	0	0	Wallach 3b	3	0	1	0
ONeill cd	4	0	1	0	Walker cd	3	1	0	0
Quinnns 3b	4	0	1	0	Fitzgerld r	4	0	1	0
Wngm cs	0	0	0	0	Owen ac	1	1	1	0
Dibble l	0	0	0	0	Gardner l	0	0	0	0
Oester 2b	4	1	2	0	WJhnsn fs	0	0	0	1
Oliver r	4	1	2	2	Hall l	1	0	0	0
Rijo l	1	0	0	0	Sampen l	0	0	0	0
Birtsas l	1	0	0	0	Aldreft fs	1	0	0	0
Charlton l	0	0	0	0	Burke l	0	0	0	0
Sabo 3b	1	0	0	0					
Totaux	33	3	10	3	Totaux	29	5	10	4

Cincinnati 001 210 10x—5

Montréal 001 000 000—3

E—Larkin, DJ—Montréal 2, LSB—Cincinnati 7, Montréal 7, 2B—Oester, DeShields, O'Neill, C—O-

liver (5), Raines (2), Galarraga (4), BV—HMorris (1), Galarraga (3), Larkin (13), Wallach (1), S—Gardner, Rijo, BS—Larkin.

Cincinnati	ML	CS	P	PM	BB	RB
Rijo	3	2	3	3	3	3
Birtsas LP, 1-2	2	1	3	1	2	1
Charlton	1	2	1	1	0	0
Dibble	1	0	0	0	1	2

Montréal	ML	CS	P	PM	BB	RB
Gardner	4	7	3	3	0	3
Hall LG, 3-5	3	1	2	0	0	2
Sampen	2	3	1	0	0	0
Burke PS, 11	1	0	0	0	0	0

Atteint — Batcher par Gardner 2. ML — Charlton, FI — Gardner 2, Rijo.

D — 2 h 53. A — 30,183.

Un circuit de Tim Raines a amorcé une poussée de deux points, à la quatrième.

Avec un compte de trois balles et deux prises, Raines a claqué la balle par-dessus la clôture du champ centre droit pour réussir son deuxième circuit de la campagne.

SAMEDI									
REDS	pb	p	cs	pp	REDS	pb	p	cs	pp
Sabo 3b	4	3	2	2	Nixon cc	3	2	0	0
BHtch cc	4	0	0	1	Walker cd	1	0	0	0
Larkin ac	5	0	2	2	Noboa 2b	5	0	2	0
EDavis cg	4	0	0	0	Raines cg	4	0	1	0
Bzngr 1b	5	0	2	0	Galarrg 1b	4	0	1	1
Oliver r	4	0	2	0	Wallach 3b	3	0	1	0
Raines cd	3	0	2	0	DeShlds 2b	0	1	0	0
ONeill cd	1	0	0	0	Grissom cc	4	0	0	0
Quinnns 2b	3	0	0	1	Fitzgerld r	4	0	1	1
DJACKIN l	2	0	0	0	DMrtz cs	0	0	0	0
HMorris fs	1	1	1	0	Goff r	0	0	0	0
Charlton l	0	0	0	0	Owen ac	3	0	2	0
Dibble l	0	0	0	0	ZSmith l	2	0	1	0
Griffey fs	1	0	1	0	WJhnsn fs	1	0	0	0
Myers l	0	0	0	0	Sampen l	0	0	0	0
					Aldreft fs	1	0	0	0
					Burke l	0	0	0	0

Totaux 37 5 12 5

Cincinnati 001 000 202—5

Montréal 001 010 010—3

E—ZSmith, Nixon, Oliver, Noboa, DJ— Cincinnati 2, Montréal 1, LSB—Cincinnati 9, Montréal 10, 2B—Wallach, Sabo, HMorris, Fitzgerald, C—Sabo (9), BV—Sabo (13), Nixon 3 (12), Raines (16), DeShields (12), BS—Batcher.

Cincinnati	ML	CS	P	PM	BB	RB
DJACKIN	6	7	2	1	3	0
Charlton	2	3	1	0	0	0
Dibble LG, 3-0	1	1	3	1	2	2
Myers PS, 9	1	0	0	0	0	1

Montréal	ML	CS	P	PM	BB	RB
ZSmith	6	8	1	1	1	4
Costello	1	2	2	2	0	0
Sampen	1	0	0	0	0	1
Burke LP, 0-1	1	2	2	0	2	0

D — 3 h 04. A — 14,653.

Kelesi s'incline en finale à Genève

GENÈVE (AP) — L'Autrichienne Barbara Paulus a remporté hier la finale du tournoi féminin de Genève, doté d'une bourse de 150 000 \$, en battant en trois sets la Canadienne Helen Kelesi.

Après avoir été submergée durant le premier set qu'elle perdit 6-2, Paulus, classée numéro 16 mondiale, s'est retrouvée en bien mauvaise posture lorsqu'elle fut menée par 3-0 dans le deuxième.

C'est cet instant que choisit l'Autrichienne pour retrouver son tennis et revenir dans la partie, remportant finalement cette deuxième manche par 7-5.

Le troisième set fut une copie conforme du deuxième. Kelesi, qui mena 5-1, ne put empêcher Paulus, plus fraîche physiquement, de revenir et de s'adjuger le troisième set et la victoire finale au bris d'égalité, après avoir notamment sauvé une balle de match lors du huitième jeu.

Déjà victorieuse en 1988, l'Autrichienne a remporté ainsi pour la deuxième fois le tournoi de Genève et encaisse grâce à cette victoire le chèque de 27 000 \$ destiné au vainqueur.

L'ouragan Kelesi n'a pas eu à



Helen Kelesi

mettre beaucoup d'efforts pour se qualifier pour la finale.

Kelesi, 22e joueuse mondiale, en préparation pour les Internationaux de France, a écarté 6-2, 6-1 l'Allemande de l'Ouest Sabine Hack, 77e classée, en demi-finales.

EN BREF...

Bjorn Borg est élu joueur du siècle

PARIS (AFP) — L'ancien champion de tennis suédois Bjorn Borg, six fois vainqueur à Roland-Garros et cinq fois à Wimbledon, a été élu « joueur du siècle » par un jury international réuni par *L'Équipe Magazine*, supplément hebdomadaire du quotidien sportif français. Borg a obtenu 388 points devant l'Australien Rod Laver (358), auteur de deux grands chelems en 1962 et 1969, et les Américains John McEnroe (114), actuel no 11 mondial, Don Budge (106) et Jimmy Connors (105). Le leader du classement ATP, le Tchèque Ivan Lendl, qui ne sera pas cette année à Paris, n'arrive qu'en 16e position avec 19 points.

JO: les Allemands s'entraîneront ensemble

BERLIN-OUEST (AFP) — Les athlètes des deux États allemands vont se préparer ensemble dans les mois à venir aux prochains Jeux olympiques de 1992 à Barcelone, ont annoncé les responsables des deux fédérations allemandes d'athlétisme. C'est le principal résultat de la réunion ce week-end à l'école de sports de Kienbaum, près de Berlin, de délégations de la Fédération ouest-allemande d'athlétisme (DLV) et de son homologue est-allemande (DVFL). De plus, la DLV et la DVFL ont décidé de créer une commission mixte chargée d'établir les modalités concrètes de cette préparation commune ainsi qu'un calendrier de la réunification des deux fédérations. Toutefois, le président de la DLV, M. Helmut Meyer, a précisé que « c'était l'évolution politique qui déterminait en dernière instance le cours des choses ».

Mundiale: Joao Havelange arrive à Rome

ROME (AFP) — Le Brésilien Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football-Soccer (FIFA), est arrivé hier à Rome pour le Mondiale, qui se déroulera du 8 juin au 8 juillet en Italie. M. Havelange a été accueilli à l'aéroport de Fiumicino par MM. Luca Di Montezemolo, président du comité d'organisation local (COI) de la Coupe du Monde, et Gilberto Coutinho Aranhos Velloso, ambassadeur du Brésil auprès du Saint-Siège. Avant le début de la compétition, le président de la FIFA participera notamment à l'inauguration du stade olympique de Rome rénové, jeudi, en présence du Pape Jean-Paul II et de très nombreuses personnalités du monde politique et sportif.

Olazabal seul en tête à Londres

LONDRES (AFP) — L'Espagnol Jose-Maria Olazabal s'est retrouvé seul au commandement, après le troisième tour, au championnat de la PGA britannique, épreuve du circuit professionnel européen, qui s'est poursuivi hier sur le parcours de Wentworth, près de Londres, sous un soleil éclatant. Olazabal, qui depuis le début de la compétition a toujours été en tête, mais avec d'autres joueurs, devance d'un coup seulement l'Australien Mark Harwood, de deux le Zimbabwéen Tony Johnstone, et le Sud-Africain John Bland.

20 inscriptions à la Coupe de l'America

SAN DIEGO (AFP) — Vingt syndicats — un record — représentant 15 nations ont déposé leur candidature auprès du San Diego Yacht Club, détenteur du trophée, en vue de leur participation à la 28e édition de la Coupe de l'America, à partir du mois de mai 1992 à San Diego. Pour la première fois, les Japonais (Bengal Bay Yacht Club and the Nippon Ocean Racing Club), mais aussi les Danois, Allemands de l'Ouest, Écossais, Soviétiques, Espagnols, Suédois, Suisses et Yougoslaves défieront le « Defender », le club de l'Américain Dennis Conner. Les autres challengers, Australiens, Canadiens, Anglais, Français, Néo-Zélandais et Italiens étaient déjà présents en 1987 à Fremantle (Australie), lors de la dernière édition « multi-challenges ».

Paz s'impose devant Grossman à Strasbourg

STRASBOURG, France (AFP) — L'Argentine Mercedes Paz s'est facilement imposée hier à l'Américaine Ann Grossman (6-2, 6-3), en finale du tournoi de Strasbourg (est de la France), comptant pour le circuit féminin et doté d'un enjeu de 150 000 \$. Très crispée pendant les premiers jeux, Paz, 71e mondiale, n'a pas tardé à prendre son envol (3-2, puis 5-2) devant Ann Grossman, 64e mondiale, qui n'a jamais réussi à la contrer. Variant très bien son jeu, notamment en plaçant de nombreuses amorties, l'Argentine remportait logiquement le premier set en 40 minutes (6-2). Le scénario était pratiquement identique au début de la deuxième manche. Grâce à un service précis et puissant, Paz, véritable ouragan, prenait rapidement le large, pour mener 5-1 après moins d'une heure de jeu.

Coupe des Nations: la Yougoslavie bat les É.-U.

DUSSELDORF, RFA (AFP) — L'équipe de Yougoslavie a créé la surprise, hier à Dusseldorf, en battant les États-Unis en finale de la Coupe des nations de tennis, dotée d'un enjeu de 1,3 million de dollars. Goran Prpic a battu Brad Gilbert en deux sets (6-4, 6-4) tandis que Goran Ivanisevic a pris le dessus sur Jim Courier en trois sets (3-6, 7-5, 6-1). À la veille du premier tour des Internationaux de France à Roland-Garros, Ivanisevic a acquis un capital confiance qui ne sera pas de trop, puisqu'il sera le premier adversaire de Boris Becker à Paris. L'avenir de ce tournoi semble par ailleurs menacé, étant donné la proximité des Internationaux de France.

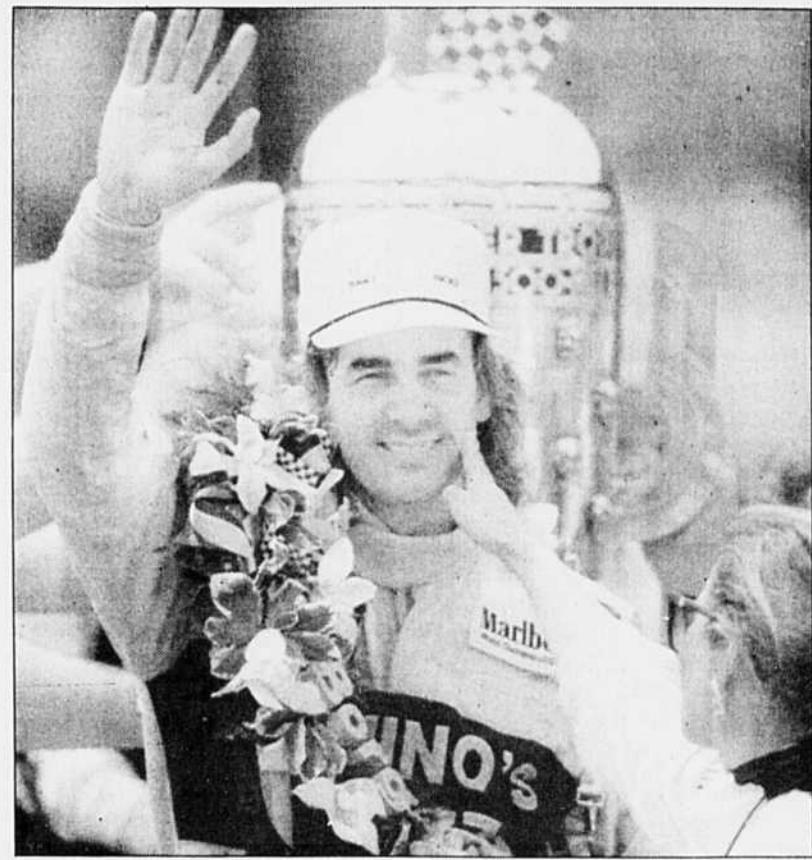
Giro: Gianni Bugno fait cavalier seul

CUNEIO, Italie (AFP) — En deux jours, Gianni Bugno a fait main basse sur le Giro. L'Italien, débarrassé de la menace Pignon, a dominé le contre-la-montre de 68 kilomètres, hier à Cuneo, seul son compatriote Luca Gelfi parvenant à le devancer. Après dix étapes, soit exactement à mi-parcours de ce Giro qu'il mène depuis le départ de Bari, Bugno est désormais nanti d'une solide avance. Le Lombard, dont la popularité grandit de jour en jour à travers le pays, devance au classement général son compatriote Marco Giovannetti de 4 min 08 sec et le Français Charly Mottet de 4 min 09 sec. Et il n'a plus à se soucier du vainqueur de la précédente édition du Giro, Laurent Fignon, qui a abandonné samedi le Tour d'Italie suite à des douleurs dorsales avant de se rendre hier après-midi à Turin afin d'y prendre l'avion pour Paris

Senna enlève encore le GP de Monaco

MONACO (AP) — Ayrton Senna a remporté hier pour la troisième fois de sa carrière le Grand Prix de Monaco de Formule un après avoir mené la course de bout en bout. En maître des lieux, le Brésilien qui réside avenue Princesse Grâce a compté jusqu'à 26 secondes d'avance sur ses poursuivants au 60e tour, pour finalement imposer sa McLaren-Honda avec 1.087 seconde sur la Tyrrell-Ford de Jean Alesi et quelques centièmes de plus sur Gerhard Berger (McLaren-Honda).

Senna a ainsi accru son avance au championnat du monde des conducteurs avec 22 points contre 17 à Berger.



Arie Luyendyk, vainqueur des 500 milles d'Indianapolis.

Roland-Garros: peu de favoris mais de nombreux outsiders

PARIS (AP) — Si Steffi Graf et Monica Seles font figure de grandis-simes favorites des Internationaux de France, la lutte pour le titre s'annonce beaucoup plus ouverte chez les messieurs.

En l'absence d'Ivan Lendl, le numéro 1 mondial qui s'est mis en réserve de la République pour mieux préparer Wimbledon, ils sont trois favoris à briger la victoire. Stefan Edberg, deuxième joueur mondial et finaliste Porte d'Auteuil la saison dernière, paraît le mieux outillé. Ce Suédois atypique au jeu service-vo-lée forcé, a su merveilleusement s'adapter à la relative lenteur de la terre-battue.

Les deux outsiders principaux seront Boris Becker et Andre Agassi, têtes de série 2 et 3. Mais l'Allemand, triple vainqueur de Wimbledon, s'ex-prime mieux ont le sait sur des surfaces plus rapides, alors que le jeune Américain vainqueur à Key-Biscayne au printemps reste toujours aussi inconstant. En d'autres circonstances Michael Chang aurait eu le profil d'un vainqueur possible. Mais le jeune Américain d'origine chinoise, sacré sur le Central l'année dernière à l'âge de 17 ans et trois mois (record absolu), n'a pas gagné le moindre match lors des trois derniers tournois. Victime d'une blessure à la hanche en décembre dernier, il souffre aujourd'hui d'une tendinite au poignet...

Les nombreuses blessures et la cascade de forfaits (McEnroe, Wilander, Connors, Lendl) relancent les chances des rois de la terre-battue :

les « crocodiles » de fond de court qui trouveront moins d'obstacle sur leur passage. On pense au Soviétique Andrei Chesnokov vainqueur à Monte-Carlo, à Juan Aguilera (Nice et Hambourg), à l'Équatorien Andres Gomez (Barcelone et Madrid), à l'Autrichien Thomas Muster (Rome) mais aussi aux Français Guy Forget et Henri Leconte. Le premier devenu numéro 1 tricolore (23e mondial) grâce à sa finale nicoise et sa demi-finale à Hambourg est en pleine bourre alors que le second, finaliste en 1988, a retrouvé une seconde jeunesse en stabilisant sa vie privée.

Reste l'énigme Noah ». Après ses succès retentissants en Australie en début d'année (victoire à Sydney, demi-finaliste à l'Open d'Australie), le vainqueur des Internationaux de France en 1983 a traversé une période noire.

Chez les dames, le combat à distance entre Steffi Graf, numéro 1 mondiale, et la jeune Yougoslave Monica Seles sera de toute beauté. Graf invaincue depuis sa chute en finale devant Arantxa Sanchez en finale 89 de Roland Garros — soit 66 matches d'affilée —, vient de voir sa série stoppée par Seles au tournoi de Berlin.

Avec le forfait de Navratilova à Paris cette année, les outsiders seront Gabriela Sabatini, Sanchez ou peut-être encore Jennifer Capriati. À 14 ans, la révélation du tennis américain devenue professionnelle au printemps dernier jouera la son premier tournoi du grand chelem.

au virage Mirabeau quand Jean Alesi a dépassé Alain Prost (Ferrari) pour prendre la deuxième position et partir à la chasse de Senna auteur du meilleur départ grâce à sa pole-position. Gerhard Berger croyant pouvoir dépasser lui-aussi le champion du monde français, a finalement heurté la Ferrari qui se rabattait, causant un hmgxtricable embouteillage.

Si les deux pilotes sont repartis sur des mulets (voitures de réserves), seul Berger n'a pas été pénalisé par son changement de voiture. Car Prost, alors deuxième de la course derrière un Ayrton Senna décidé-ment impérial, devait abandonner au

31e tour en raison de problèmes d'alimentation électrique du moteur. Le Français devra patienter encore un an pour tenter d'égalier le record de cinq victoires de Graham Hill.

Les Ferrari n'ont guère brillé sous le temps chaud et orageux de la Principauté puisque Nigel Mansell a lui aussi dû abandonner sur problèmes de transmission au 61e tour.

Thierry Boutsen a fini quatrième sur sa Williams-Renault devançant les inattendus Alex Caffi (Arrows-Ford) et Éric Bernard (Larrousse-Lamborghini) à deux tours du vainqueur. Le septième et dernier classé d'un Grand Prix très cassant a été le Suisse Gregor Foitek (Onyx-Ford).

Luyendyk remporte les 500 milles d'Indianapolis

INDIANAPOLIS (AFP, PC) — Le Néerlandais Arie Luyendyk a damé le pion aux favoris pour remporter, hier au volant d'une Lola-Chevrolet, les 500 milles d'Indianapolis à la vitesse record de 299,304 km-heure, enlevant ainsi sa première victoire sur le fameux « Speedway » et son premier succès après six ans dans le championnat CART-Indy.

Luyendyk, 36 ans, qui avait toujours figuré aux avant-postes, a pris la tête à 23 tours de la fin, pour franchir la ligne en vainqueur avec 10,7 secondes d'avance sur l'Américain Bobby Rahal, vainqueur en 1986 et détenteur jusque-là de la meilleure moyenne avec 274,742 km-heure, et 41,7 secondes sur le Brésilien Emerson Fittipaldi, vainqueur l'an dernier.

Le Torontois Scott Goodyear, coéquipier de Luyendyk, a terminé 10e, soit le meilleur classement jamais enregistré par un pilote canadien aux 500 milles.

Quant à Fittipaldi, qui avait réalisé le meilleur temps des essais et visait une rare passe de deux — la dernière remontant à 19 ans —, il de-

vait être au commandement durant les premiers 92 tours (record), mais allait perdre toute chance en raison de problèmes de pneumatiques.

« Emmo », contraint à deux arrêts successifs pour surchauffe de ses pneumatiques (135 et 152e), rétrograda en troisième position après 135 tours derrière Rahal et Luyendyk. Ces deux derniers se partageaient le commandement jusqu'à ce que le Néerlandais, tournant à près de 355 km-heure, ne s'installe en tête après 163 tours.

Luyendyk, parti en première ligne après avoir réalisé le troisième temps des essais, avait fait jusque-là une course toute de régularité : sixième après 100 milles, cinquième après 200, deuxième après 300 et 400 milles. Il devait alors se bâtir sur Rahal un avantage de 40 secondes qui lui permettait un ultime arrêt sans dommage à son stand.

Luyendyk commença à courir aux États-Unis en 1981 en Formule « Super V » et disputa en 1985 sa première saison complète en champion-nat CART.

BASEBALL

Ligue nationale

Samedi

Houston 8-12, Chicago 1-3
Cincinnati 5, Montréal 3

Le coût des alumineries

Il serait beaucoup plus rentable d'exporter l'électricité

L'IMPLANTATION des alumineries au Québec grâce à des tarifs d'électricité relativement bas, est-elle aussi rentable qu'on le prétend pour la collectivité ? Les gouvernements, Hydro-Québec et les entreprises grandes consommatrices d'énergie n'ont jamais douté que l'économie québécoise tire des bénéfices substantiels de l'utilisation massive des ressources hydro-électriques — à un coût très compétitif — pour des fins de développement industriel et régional.

Cette conclusion ne semble pas toutefois aussi évidente à l'analyse. S'il faut en croire les économistes Gérard Bélanger et Jean-Thomas Bernard de l'Université Laval, qui ont présenté un mémoire devant la commission parlementaire sur l'énergie électrique, l'exportation de l'électricité ailleurs au Canada ou aux États-Unis rapporterait beaucoup plus au Québec que le développement des alumineries. Considérant les quatre plus récents projets qui ont été annoncés, les spécialistes estiment à 300 millions \$ annuellement — durant les vingt-cinq prochaines années — les revenus supplémentaires qu'empocherait le Québec s'il exportait l'électricité au lieu de satisfaire les besoins du secteur de l'aluminium.

Voilà une somme qui viendrait à point pour Hydro-Québec — sous forme de baisse de tarifs — et le gouvernement québécois — sous forme de dividendes accrus.

Même si les économistes ont pu sous-évaluer les effets d'entraînement potentiels (à long terme) des alumineries, il reste que les pertes encourues ne concernent que quatre projets ; on peut imaginer ce qu'elles seraient dans l'hypothèse où toutes les entreprises grandes consommatrices d'énergie étaient pris en compte. En réalité, la thèse des deux économistes se résume à cette idée qu'il est plus profitable pour le Québec, collectivement, d'exporter de l'électricité à un prix relativement élevé que de subventionner les industries sur place.

Ce n'est pas le point de vue de l'Association des industries forestières du Québec qui, dans un mémoire présenté à la même commission parlementaire sur l'énergie électrique, soutient qu'Hydro-Québec n'a pas fait la démonstration que les con-

trats d'exportation sont plus avantageux pour l'ensemble de la communauté que la vente d'électricité à l'industrie québécoise. Sans s'opposer au principe de l'exportation, l'Association fait remarquer que les prix payés par New York Power authority et le Vermont Joint Owners, par exemple, se rapprocheront des tarifs industriels québécois au terme des ententes — vingt à vingt-cinq ans — et que la compétitivité des entreprises d'ici pourraient en souffrir.

L'industrie forestière exagère les contrecoups que l'exportation massive d'électricité aux États-Unis pourraient lui faire subir. Le rétrécissement de l'écart entre les prix payés par les Américains et les tarifs imposés aux entreprises québécoises ne se fera sentir que sur une période relativement courte, qui ne paraît pas, au premier abord, significative.

Par ailleurs, l'industrie forestière a raison de s'inquiéter de l'évolution à plus long terme, car les prix de l'électricité exportée iront en augmentant, en raison notamment du coût toujours plus élevé des aménagements hydro-électriques. Viendra un temps où les recettes provenant des marchés externes seront marginales.

Mais pour l'heure, la stratégie de l'exportation est incontestablement profitable pour le Québec. Faudrait-il en conséquence restreindre sinon bloquer le développement d'industries énergivores ? Dans leur analyse, les deux économistes ont sous-estimé un facteur capital : les coûts inévitables du « développement régional ». Dans les régions où la mobilité de la population comporte des limites évidentes, mieux vaut alors pour les gouvernements subventionner le redressement économique dans l'espoir qu'il induise une croissance en chaîne. L'industrie forestière joue justement ce rôle, et depuis longtemps.

Les alumineries aussi, sauf que la facture est salée : Bélanger et Bernard estiment que chaque emploi créée dans cette branche industrielle coûte au Québec environ 190 000 \$ par année. C'est beaucoup, merci !

— ALBERT JUNEAU

« Remake » au Gabon

La France revient aux bonnes vieilles méthodes musclées

DES « PARAS » envoyés d'urgence en Afrique pour protéger de l'émeute une nombreuse communauté française : le spectacle qui se joue au Gabon depuis jeudi 24 mai est un « remake ». Voilà Paris contraint de revenir aux bonnes vieilles méthodes musclées. De Libreville — déjà — en 1964 à N'Djamena en 1985, le recours à la légion a fait ses preuves. Légitimement hantée par le sanglant souvenir de Kolwezi, la France préfère désormais, lorsque des vies sont menacées, intervenir dès la première alerte, comme l'autorisent d'ailleurs — dans le cas du Gabon — les accords de défense conclus au lendemain de l'indépendance.

Les soldats français dépêchés, « avec l'accord » — et non à la demande — des autorités gabonaises sont donc officiellement investis d'une simple mission de protection. Il n'empêche : la portée politique de cette initiative n'échappe à personne. En renforçant — fût-ce temporairement — le contingent stationné depuis 30 ans au Gabon, Paris donne un sérieux coup de main au régime, en difficulté, du président Omar Bongo. Ainsi s'illustre à merveille la continuité française en la matière.

Comme elle semble lointaine, l'époque — brève il est vrai — où M. Jean-Pierre Cot, soucieux de « moraliser » la coopération avec le continent noir, recommandait de séparer, parmi nos alliés africains, le bon grain de l'ivraie. En ce temps-là, on songea même à couper les vivres aux gouvernements jugés trop dictatoriaux ou trop corrompus. Cette approche « morale », si clairement contraire aux exigences du maintien de l'influence française en Afrique, fut vite reniée par l'Élysée.

Aujourd'hui, tous les fidèles amis du « pré carré » sont redevenus fréquentables et l'on n'hésite plus, en cas de besoin, à leur prêter main forte.

Pourtant, ce réalisme de bon aloi a pris ces temps derniers une nouvelle tournure. Depuis que le vent de la liberté, venu d'Europe de l'Est, balait les côtes africaines, et qu'ici et là des sociétés civiles naissantes font enfin entendre leur voix, depuis que des manifestants descendent dans les rues pour réclamer la démocratie, cette matière première si rare sous les tropiques, la France cherche à « accompagner le mouvement », à favoriser la libéralisation des régimes tout en préservant ses propres intérêts. Ces pressions s'exercent parfois sous la forme d'un discret chantage, comme au Bénin, où la menace d'un retrait de l'aide budgétaire a permis une réelle démocratisation.

Cette entreprise délicate n'est pas sans contradictions. À cet égard, le Gabon — pays le plus riche d'Afrique francophone — est un cas de figure exemplaire. L'extravagance, la gabegie et la corruption du régime d'Omar Bongo ne sont plus à démontrer. Mais, comment y remédier sans remettre en cause tout un système de clientélisme dont les entreprises françaises profitent très largement ?

Comment amener un pouvoir à se moraliser sans trop le fragiliser ? Estimant que le président Bongo est sincère dans son désir de libéralisation, la France préfère le soutenir et l'encourager, quitte plus tard, espérons-le, lorsque l'alerte sera passée, à le prendre au mot.

— LE MONDE

Une démarche porteuse

La CSN et les changements technologiques à l'hôpital

LA CONFÉDÉRATION des syndicats nationaux (CSN), en étroite collaboration avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), vient d'entreprendre une recherche/action participative qui vaut le détour.

L'impact de cette démarche pourrait être aussi crucial, pour l'ensemble du réseau des établissements de santé et des services sociaux, que l'a été celui du projet-pilote mené à l'hôpital de Verdun auquel la même centrale s'était associée.

À Verdun, il s'agissait d'examiner les moyens de convertir en postes à statut régulier les heures travaillées par des personnes inscrites sur une liste de rappel, au besoin en assouplissant certaines clauses des conventions collectives. L'expérience fut une réussite complète, maintes fois célébrée. Les résultats obtenus, que la dernière ronde de négociation permet d'étendre à tous les établissements, laissent entrevoir la création de milliers de postes réguliers dans un réseau littéralement miné par le travail dit précaire.

À Sherbrooke, il s'agit de tout autre chose, mais d'« aussi » porteur quant à l'avenir des relations de travail dans le secteur de la santé et des services sociaux. On peut y voir, en même temps, une nouvelle application concrète de la déclaration de principe adoptée par la CSN lors de son dernier congrès à Montréal relativement à l'implication des travailleurs dans les changements technologiques.

Le CHUS est un hôpital de 400 lits, de courte et de longue durée, doublé d'une vocation universitaire. Un syndicat de la CSN (affilié à la FAS, une fédération tristement affligée de constipation chronique) y représente un millier d'employés de soutien, notamment les commis, préposés, aides, secrétaires, et le reste.

L'hôpital a décidé de l'implantation d'un système (ULTICARE, mis au point par une firme californienne) qui servira de support à la gestion administrative aussi bien qu'à la gestion des soins.

Les conséquences d'une telle entreprise innovatrice sur plusieurs catégories de personnel sont faciles à prévoir — ou plutôt non, elles restent encore largement indéterminées. De là le caractère crucial de la démarche commune à laquelle la CSN accepte de s'associer.

Cette recherche, doit-on comprendre, porte moins sur la sécurité d'emploi ; cette sécurité est déjà largement acquise pour une grande partie du personnel. Elle porte moins sur la formation nécessaire pour occuper les nouveaux postes qui seront éventuellement créés ; cette formation va de soi.

Tout l'intérêt de cette démarche-participation paraît porter sur l'enrichissement possible des postes de travail ; à opposer à une déqualification, que l'introduction massive de systèmes informatisés rend également possible.

La CSN a acquis au cours des dernières années dans le secteur de l'éducation (commissions scolaires, cégeps...) une expertise précieuse qui tend à démontrer tout l'intérêt qu'il y a à optimiser les effets positifs sur le personnel de l'implantation de nouvelles technologies, à commencer par l'implication de travailleurs appartenant à des catégories que les experts ont trop souvent tendance à oublier dans leurs calculs.

L'objectif de cette recherche dépasse largement le seul établissement hospitalier. Pour la CSN — qui compte 600 syndicats regroupant quelque 100 000 employés dans le secteur de la santé et des services sociaux —, il s'agit de mettre au point un guide dont les « leçons » pourront s'étendre à tout le réseau.

Pour mener cette entreprise, la CSN a reçu une subvention de 100 000 dollars du ministère fédéral du Travail. Bien que cette somme ait été versée à une centrale qui vient de se déclarer indépendantiste, il serait malséant de crier au gaspillage.

— JEAN FRANCOEUR



TIRÉE DU JOURNAL LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Selon l'usage

LE COÛT d'immatriculation d'une auto devrait être fixé selon le degré d'utilisation dans le trafic urbain.

Un module électronique installé sur tout véhicule localisé dans la région de Montréal, et livré par le ministère lors de l'immatriculation, totaliserait l'opération selon un facteur de pondération inversement proportionnel à la vitesse. Pour des vitesses de 70 km/h, le facteur tomberait à zéro (afin de ne pas pénaliser l'opération sur la grande route).

Selon la Société de microélectronique industrielle de Sherbrooke, le projet est tout à fait réalisable au plan technique et il ne faudrait pas trop de temps pour le rendre opérationnel.

La lutte pour gagner l'opinion publique serait dure ; néanmoins, on peut la gagner étant donné la nouvelle perception de la population et de nos politiciens vis-à-vis la pollution et ses méfaits sur la qualité de vie.

L'enjeu industriel est assez important ; il y a probablement un parc de 7000 000 véhicules dans la métropole de Montréal et ceci signifie toute une industrie pour produire les modules et les microprocesseurs spécialisés. Une réussite peut entraîner la diffusion du système à Toronto, Vancouver, et même aux États-Unis.

— BARUIR ASHKIAN
Département de génie mécanique
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, le 16 mai.

Tout être humain

AU NOM des patients du Centre hospitalier Douglas, j'aimerais vous exprimer notre très grande désapprobation quant à l'identification faite d'un patient psychiatrique comme étant le présumé pyromane de la série de feux à Verdun.

Nous étions sous l'impression que toute personne, avec ou sans histoire de maladie mentale, était présumée innocente jusqu'à ce qu'elle soit trouvée coupable.

Le handicap d'une personne, qu'il soit physique ou mental, ne devrait pas être mentionné dans un récit d'actualité. Voit-on des grands titres comme : *Un patient atteint de cancer vole une banque* ou *Un diabétique vole une auto* ?

La personne souffrant de maladie mentale est malheureusement déjà perçue de façon très négative par la société. Les médias devraient se contenter de présenter les faits et non pas nourrir de préjugés les manchettes et les récits qui, empreints de sensationnalisme, ignorent les droits fondamentaux de tout être humain.

— MARTHA BISHOP
Comité de bénéficiaires
Verdun, le 20 mai.

Cinq régions

LE 21 MAI 1980, j'animais, à Paris, une table ronde sur la « dépendance », sous la présidence du professeur Albert Memmi, éminent sociologue et auteur de multiples ouvrages sur ce sujet. Ayant passé toute la nuit à la délégation du Québec, à l'écoute du résultat du référendum, il en était très déçu et, candidement (ou, peut-être, prophétiquement), il déplorait la « défaite » de la « majorité » !

À écouter les mémoires de plusieurs protagonistes du « NON », il semble, en effet, que leur déception se traduirait, aujourd'hui, par un « OUI » sans équivoque. Peut-être cela serait-il dû au fait que les ténors du « OUI » prétendaient

que la souveraineté du Québec engendrerait la fierté d'être Québécois alors que, aujourd'hui, les gens de chez nous deviennent de plus en plus fiers d'être Québécois, au point de vouloir dire « OUI » à la souveraineté.

Même le R.P. Georges-Henri Lévesque, à l'émission « Aujourd'hui dimanche » de Radio-Canada, y allait pour une reconstitution du Canada (comme je l'avais moi-même préconisé en 1967) en cinq régions économiques prenant la forme d'une république. Il se demandait que diable avait affaire une reine au Canada. (Je me suis toujours demandé pourquoi, dans un pays qui n'avait jamais eu de reine Elizabeth, notre souveraine portait le titre d'Elizabeth II !).

Le 10e anniversaire du référendum serait-il en train (avec l'échec du Lac Meech) de cristalliser la fierté des Québécois ?

— GUY MARCOUX, m.d.
Beauport, le 21 mai.

Analyse brillante

DANS UNE « libre opinion » du 22 mai, Mme Phyllis Lambert mentionne une « nouvelle analyse brillante de la structure des quartiers » qu'elle semble vouloir mettre en contradiction avec le Plan de l'arrondissement Ville-Marie.

L'analyse brillante en question est le résultat d'une commande du Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal (SHDU) à l'architecte Melvin Charney.

Cette commande s'inscrivait justement dans le prolongement des travaux du Bureau du plan et a été rendue publique lors du forum relatif à ce Plan, comme témoignage et exemple du genre d'études et de plans particuliers d'urbanisme qui doivent préciser, dans les mois et les années à venir, les objectifs et les orientations du Plan.

Le fait de choisir le Faubourg Saint-Laurent comme premier secteur de planification particulière était aussi un choix voulu et stratégique pour le SHDU.

Ces précisions peuvent avoir un certain intérêt pour ceux qui tentent de discerner les enjeux de l'urbanisme dans l'arrondissement Ville-Marie.

— MICHEL BARCELO
conseiller en architecture
urbaine au SHDU
Montréal, le 23 mai.

Sans faille

À M. Lucien Bouchard

PERMETTEZ-MOI de vous exprimer mon admiration et ma fierté face au courage et à la droiture que vous avez démontrés en démissionnant du gouvernement Mulroney. Vous avez eu la force de rappeler la pertinence de la lutte que nous avons menée lors du référendum de 1980 et vous avez jugé opportun de rompre le silence vis-à-vis du cirque loufoque qui s'est installé autour des « accords » du Lac Meech.

L'analyse que vous faites de la situation est d'une clarté et d'une justesse sans faille. Les termes que vous utilisez pour dénoncer cette supercherie s'avèrent également d'un à-propos incontournable. Ainsi, votre démission sonne le glas à ces maquillonnages déshonorants qui bouillonnent dans les étagères des onze capitales de ce grand pays malade.

J'ose espérer que la force et l'honneur qui portent votre décision donneront l'élan décisif au réveil des énergies et des aspirations qui tardent à s'exprimer dans la population francophone du Québec.

Dans le respect et l'honneur, prenons nos responsabilités et comportons-nous en adultes, prenons en main notre destinée et vivons cette autonomie qui est la substance même de notre être.

— MARIO LAPRISE
St-Etienne de Lauzon, le 22 mai.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Avec sympathie

C'EST AVEC regret et sympathie que la nouvelle du feu des pneus à votre municipalité nous touche tous. Le problème est comble. Depuis plusieurs années on vous entretient avec de vieux pneus et voici que subitement tout brûle et peut-être va vous amener un problème encore plus grand : celui de votre eau potable.

Espérons pour vous que le ministère de l'Environnement va mettre plus d'efforts à vérifier si des dommages ont été créés à la nappe phréatique qu'il n'en a mis à vous débarrasser de ces pneus.

Quant à nous, à St-Paul de Châteauguay, nous sommes sans eau potable depuis deux ans car l'eau de notre napppe phréatique n'est plus consommable. On n'y croit plus à ce beau ministère.

— NORMAND GOYETTE
Comité de citoyens Eau Secours
St-Paul de Châteauguay, 23 mai.

Où étiez-vous ?

M. COMEAU, votre éditorial du 23 mai me laisse sans voix. Où étiez-vous les six derniers mois ? Vous proposez sérieusement au gouvernement du Québec d'engager une nouvelle ronde de négociations dès le 24 juin ?

Si le Québec a plus que jamais besoin de défenseurs au sein du pouvoir fédéral, comme vous le dites, c'est qu'il est d'ores et déjà isolé au plus haut point. Sachez que l'appréhension que montre le reste du Canada à l'égard des cinq demandes du Québec, ça isole notre province en maudit.

De plus, vous conseillez au gouvernement québécois de se faire le champion désintéressé de certaines causes n'impliquant pas nécessairement le cheminement du Québec. Franchement, aussi bien proposer à M. Bourassa d'aller à Ottawa en « slip » de cuir et de se laisser flageller par neuf premiers ministres sans amour.

L'accord du lac Meech a été répudié par une grande partie du Canada anglais et ce n'est pas la faute du Québec. Pourquoi cherchez-vous encore les coupables de notre côté de la frontière ?

— JEAN-CLAUDE SABOURIN
Montréal, le 24 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

• LE DEVOIR • (USPS # 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, NY 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE COURRIER

De baie James II à Saint-Amable : une même aberration

Nos ancêtres coureurs des bois

NE NOUS laissons pas manipuler par Hydro-Québec avec son projet d'une nouvelle Baie James. Nous méritons d'être informés ponctuellement sur ce méga développement. Car il pourrait jeter l'anathème pour longtemps sur l'ensemble des Québécois au niveau international.

La société d'État ne sait plus gérer son image et le premier ministre tente de le maquiller avec les hydro-dollars.

Notre conscience écologique et ethnographique exige d'être conséquente. Nos ancêtres coureurs des bois qui sont une fierté pour les gens de notre culture nous ont transmis cette relation à la nature et notre admiration pour les « sauvages ». Refusons un saccage inutile.

Que la société d'État apprenne plutôt à être respectueuse de tous ceux qui vivent sur notre territoire. Qu'elle cesse de marchander et de gonfler les prix ! L'éminent journaliste Laurent Laplante a nettement qualifié la situation qui prévaut à Hydro-Québec : l'électrification commence par la modernisation de l'équipement et une meilleure gestion de son image.

Jusqu'au mercure ira-t-il entre elle et nous ? Ce n'est pas à la canicule que nous réagissons le plus.

— **ALAIN GRAVEL**
Montréal, le 22 mai.

La logique productiviste

Lettre à M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement

L'INCENDIE de pneus de Saint-Amable, ce désastre écologique, cet autre de trop, s'inscrit parmi les conséquences de notre mode de vie, de notre société orientée vers l'économie et sa recherche de profit immédiat sans vision à long terme.

Penser globalement, agir localement, ce slogan écologiste que l'on mêle malheureusement à toutes les sauces, ça veut dire qu'il faut arrêter de voir l'écologie, c'est-à-dire la nature, les personnes et tout ce formidable univers comme une ressource économique

à dominer et à asservir à notre quête de pouvoir et d'avoir.

Penser globalement, ce n'est pas traiter isolément l'incendie de pneus de Saint-Amable, le désir d'harnacher la majestueuse puissance du Grand-Nord québécois, l'appauvrissement des plus démunis avec les coupures de l'aide sociale, la dégradation de l'état du tiers-monde, la servilité face au militarisme et le non-respect des droits autochtones au Nitassinan, la montée de la violence dans nos sociétés, etc.

Le lien n'est pas toujours direct, mais tous ces événements s'inscrivent dans la logique productiviste où l'on laisse les lois du marché régler comme des automates le cadre de nos vies : les puissants s'entredévorent et écrasent les plus faibles, ces « inutiles » dans tout ce système.

Un incendie se déclare dans un dépôt de pneus : on cherchera les conséquences, le nom du responsable, si cela aurait pu être évité et tout le reste. Se questionnera-t-on sur l'origine de ces millions de pneus ? Préférerons-nous passer outre ce questionnement en prétextant que leur existence est inévitable ? Réalisera-t-on que, dans le dernier budget provincial, on veut arrêter de subventionner le transport en commun, ce qui se chiffre en nombreux pneus supplémentaires dont il faudra disposer ?

Agir localement. Qu'il est donc toujours plus facile de parler que d'agir ! Surtout pour un politicien. Que fait le ministère de l'Environnement pour l'environnement ? La majeure partie des effectifs en région a pour tâche d'évaluer le développement du Québec selon la logique productiviste en corrigeant les plus grosses aberrations en vertu d'une loi qui a de la misère à mettre le grappin sur les pollueurs et qui ne fournit pas un cadre d'un véritable développement durable.

Et l'avenir, que l'on nous promet plus vert que vert, n'apporte pas toujours de quoi se réjouir : le fait que les politiques officielles laissent à l'entreprise privée le soin de prendre les initiatives nécessaires pour améliorer notre environnement me laisse pour le moins perplexe...

À la lumière de ces observations, j'en conclus, monsieur Paradis, que le gouvernement a une responsabi-

lité particulière, en tant que pouvoir politique dirigeant notre société, dans le désastre qui afflige la belle province. Jusqu'à quand remettra-t-on le débat sur les enjeux environnementaux et la réalisation des actions qui en découlent ?

— **PIERRE CARON**
Montréal, le 17 mai.

La vraie catastrophe

HIER, la catastrophe : le dépôt de pneus de Saint-Amable flambe. À cette catastrophe s'en ajoute une autre : le gouvernement s'en lave les mains. On va remplacer les pantins qui nous dirigent par d'autres d'une couleur différente et ça va recommencer.

Mais la catastrophe des catastrophes, c'est qu'aujourd'hui 17 mai, au lendemain de l'apparition des premières flammes à Saint-Amable, des milliers de Montréalais vont se rendre au travail en auto bien qu'ils peuvent utiliser les autobus ou le métro.

Pire encore, le sourire fendu jusqu'aux oreilles et le cœur heureux, des gens iront s'acheter une auto. Au-delà de l'incendie et de l'incompétence gouvernementale, voilà la vraie catastrophe : se mettre la tête dans le sable comme une autruche.

— **Jean-Sébastien MARSAN**
Montréal, le 17 mai.

J'ai compris

OK ! MESSIEURS les Premiers ministres M... Très bien Mesdames et Messieurs les Ministres. J'ai compris qu'il ne faut pas compter sur vous.

Quand ce n'est pas la Balmat qui déclare faillite c'est un ex-ministre qui empêche, quand ce n'est pas M. Paradis qui réduit de 50 à 15 millions \$ son budget, c'est le président de la Banque du Canada qui fait des erreurs de jugement sur ses hausses de taux d'intérêts. Quand ce n'est pas le ministère des Affaires culturelles qui retire son projet du 1 % consacré aux artistes, ce sont les sommes allouées aux assistés sociaux qui sont coupées.

Et aujourd'hui c'est St-Amable. Depuis plusieurs années nous entendons parler de ce site d'entre-



PHOTO LOUISE LEMIEUX

Les pneus de Saint-Amable, le 31 octobre 1987

posage. Depuis longtemps nous étions au courant des dangers qu'il constituait. Comment se fait-il que rien n'ait été fait pour pallier cette situation. Attendez-vous que le feu s'y mette ?

Et que vois-je là-bas poindre à l'horizon ? Les hausses d'Hydro-Québec et les méga-projets hydro-électrique ? Pour nous faire passer le bobo, on nous suggère d'utiliser des têtes de douches plus économiques. C'est une douche froide que vous voulez nous passer ?

Quels sont ces gouvernements qui ne s'occupent plus de la qualité de vie des contribuables qui payent avec leurs impôts les salaires de ces hauts-fonctionnaires ? Quels sont ces gouvernements qui marginalisent et isolent par leurs politiques sociales certains individus de notre société ? Quels sont ces gouvernements si peu représentatifs des gens qui les ont mis au pouvoir ?

M. Bourassa, vous êtes-vous promené dernièrement dans le centre

ville de Montréal où à tous les coins de rue quelqu'un vous accoste pour vous réclamer de la monnaie ? Hier dans le métro un monsieur bien habillé hurlait comme un fou. Il en avait assez de vos politiques, il décrochait.

Votre gouvernement crée des mécontentements énormes. Je mélange tout, pensez-vous, environnement et politique socio-économique. Mais tout revient au même. Mêmes frustrations, mêmes mécontentements, quel que soit le point vue où je me place.

Heureusement, les individus ne sont pas si dupes. Si vos gouvernements ne font rien d'autre que de récupérer de différentes façons l'argent qu'ils ont mal dépensé, l'individu, lui, a une force : celle d'intervenir personnellement. Dans le fond, vos comportements auront sensibilisé ces derniers à agir au lieu d'attendre la réalisation de vos vœux pieux.

— **Marie-Christiane MATHIEU**
Outremont, le 17 mai.

L'erreur de la CÉCM

Par l'immigration

LE règlement que veut introduire la CÉCM afin d'imposer le français aux élèves allophones des écoles françaises risque d'être aussi inefficace que contre-productif. Il montre une ignorance totale de la problématique des communautés ethniques montréalaises.

L'enfant allophone est très souvent issu d'un quartier immigrant où depuis longtemps, l'anglais constitue la langue commune interculturelle. Cet enfant a grandi en jouant, en parlant, en regardant la télévision, etc., dans la langue anglaise.

Lorsqu'il arrive à l'école, il est normal que sa première réaction soit de parler anglais à ses camarades qui sont également issus du même milieu. On ne peut, on ne doit l'en empêcher, car on s'attaquerait à son identité personnelle, au sentiment d'appartenance à sa communauté.

L'empêcher d'exprimer sa réalité culturelle, d'autres l'ont fait avant nous, aussi pour des raisons « nobles » (aux Franco-Manitobains ou aux Amérindiens on interdisait de parler leur langue à l'école), et l'histoire les a sévèrement jugés.

Aussi, pour cette génération d'allophones, seules des mesures incitatives à parler français devraient être suggérées.

Certains pays ont voulu éluder le problème des ghettos culturels en dispersant les immigrants à travers leur territoire, mais je doute que cette solution soit pertinente au Québec car les emplois les plus souvent accessibles aux immigrants sont fortement concentrés à Montréal, là où les secteurs ethniques sont par ailleurs fortement anglicisés.

Le seul moyen de briser ce cercle vicieux consiste à sélectionner des immigrants parlant français. Notre langue se parle dans plus de 40 pays, et toutes les races et cultures y sont représentées.

De cette façon, la communauté francophone du Québec se renforcerait graduellement alors que l'immigration ne viendrait plus renforcer la communauté anglophone.

Du coup, l'insécurité au sujet de la langue diminuerait et des assoupissements à la loi 101 pourraient être envisagés. L'image du Québec sur la scène nationale et internationale n'en sera qu'améliorée.

— **RÉJEAN HAMON**
éducateur physique
Montréal, le 18 mai.

De la belle télévision

À la retraite

À l'émission « Second Regard » du 20 mai, le réalisateur Roger Leclerc fit ses adieux à la télévision après 31 ans de service aux émissions religieuses de Radio-Canada. Le son de sa voix, un montage de quelques-unes de ses réalisations sur les paroles émouvantes de la chanson « La tendresse », sa signature à la fin du générique, suffirent pour marquer sa sortie, sobrement, comme il était entré, derrière la caméra.

Roger Leclerc, par le biais de 600 réalisations, a laissé des traces de tendresse. Il a su parler au cœur en décelant la tendresse d'un visage, d'une parole, d'un paysage, pour ses nombreux amis anonymes du petit écran. Son travail caché, comme tant d'autres artisans de la télévision, fut un travail d'artiste au service de la beauté.

Ses nombreux portraits spirituels ont dessiné le beau et le tragique visage de la condition humaine. Il fut un sourcier de la spiritualité et un éveillé de sens, menant la quête vers « l'inaccessible étoile ». Ses images ont embellies les êtres et les choses. Roger Leclerc a fait de la belle télévision.

Pour avoir travaillé avec lui la réalisation de *Ces fous admirables*, il m'est apparu comme un chantre de la grâce, c'est-à-dire du don qui rend grâces.

En ce même jour du dernier « Second Regard » de Leclerc, avait lieu le dernier « Rencontres » de son ami de la première heure Raymond Beaugrand-Champagne. La vie a une telle ironie quelques fois !

À ces deux réalisateurs à la retraite, je laisse cette citation de Patrice de La Tour du Pin, tirée de *La vie recluse en poésie* : « La retraite que je vous propose ne se trouve pas dans l'espace, mais au plus intime, et la solitude n'y est pas un isolement ».

— **JACQUES GAUTHIER**
Université Saint-Paul
Ottawa, le 23 avril.

« Rencontres »

CERTAINES émissions de télé font peu de bruit, passent à des heures impossibles et disparaissent comme si elles n'avaient rien accompli et ne devaient pas laisser de traces.

Combien d'années faudra-t-il pour nous rendre compte que la plupart des hommes et des femmes interviewés là étaient merveilleusement en avant de leur temps et annonçaient le christianisme régénéré dont le besoin est criant ?

Ce n'est pas un merci ordinaire que nous devons adresser à Raymond Beaugrand-Champagne et à son équipe, y compris Marcel Brisebois. Et nous apprécierons toujours que Radio-Canada repasse, qu'importe l'heure, des demi-heures de « Rencontres ».

— **GUY DUFRESNE**
Frelighsburg, le 18 mai.

Le Québec et le Canada en crise

La grande tristesse

LA GRANDE tristesse du séparatisme est de diviser les forces vives du nationalisme et d'oublier la francophonie hors Québec. Jeune, j'ai appris à chanter « O Canada, mon pays, mes amours ». L'histoire du Canada proposait à mon admiration les explorateurs.

J'aime le Québec et j'aime le Canada, j'aime la fleur de lys et la feuille d'érable. Je ne veux pas être culpabilisée ni amoindrie. Mon nationalisme est différent mais aussi sincère, aussi fier et aussi noble, aussi valable.

La France qui veut libérer une colonie morcelée ne m'impressionne pas ! Nous avons évolué depuis son abandon : avec l'aide des Anglais, nous avons bâti un beau et grand pays. Le Canada.

Je croyais les vieilles rancunes effacées depuis le tunnel sous le Manche. Par Dieu, donnons-nous la manche.

— **LÉONIE GERVAIS**
Outremont, le 22 mai.

Comme en Lituanie

DEVANT l'impasse des accords du lac Meech, pour éviter le piètement ainsi que le rapiéçage d'une constitution vieille de 123 ans, bref,

pour éviter de faire du neuf avec du vieux, il est important d'aller de l'avant.

1 — À l'exemple de la Lituanie, pour le 24 juin qui vient, l'Assemblée nationale du Québec doit déclarer unilatéralement l'indépendance.

2 — Nommer Robert Bourassa président et Jacques Parizeau premier ministre de cette première république.

3 — Rédiger une constitution dans les deux ans (comme en Roumanie).

4 — Soumettre cette constitution au référendum populaire.

5 — Instaurer le vote proportionnel pour se libérer une fois pour toutes du scrutin uninominal à un tour de tradition britannique.

C'est le minimum. Fini les niaiseries. Un peu de volonté et d'honnêteté ne vous feraient pas de tort, messieurs les politiciens.

Nous irons nous assoier avec le Canada, nous mandaterons un comité négociateur, nous nous assurerons du support international et créerons le pays où nous prévaloir enfin de notre droit de cité.

— **RÉAL GINGRAS**
Outremont, le 22 mai.

Tension créatrice

LE PAYS restera divisé avec ou sans accord constitutionnel. L'unité

pays dépend des gens de bonne volonté, qui peuvent avoir des conversations à un niveau plus élevé que ceux qui font les nouvelles ces temps-ci.

Beaucoup de gens à l'est et à l'ouest de la rivière d'Ottawa jugent le futur de la Confédération seulement aux arguments amers qui captivent les médias.

Moi, j'aime ce qui est français au Canada, n'importe où je le trouve. J'aime les coutumes des Québécois et des autres Canadiens français : la parole, le style, les beaux-arts. Je respecte le désir du Québec de protéger et cultiver sa langue, ses institutions et ses autres manifestations de distinction culturelle.

Le Canada est beaucoup plus riche à cause de la culture française. Cela n'est pas compris par ceux qui mesurent le progrès en argent ou craignent un produit vendu en deux langues. C'est une grande bénédiction que les Canadiens, spécialement les francophones, refusent de se perdre dans une culture homogène.

Ce pays sert le monde et ses jeunes en montrant tous les jours comment des gens de cultures variées peuvent vivre, travailler et prospérer ensemble. Pour le parfait, il faut durer, même si nous jouons du coude et nous chamaillons en essayant de protéger notre propre in-

tégrité. Le Canada est un tel accomplissement précisément à cause de cette tension.

Certains de nous regardent cette inquiétude comme un défaut et un gaspillage de nos ressources. À mon avis, la tension de plusieurs peuples qui se regardent comme peuple est vitale au Canada. Il faut faire avancer la créativité. Le pays résistera au chauvinisme qui n'est capable de respecter qu'une foi, une terre, une culture. Si nous quittons le débat constitutionnel qui dure depuis 125 ans, nous serions diminués.

Nous errons si nous regardons l'homogénéité, la quiétude et l'absence de lutte comme la « paix ».

Par bonheur, le Nord va accueillir de plus en plus de gens de couleur dans les années à venir. Une tradition de patience, de coopération et d'enthousiasme réciproque — malgré toutes les tentations de soupçonner, d'attaquer, de quitter — peut bien nous servir.

Je vous demande de porter la même attention à ma lettre qu'au comportement grotesque de quelques amateurs de baseball à Toronto.

— **DONALD MCNAIR**
Victoria, le 17 mai.

Des avantages

DANS LE DEVOIR du 8 mai, George Tombs y allait de sa libre opinion rétro : *Pourquoi l'indépendance du Québec* ? Le journaliste est demeuré en 1980 et croit pouvoir encore nous faire peur avec son Bonhomme Sept-Heures. Non seulement les Québécois et Québécoises n'ont plus peur, mais ils refusent d'avoir peur.

Tombs voit des inconvénients alors que ce sont des avantages.

L'exode d'anglophones, allophones et même de francophones ? Que des anglophones partent ne n'y voit qu'un avantage. Beaucoup de nos chômeurs pourraient les remplacer sans avoir à apprendre le français. Pour ce qui est des francophones, je demande à ce cher George de faire preuve d'un peu de sérieux. Pourquoi des francophones iraient-ils « profiter » du rattachement francophone qui serait alors à son comble ?

Pourquoi rester dans une province nationaliste ? Pourquoi lancer une entreprise dans une province... se demande le journaliste. Mon Dieu, il devrait se relire, Un Québec souve-

Jusqu'à assassiner des morts

Carpentras

CELUI qui touchera un mort, le corps d'un homme qui sera mort, et qui ne se purifiera pas, souille le tabernacle de l'Éternel; celui-là sera retranché d'Israël. (Nombres, 19:13)

LA MYTHOLOGIE et l'histoire ancienne abondent en profanations et autres traitements extraordinaires administrés aux ennemis et à leur sépulture. Les classiques en sont pleins. Rappelons-nous le corps d'Hector traîné par les coursiers d'Achille, les imprécations de Thyeste contre Atrée afin que ce dernier « décharné, les entrailles pendantes, inonde les roches de la pourriture de son sang noir... ».

Il faut cependant voir dans ces gestes moins un acte de profana-

tion qu'une double tentative de la part de l'insane. Tentative qui sous forme d'épreuve était à la fois signe valeureux de la force restante d'un vainqueur épuisé, et volonté impétueuse de s'approprier une part de la puissance divine contenue dans l'Autre, dont l'ennemi, même mort pouvait être encore investi.

À la lumière de la croyance, de la force et de la foi, et malgré leur démesure, ces coups de grâce vultueux étaient autant de marques de respect et de considération envers l'adversaire, que des sacrements salvateurs préparant d'autres puissants combats d'où la vie, malgré tout, émergeait sans cesse.

Aujourd'hui, ceux qui se livrent à de tels outrages ont tout perdu de la noblesse de héros d'antan. Il

ne s'agit plus de sacré, mais d'horreur; il ne s'agit plus d'affirmation mais de perversion; il ne s'agit plus d'éradiquer le mal mais de persister en lui et de l'attiser.

Ainsi, plus que des rituels exemplaires prenant le corps à témoin, les actes commis sont des blessures infinies, volontairement portées à l'Âme par un esprit maléfisant. Plus grave encore, les profanateurs d'aujourd'hui vont jusqu'à annihiler l'espoir déjà faible d'une humanité meilleure, d'une simple humanité.

Car en quel dieu, en quel destin, en quelle vie peut-on alors croire, si des lâches, indignes de l'espèce humaine, poussent maintenant l'abjection jusqu'à assassiner des morts ?

— **MAURICE FOURNIER**
Trois-Rivières, le 22 mai.



PHOTO CP

Première poignée de mains

Alexandre Bouchard, six mois, a voulu donner hier, à Alma, sa première poignée de mains politique, en compagnie de son père Lucien et dans les bras de sa mère Audrey, lors du brunch réunissant les partisans de l'ex-ministre conservateur.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Bouchard

accord n'est « qu'une sorte de pont temporaire jeté sur la rivière » qu'il faudra compléter. Si le Canada anglais acceptait par réalisme de poser un geste à l'endroit du Québec, il faudrait voir quel pourrait être le projet canadien auquel accepteraient de participer les Québécois.

Dans le cas du refus de l'accord du lac Meech, ceux-ci devraient examiner alors toutes les hypothèses qui s'offrent à eux dont celle de la souveraineté-association. Ensemble, ils devront déterminer les termes de ce projet, dit M. Bouchard qui pour sa part souligne qu'il n'appuiera que les solutions qui feront l'unité des Québécois. Le Québec ne peut à son avis se payer le luxe d'envoyer le chef de leur gouvernement négocier sans lui donner un appui majoritaire comme ils ont fait en 1980.

Cette concertation des Québécois devra s'appuyer sur tous les groupes sociaux et aussi sur les élus du Québec. Il faudrait commencer possiblement, dit M. Bouchard, par réunir les députés québécois de la Chambre des communes et ceux de l'Assemblée nationale pour amorcer la réflexion. Une fois le projet défini, il s'agirait alors de le soumettre à l'approbation des citoyens par le biais d'un référendum ou d'une élection. Ce serait au premier ministre du Québec de choisir.

Pour les prochains jours, les Québécois doivent appuyer le premier ministre Bourassa car il est dans une situation difficile. Il est l'élé légitime et les Québécois doivent lui faire confiance, a-t-il dit en l'exhortant toutefois à parler clairement au Canada anglais.

Il faudrait, a souhaité l'ancien ministre, que Robert Bourassa profite des prochaines rencontres qu'il aura avec ses homologues pour leur dire : « L'accord du lac Meech est là sur la table. Venez le signer ! ». Les gestes à poser doivent venir du Canada anglais pas du Québec.

L'ancien ministre exhorte à cet égard M. Bourassa de ne rien signer aujourd'hui ou demain lorsqu'il rencontrera ses homologues. Alors qu'il est question d'une sorte de déclaration politique qui serait soumise aux premiers ministres comme moyen de briser l'impasse autour de l'accord, il faut éviter d'entraver la liberté du Québec, dit M. Bouchard en pensant aux prochaines étapes du débat constitutionnel.

Par cette visite dans sa circonscription hier, M. Bouchard souhaitait obtenir l'appui de ses militants à sa décision de siéger comme député indépendant, ce qu'il a facilement obtenu même si le président de l'association conservatrice locale avait montré un peu de tiédeur. À plusieurs reprises pendant son discours, il a été ovationné debout. Tant ses charges contre Jean Chrétien que ses appels à l'unité ont semblé soulever l'enthousiasme.

Dans sa circonscription de Lac-Saint-Jean, il y a longtemps que l'unité est faite. Pour remporter ses deux élections, M. Bouchard rappelle s'être appuyé sur une coalition arc-en-ciel. Aux prochaines élections générales fédérales, cette coalition s'étendra tout naturellement à la grandeur du Québec, prédit-il.

L'arrivée de Jean Chrétien, le « fantôme de 1980 qui revient nous hanter avec ses chaînes », aidera à cristalliser cette coalition qui sera aussi tout naturellement favorisée par l'unité que pourront réaliser les Québécois autour d'un projet constitutionnel, croit M. Bouchard. « Je ne vois pas les Québécois appuyer Jean Chrétien et personnellement je vais tout faire pour que cela n'arrive pas », a-t-il lancé.

Face à Jean Chrétien, l'actuel premier ministre Brian Mulroney demeure le meilleur « champion » de leurs droits que les Québécois peuvent espérer, a dit M. Bouchard.

Sans dire s'il serait lui-même candidat conservateur aux prochaines élections — sa réflexion sur son avenir politique n'est pas complétée — il croit que M. Mulroney sera toujours chef du Parti conservateur et que les Québécois pourront continuer de lui faire confiance. En 1984, il avait promis de réparer les promesses brisées de Pierre Trudeau et en 1987 il a tenu parole, a-t-il rappelé.

À plusieurs reprises, M. Bouchard a rendu hommage hier à M. Mulroney dont il dit continuer à appuyer la démarche que celui-ci a entreprise en 1984 pour réparer l'humiliation de 1981. En ce sens, il continue toujours de souhaiter la ratification de l'accord du lac Meech qui incarnait à ses yeux le « beau risque ».

S'il est venu se faire élire en 1988, c'est justement au nom de ce « beau risque » auquel il a voulu avec d'autres Québécois contribuer sincèrement à la réussite, a-t-il appelé à Jean Chrétien qui, vendredi, l'accusait d'avoir été un séparatiste venu saboter le Canada de l'intérieur.

◆ Le goulag

un environnement naturaliste qui rend chaque spectateur le voyeur de l'action.

Dans une vaste salle sombre, on a construit un enclos, vaste stalag crasseux autour duquel, à travers les planches ajourées, on peut observer les cinq internés. Le personnel de l'hôpital circule autour du stalag, dans le dos des spectateurs assis.

On dit que ce spectacle du Théâtre Pouchkine contient une bonne part d'improvisation, que les acteurs recréent chaque soir les affrontements internés-médecins et leurs comportements de prisonniers.

Avec le temps, la part d'improvisation est sans doute raréfiée, et il demeure un jeu fort, un naturel presque insupportable dans ce jeu, un charisme, en somme, dans l'horreur et le misérabilisme des situations.

Les acteurs du Pouchkine sont tous impressionnants de vérité, comme on en voit rarement au théâtre. Je prends pour seul exemple cette comédienne qui joue la bonne du médecin, qui ne dit pas quatre mots, et qui est constamment prodigieuse de présence. Elle s'appelle Galina Moratceva, et mériterait le palmarès.

Dans la crasse, dans le foin sale et mouillé, un Juif, un muet, un ex-commis, un obèse et un noble se traînent, réclament leurs pitances, dorment, puent et, dans ce décor de cachot plus que d'hôpital, une discussion va naître entre le vieux docteur Ragin et le « noble », une discussion sur la liberté...

Le vieux médecin est étonné qu'un être « intelligent » soit parmi l'engelage du lieu. Il va se laisser prendre à l'échange d'idées et va même en parler à un collègue fraîchement arrivé de Moscou.

Et c'est là, peu à peu, que le vieux docteur prend des risques; le jeune médecin et un ami du vieux médecin se mettent à considérer que celui-ci déraile, dérape, et ils vont le soumettre à un examen. Se sentant accusé, le vieux médecin entre dans le cercle vicieux. On l'appelle pour qu'il entre dans le stalag soigner un des internés, et il n'en ressortira plus.

La lecture de la nouvelle de Tchekhov était un préalable essentiel pour bien saisir les lignes de fond de ce spectacle joué en langue russe. Un résumé mal écrit était remis aux spectateurs, mais ceux qui se sont tapés la lecture de *La salle numéro 6* pouvaient saisir toute la force de ce spectacle qui, oublions la Quinzaine et ses ratés en série, s'inscrit comme un événement dans l'année théâtrale au Québec.

On le donne encore ce soir, demain et mercredi. Il s'agit de se rendre au Palais Montcalm, où un autobus vous prend et vous mène dans un quartier désert où se trouve une ancienne école technique désaffectée. On y traverse plusieurs grandes salles avant d'arriver dans les odeurs de foin à se trouver une place autour du stalag. À la fin, les gardiens vous chassent. Des applaudissements seraient insolites.

Le Théâtre Pouchkine offre le plus impressionnant des trois spectacles soviétiques de la Quinzaine de Québec.

Imre Finta est acquitté de crime de guerre

TORONTO (PC) — Le premier procès pour crime de guerre au Canada, celui de Imre Finta, 77 ans, accusé d'avoir participé à la déportation de 8000 Juifs hongrois en 1944 s'est terminé en fin de semaine par un verdict d'acquiescement de ce dernier.

Le juge a décidé que les jurés ne devaient pas être informés que l'accusé, Imre Finta, avait fait un aveu important à la police lors de l'enquête.

La déclaration de l'accusé n'a pu être admise en preuve parce que la police ne s'est pas assurée que Finta comprenait bien ses droits. C'est ce qu'avait décidé le juge Archie Campbell lors de l'enquête préliminaire tenue en octobre dernier.

Cette étape du procès n'a pas été

divulguée puisque l'enquête préliminaire était sous le coup d'une ordonnance de non-publication.

En rendant sa décision, le juge Campbell s'était dit surpris que dans une affaire aussi importante, les enquêteurs de police ne se soient pas assurés que Finta comprenait bien l'anglais et qu'il n'ait pas pris de notes pendant l'interrogatoire.

« De façon générale, la preuve de la police est insatisfaisante. Il est difficile de savoir ce qui est arrivé et quand; et qui a dit quoi à qui. Il aurait été si simple de noter, par ordre chronologique, tout ce qui est arrivé », avait expliqué le juge Campbell.

Le Congrès juif canadien et B'nai B'rith du Canada se sont dits choqués

de la décision et ont pressé le gouvernement fédéral d'en appeler du verdict d'acquiescement.

Des témoins au procès ont affirmé qu'Imre Finta, membre de la police hongroise pendant la Deuxième Guerre, occupait un poste de commandement lorsque les Juifs ont été faits prisonniers, dévalisés et envoyés dans des camps de travail nazis.

Finta a été accusé de vol, d'enlèvement et d'homicide involontaire en vertu de la Loi canadienne sur les crimes de guerre, promulguée en 1987.

Les aveux de Finta ont été faits lors d'une conversation avec des agents de la GRC, à Hamilton, peu temps après son arrestation, le 9 décembre 1987. Finta y confirmait que

la signature sur l'horaire du train pour la déportation des Juifs était bien la sienne.

Le sergent Fred Yetter a dit qu'il avait informé Finta de son droit de consulter un avocat sans délai et que tout ce qu'il dirait à la police pouvait être retenu contre lui.

Le juge a finalement décidé que Finta n'avait pas une connaissance de l'anglais suffisante pour comprendre l'étendue de ses droits, tels qu'expliqués par la police.

L'avocat de l'accusé a demandé au sergent Yetter la raison pour laquelle il n'avait pas pris de notes lors de l'interrogatoire de M. Finta.

« Je n'ai pas pris de notes parce que mon écriture est incompréhensible », a répondu M. Yetter.

Pierre Péladeau demande plus que Meech

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — Le président-directeur général de Québec, M. Pierre Péladeau, s'est fait l'ardent défenseur de l'accord du lac Meech même s'il croit qu'il ne règlera pas tout et il a témoigné de sa confiance en la viabilité d'un Québec souverain.

Devant plus de 1200 personnes, au Gala-Mérites des Jeunes entreprises du cœur du Québec, au Cap-de-la-Madeleine, M. Péladeau n'a pas manqué de soulever l'ardeur des plus nationalistes parmi les participants.

« Le Québec a réclamé des conditions très modérées, très raisonnables. Tous, et je dis bien tous les premiers ministres avaient signé cette entente », a-t-il déclaré avec sa verve habituelle.

Après un bref survol des événements qui ont mené à l'impasse actuelle, M. Péladeau a souligné que

l'entente du lac Meech n'apporterait aucune réponse définitive au Québec. « La ratification ne représente qu'une étape », a-t-il précisé plus tard en entrevue.

Durant son discours, le président de Québec s'est indigné de la façon de négocier de certaines provinces.

« Quelques-unes demandent des amendements sur la réforme du Sénat telle que proposée par le Québec, par exemple. On ne peut tout faire en même temps. Qu'elles ratifient d'abord l'entente, et après nous irons dans une deuxième ronde de négociations », a-t-il déclaré.

M. Péladeau a bien entendu accueilli avec enthousiasme les récentes études des firmes Merrill Lynch, Toronto Dominion et de la Banque de Montréal qui ont prouvé la viabilité d'un Québec indépendant. Du même coup, il a laissé entendre qu'il

se sentait plus rassuré aujourd'hui d'un tel projet qu'à l'époque de René Lévesque.

« M. Lévesque était un homme extraordinaire, il possédait toute une tête politique. Mais lorsqu'il me soumettait son projet, je lui disais qu'il fallait s'assurer de notre indépendance économique avant tout. 'Money talks', comme disent les Américains ».

Le PDG de Québec s'est aussi dit étonné de voir des hommes aussi modérés que Claude Bélard (Mouvement Desjardins) et Claude Castonguay (La Laurentienne) suggérer la séparation du Québec advenant un échec du lac Meech.

M. Péladeau a mentionné qu'il avait toujours confiance dans le premier ministre du Québec Robert Bourassa. Malgré les recommandations de plusieurs personnalités politiques et du monde des affaires, M.

Bourassa a toujours la volonté de participer à un sommet de la dernière chance. Cette attitude n'inquiète pas M. Péladeau.

« M. Bourassa n'est pas un imbécile. Il possède des intentions fermes. Il veillera à ce que les conventions soient respectées », a-t-il souligné.

Invité à se prononcer sur la possibilité d'un Canada uni sans Meech, Pierre Péladeau préfère attendre les événements.

« Ce ne sont que des hypothèses », selon lui.

Finalement, le président de Québec a paru un peu bouleversé par la démission du ministre conservateur Lucien Bouchard mardi dernier.

« Il s'agit d'une forte décision. Mais M. Bouchard devait être fatigué de se faire pousser dans le dos », croit-il.

◆ Mulroney

faudra rectifier les autres problèmes ensuite », évalue-t-il.

De plus, Ottawa envisage de renoncer à s'entendre avec Terre-Neuve et de se résigner, dans cette province, au scénario d'un référendum pour trancher une fois pour toutes le sort de l'Accord, à condition bien sûr de s'entendre avec le Manitoba. À ce sujet, des sources néo-démocrates indiquaient déjà il y a une semaine que le premier ministre Filmon devrait sans doute abandonner l'unanimité des trois partis manitobains sur la question pour entériner le lac Meech avec le seul appui du NPD. Cet appui serait négocié par le NPD, qui est toujours au creux de la vague en termes de popularité, en échange de la garantie que la province n'ira pas aux urnes avant deux autres années.

Mais en fin de semaine, le premier ministre Filmon, publiquement du moins, a durci sa position. Rejetant catégoriquement un veto pour le Québec sur le sénat, il a justifié à la hausse les exigences de sa province puisqu'il veut maintenant enclencher la réforme de la Chambre haute d'ici le 23 juin. « Si le Québec nous pousse à bout, nous continuerons d'augmenter les enchères », prédit à ce sujet la chef libérale du Manitoba Sharon Carstairs.

Dans tous les scénarios, la saga du lac Meech tire maintenant à sa fin, au maximum, une autre semaine de suspense. Clyde Wells de Terre-Neuve réitérait en effet encore hier qu'il lui faudrait deux bonnes semaines pour tenir un référendum sur la question. De son côté, Gary Filmon du Manitoba parle de quatre semaines.

« Déjà maintenant, il nous faudra des dispositions à l'unanimité pour franchir certaines étapes », précise-t-il. Au Manitoba, la loi stipule qu'avant de recevoir l'approbation de l'Assemblée législative, un amendement constitutionnel doit être confié à un comité parlementaire pour fins d'audiences publiques.

◆ La Colombie

cartels de la cocaïne, préparaient 1100 kilos de dynamite qu'ils allaient répartir dans des voitures volées pour les transformer en bombes et semer la terreur dans la capitale.

Nuit et jour, depuis une semaine, 250 000 policiers et militaires ont sillonné les routes, quadrillé les villes et effectué des milliers de contrôles de véhicules pour faire de l'élection présidentielle en Colombie « une journée sans problème ».

Leur action de défense de la société n'aura toutefois pu faire disparaître totalement la psychose de l'attentat ni effacer des esprits l'explosion des 16 véhicules, qui ont fait au total 131 morts et plus de 500 blessés depuis le mois de décembre, sans compter l'assassinat de trois candidats à cette même élection.

La journée électorale, qui n'avait rien de commun avec l'ambiance carnavalesque des années antérieures au narco-terrorisme, a commencé par une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la mafia de la drogue et de la guérilla, soit près de 2000 personnes assassinées depuis le début de l'année.

Le gouvernement du président Barco aura de cette façon réussi l'exploit de maintenir cette élection sans rien céder au cartel de Medellín, en dépit du poids économique de cette association mafieuse, devenu, au fil des ans, très supérieure à celui de l'État, commente-t-on à Bogota.

On cite ainsi l'exemple de la prime de 400 000 \$ offerte par les autorités à quiconque permettrait l'arrestation du numéro un du narco-terrorisme, Pablo Escobar : ce dernier répliquait peu après par une offre supérieure, en mettant à prix, pour un million de dollars, la tête du chef de la sûreté colombienne, le général Miguel

Maza Marquez.

Sur 13,9 millions d'inscrits, les autorités attendent les suffrages de 7 à 8 millions d'électeurs, ce qui correspondrait aux habituels pourcentages de participation, de l'ordre de 50 % à 60 % pour une élection présidentielle en Colombie.

La victoire du candidat libéral César Gaviria, amené à succéder au président Barco de 1990 à 1994, ne fait pas de doute, selon les derniers sondages d'opinion, d'autant plus que les conservateurs diviseront leurs voix sur deux candidats, Alvaro Gomez et Rodrigo Lloreda.

Selon certaines enquêtes, « L'action démocratique M19 », avec son candidat, l'ex-guérillero Antonio Navarro, pourrait jouer les trouble-fête et s'intercaler entre les deux candidats conservateurs, donnant à la gauche colombienne le meilleur résultat de son histoire : 10 % des suffrages.

Les électeurs qui ont dû se prononcer également pour ou contre la création d'une Assemblée constituante, sont massivement favorables à une réforme de la Constitution, « contre la corruption politique, pour le changement, pour la justice et pour la paix », selon les mêmes organismes de sondages.

28 mai

par la PC et l'AP

1987: un monomoteur Cessna, piloté par un jeune Allemand de l'Ouest, Mathias Rust, atterrit sur la Place Rouge, à Moscou.

1986: deux cosmonautes soviétiques sortent pendant quatre heures de la cabine Salout huit en orbite.

1985: en Ontario, les Néo-Démocrates et les Libéraux signent un accord qui met fin à un règne de 42 ans des Conservateurs et force le chef de ce parti, Frank Miller, à démissionner; David Jacobsen, directeur de l'hôpital universitaire américain, est enlevé à Beyrouth; c'est le sixième Américain enlevé depuis mars 1984.

1981: mort du primate de Pologne Stephan Wyszynski, à l'âge de 79 ans.

1980: Terre-Neuve adopte un nouveau drapeau; une collision entre un autobus de CP-Rail et un camion citerne fait 25 morts en Saskatchewan.

1979: le président Anouar El Sadate annonce l'ouverture de couloirs aériens entre l'Égypte et Israël.

1977: incendie dans un cabinet de Southgate, au Kentucky: 164 morts et 130 blessés.

1976: Washington et Moscou signent un traité limitant l'ampleur des explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques.

1974: chute du gouvernement de coalition en Irlande du Nord, dont l'économie est durement touchée par des grèves déclenchées par des organisations protestantes extrémistes.

1972: mort du Duc de Windsor, l'ex-Edouard VIII, né en 1894; des individus pénètrent dans l'hôtel Watergate, pour y mettre des microphones, alors que se prépare un congrès du Parti démocrate américain.

1971: une sonde soviétique de cinq tonnes est lancée en direction de Mars.

1965: une catastrophe minière fait 300 morts à Bhor, en Inde.

1949: l'auteur Gracien Gélinas est honoré à Québec à l'occasion de la 201ème représentation de sa pièce *Ti-Coc*.

1934: naissance des jumeaux Dionne, dans la région de North Bay, en Ontario.

1917: le Conseil de ville de Québec se prononce contre la conscription sans consultation.

Ils sont nés un 28 mai: le comédien canadien Johnny Wayne (1918-); Ian Fleming, créateur de James Bond (1908-).

Le diabète attaque Ripostez...



AVEC VOTRE AIDE, LA RECHERCHE APPROCHE LA LIGNE D'ARRIVÉE...

ENVOYEZ VOS DONS À:

L'ASSOCIATION DU DIABÈTE DU QUÉBEC
111, RUE SAINT-DOMINIQUE
MONTREAL (QUÉBEC)
H2X 3V6

TÉL.: (514) 879-1191